

N° 92-140-X au catalogue

Test du recensement de 2008 : rapport d'analyse du contenu



Année de recensement 2011

 Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 92-140-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Test du recensement de 2008 : rapport d'analyse du contenu

Année de recensement 2011

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2011

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juin 2011

N° 92-140-X au catalogue
ISBN 978-1-100-97561-0

Périodicité : hors-série

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Légende des signes conventionnels

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Table des matières

	Page
Avant-propos	3
1. Introduction.....	5
2. Méthodologie.....	7
2.1 Échantillonnage et pondération	7
2.2 Taux de réponse total.....	9
2.3 Stratégie d'analyse.....	11
3. Résultats de l'analyse.....	13
3.1 Introduction	13
3.2 Étapes relatives à la couverture	14
3.2.1 Inversion de l'ordre des pages 2 et 3	14
3.2.2 Étape B – Question 1, Nombre de personnes vivant dans le logement.....	14
3.2.3 Étape B – Question 2, Liste des membres du ménage	17
3.2.4 Étape B – Logements occupés par des résidents temporaires et des résidents étrangers	18
3.3 Étape C – Y a-t-il des personnes que vous n'avez pas inscrites?	21
3.4 Étape D – Exploitation agricole.....	23
3.5 Étape E – Instructions pour répondre aux questions du recensement	23
3.6 Questions démographiques.....	23
3.6.1 Ajout du champ « Âge ».....	24
3.6.2 État matrimonial – Suppression de « célibataire » après « Jamais légalement marié »	25
3.6.3 Lien avec la Personne 1	26
3.7 Activités de la vie quotidienne	29
3.8 Renseignements socioculturels	31
3.8.1 Origine ethnique	31
3.8.2 Groupe de population	32
3.8.3 Lieu de naissance des parents	32
3.8.4 Questions sur l'identification autochtone	32
3.8.5 Religion	38
3.9 Mobilité et migration	39
3.10 Scolarité	42
3.10.1 Ajout du titre de compagnon	42
3.10.2 Question 29 – Structures de réponse aux questions sur les études dans les écoles de métiers et sur les études collégiales	43
3.10.3 Ajout du terme « universitaire » dans les catégories de réponse	44
3.10.4 Fréquentation scolaire	45
3.10.5 Exemples de domaines d'études aux questions 28 à 31	47
3.11 Section sur le travail	47
3.11.1 Déplacement domicile-travail	47
3.11.2 Occupation des véhicules	51
3.11.3 Heure du départ pour le travail.....	52
3.11.4 Durée du déplacement de la maison au travail	52
3.11.5 Garde d'enfants et pension alimentaire.....	53

Table des matières (suite)

	Page
3.12 Revenu.....	54
3.12.1 Permission d'utiliser les renseignements des déclarations de revenus	54
3.12.2 Sources de revenu.....	55
3.13 Logement et coûts d'habitation	56
3.13.1 Logements classés comme condominiums.....	56
3.13.2 Chambres à coucher	57
3.13.3 Logements locatifs subventionnés	58
3.13.4 Logements situés sur une exploitation agricole.....	58
3.14 Question d'Élections Canada	59
3.15 Permission de rendre accessibles les renseignements personnels tirés du recensement après une période de 92 ans.....	62
3.16 Travail non rémunéré	65
4. Transition à l'Enquête nationale auprès des ménages.....	67
4.1 Enquête à participation volontaire	67
4.2 Modifications du contenu.....	68
5. Conclusion.....	71
Annexe 1 Test du recensement de 2008, taux de non-réponse partielle.....	73
Annexe 2 Modifications de contenu mises à l'essai lors du Test du recensement de 2008.....	85
Annexe 3 Changements au contenu, Recensement de 2006 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.....	87

Avant-propos

Le *Test du recensement de 2008 : rapport d'analyse du contenu* présente les résultats de la mise à l'essai des questions proposées pour le Recensement de 2011, c'est-à-dire celles du questionnaire abrégé 2A et du questionnaire complet 2B.

Le contenu proposé pour le Recensement de 2011 a été établi à la lumière des résultats des consultations permanentes avec les utilisateurs de données et les partenaires, d'évaluations (statistiques) qualitatives et quantitatives rigoureuses, de l'évaluation des résultats des recensements antérieurs et d'autres sources de données.

Conformément à la *Loi sur la statistique*, les questions du Recensement de la population ont été entérinées par décret par la gouverneure en conseil. Le décret et les questions du recensement ont d'abord été publiés dans la *Gazette du Canada* le 26 juin 2010. Une version révisée des questions du Recensement de la population de 2011 a été publiée dans la *Gazette du Canada*, partie I, le 21 août 2010.

Le Recensement de 2011 sera constitué des mêmes huit questions qui ont figuré dans le questionnaire abrégé du Recensement de 2006 ainsi que de deux questions portant sur la langue. Il sera mené en mai 2011.

Le questionnaire 2A du recensement a subi une mise à l'essai qualitative supplémentaire à Ottawa pour avoir de la rétroaction sur le nouveau format et les questions additionnelles sur la langue.

L'information qui était recueillie antérieurement au moyen du questionnaire complet sera désormais recueillie dans le contexte de la nouvelle Enquête nationale auprès des ménages (ENM), effectuée sur une base volontaire. Les différences sont principalement attribuables à la décision prise par Statistique Canada d'envoyer les questionnaires d'enquête par la poste quatre semaines après l'envoi postal des questionnaires 2A du recensement.

Les répondants qui remplissent le questionnaire du recensement en ligne seront invités à répondre en même temps à la version en ligne de l'Enquête nationale auprès des ménages, si leur logement a été choisi pour l'enquête. Cette décision vise à réduire le fardeau des répondants et à améliorer la qualité de l'ENM.

Les changements ayant trait au contenu du questionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages ont été examinés par le personnel du Centre de ressources en conception de questionnaires, comme l'exige la Politique concernant l'examen et la mise à l'essai des questionnaires de Statistique Canada. Un sommaire des changements apportés au contenu est présenté au chapitre 4.2, à la page 68.

1. Introduction

Le présent rapport résume les résultats du Test du recensement de 2008.

Le Test du recensement de 2008 a été mené de mai à juillet 2008. Le test vise principalement à évaluer l'incidence des modifications du contenu sur la qualité des données. Une comparaison des données de la version « de contrôle » et de la version « d'essai » des questionnaires (correspondant au contenu du Recensement de 2006 et au contenu envisagé du Recensement de 2011, respectivement) a permis de mieux isoler l'incidence des changements apportés au contenu de tous les autres facteurs susceptibles d'avoir un effet sur les résultats.

Le contenu du présent rapport est tiré de 14 rapports analytiques distincts préparés par des analystes et des méthodologistes des domaines spécialisés du recensement.

Le rapport comporte cinq chapitres.

Le chapitre 1 présente le Test du recensement de 2008.

Le chapitre 2 décrit la méthodologie et la stratégie d'analyse, y compris les processus d'échantillonnage et de pondération.

Le chapitre 3 donne un aperçu des changements apportés à chacune des sections du questionnaire d'essai, des résultats de l'analyse et des recommandations quant au contenu formulées en vue du Recensement de 2011.

Le chapitre 4 fournit des renseignements sur les changements du contenu relatifs à l'Enquête nationale auprès des ménages.

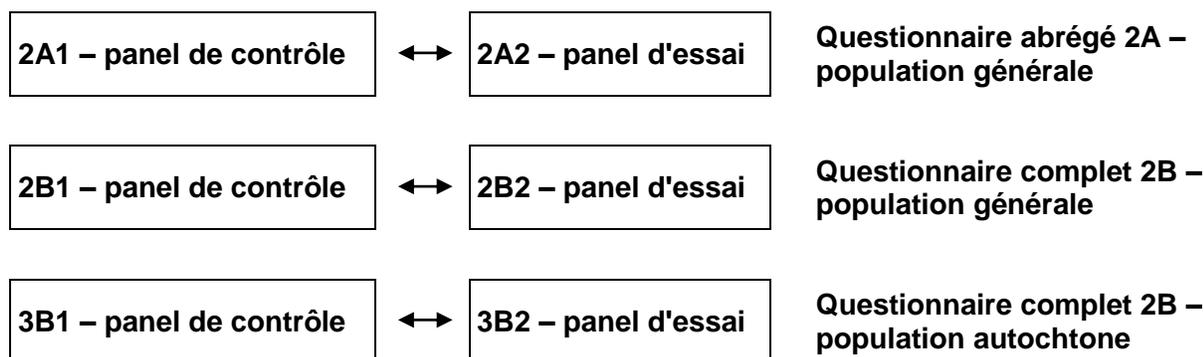
Le chapitre 5 conclut le rapport.

2. Méthodologie

2.1 Échantillonnage et pondération

Le Test du recensement de 2008 a été effectué dans toutes les provinces, avec suréchantillonnage au Québec. L'échantillon a été restreint aux logements dans les secteurs d'envoi par la poste ayant répondu au questionnaire 2B lors du Recensement de 2006. Ont été exclus de l'échantillon du test les territoires, les réserves indiennes, les bases militaires, les logements collectifs, et les citoyens à l'étranger ou à bord de navires. Ont également été exclus les logements qui étaient inoccupés lors du Recensement de 2006, de même que les logements qui étaient occupés uniquement par des résidents temporaires ou étrangers.

Le test du contenu a examiné des variantes des questionnaires 2A et 2B du recensement, aussi appelés « questionnaire abrégé » et « questionnaire complet » respectivement, au moyen d'une méthodologie à panel fractionné fondée sur six panels.



Parmi les six panels, quatre visaient la population générale et deux, la population autochtone. Le questionnaire de contrôle avait le même contenu¹ que celui du Recensement de 2006, et le questionnaire d'essai comportait le contenu modifié.

La méthodologie à panel fractionné permettait l'analyse des panels de contrôle et d'essai, des questionnaires abrégé et complet, et des modifications au contenu relatif à l'identité autochtone.

L'échantillon total était composé de 26 024 logements répartis dans les 10 provinces. L'échantillon de la population générale comptait quelque 4 750 logements pour chacun des questionnaires de contrôle et d'essai, soit environ 19 000 logements au total. L'échantillon de la population autochtone se chiffrait à quelque 3 500 logements pour chaque type de questionnaire, soit environ 7 000 logements au total. Le tableau 2.1 présente la répartition de l'échantillon pour chaque panel selon le groupe de population et le type de questionnaire.

1. Le questionnaire de contrôle 2B comportait quelques exceptions. Celles-ci sont notées dans les sections d'analyse des domaines spécialisés, s'il y a lieu.

Tableau 2.1 Échantillon du Test du recensement de 2008

Groupe de population	Type de questionnaire	Panel de contrôle	Panel d'essai	Total
		nombre		
Population générale	2A	4 767	4 739	9 506
Population générale	2B	4 746	4 759	9 505
Population autochtone	2B	3 479	3 534	7 013
Échantillon total		12 992	13 032	26 024

Les échantillons des panels ont été prélevés à partir des logements occupés dans les secteurs d'envoi par la poste qui ont répondu au questionnaire 2B au Recensement de 2006. Les échantillons de la population autochtone ont été sélectionnés à partir des ménages où au moins une personne s'était identifiée comme Métis ou Indien de l'Amérique du Nord aux questions sur l'appartenance autochtone. Une méthode d'échantillonnage systématique stratifiée a été utilisée. Les échantillons ont été stratifiés par province et selon la langue du questionnaire retourné en 2006.

Chaque personne et ménage **répondant** a été pondéré² afin d'être représentatif du groupe de population cible (c.-à-d. le nombre de personnes et de ménages dans la population générale ou dans la population autochtone). Pour chaque panel, la somme des poids des personnes correspondait au nombre total de personnes au sein du groupe de population cible. De même, la somme des poids des ménages correspondait au nombre de logements dans le groupe de population cible. Les panels étaient représentatifs des populations et logements figurant au tableau 2.2.

Tableau 2.2 Nombre total de personnes, de personnes âgées de 15 ans et plus, et de ménages pour chaque groupe de population cible

Groupe de population	Population cible	
	Population générale	Population autochtone
	nombre	
Toutes les personnes	21 328 245	678 940
Personnes âgées de 15 ans et plus	17 586 626	514 772
Ménages	8 592 707	242 584

Le test du recensement a été mené sur la base d'une participation volontaire. Les répondants pouvaient remplir le questionnaire papier envoyé par la poste ou remplir le questionnaire en ligne à l'aide du code d'accès sécurisé attribué à leur ménage. Un service d'assistance téléphonique était disponible pour les répondants qui désiraient obtenir des renseignements durant toute la période de collecte.

Les versions de contrôle et d'essai des questionnaires ont été testées en français et en anglais.

2. Les facteurs de pondération présentés au tableau 2.2 ne sont pas les poids initiaux déterminés par le plan d'échantillonnage. Les taux ont été ajustés pour les cas de non-réponse.

2.2 Taux de réponse total

Les taux de réponse ont été calculés sur la base des tailles d'échantillon initiales présentées au tableau 2.1. Pour les panels 2A et 2B, un ménage est jugé être répondant si le questionnaire comprend au moins une personne répondante. Pour le questionnaire 2A (panels 2A), une personne est jugée répondante si l'information fournie comporte au moins une valeur valide pour l'âge et pour le sexe. Pour le questionnaire 2B (panels 2B et 3B), une personne est dite répondante si l'âge et le sexe sont valides, plus au moins deux réponses parmi les questions 4 à 10. Pour les panels 3B, un ménage est jugé répondant si au moins une personne répondante a pu être jumelée au Recensement de 2006. On le définit de cette façon pour refléter la population autochtone de 2006 dans les zones visées. Les panels 3B sont calculés à partir des dossiers finals 3B et sont utilisés comme le taux de réponse réel.

Étant donné que la participation au test du recensement était volontaire, les procédures de suivi des cas de non-réponse ont été différentes de celles utilisées dans le cadre du recensement obligatoire. Compte tenu des taux de réponse relativement faibles, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Le tableau 2.3 présente le nombre de ménages répondants et les taux de réponse (%) pour chacun des panels. Les taux de réponse sont plus élevés pour les panels 2A et plus faibles pour les panels 3B. Le tableau 2.4 présente le nombre de ménages répondants et les taux de réponse (%) pondérés en fonction des poids initiaux de l'échantillon.

Tableau 2.3 Taux de réponse selon le panel (non pondéré)

Panel	Panel de contrôle		Panel d'essai	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
2A	2 478	52,0	2 416	51,0
2B	2 181	46,0	2 194	46,1
3B	1 166	33,5	1 184	33,5

Source : Statistique Canada, résultats du Test du recensement de 2008.

Tableau 2.4 Taux de réponse selon le panel (pondéré)

Panel	Panel de contrôle		Panel d'essai	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
2A	4 451 526	51,6	4 304 792	50,6
2B	3 863 709	45,1	3 890 374	44,8
3B	78 865	32,5	80 731	33,1

Source : Statistique Canada, résultats du Test du recensement de 2008.

Le tableau 2.5 présente les réponses selon le mode de réponse. Le taux de réponse par Internet est légèrement plus élevé pour les panels 2B que pour les panels 2A. Les panels 3B affichent les taux de réponse par Internet les plus faibles. Les réponses pondérées présentées au tableau 2.6 ont été calculées à partir des poids poststratification obtenus après la repondération uniquement pour les ménages répondants.

Tableau 2.5 Taux de réponse selon le mode de réponse (non pondéré)

Panel	Mode de réponse	Panel de contrôle		Panel d'essai	
		nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
2A	Internet	379	15,3	363	15,0
	Papier	2 099	84,7	2 053	85,0
2B	Internet	384	17,6	390	17,8
	Papier	1 797	82,4	1 804	82,2
3B	Internet	136	11,7	165	13,9
	Papier	1 030	88,3	1 019	86,1

Source : Statistique Canada, résultats du Test du recensement de 2008.

Tableau 2.6 Taux de réponse selon le mode de réponse (pondéré)

Panel	Mode de réponse	Panel de contrôle		Panel d'essai	
		nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
2A	Internet	1 428 300	16,6	1 497 496	17,4
	Papier	7 164 407	83,4	7 095 211	82,6
2B	Internet	1 825 078	21,2	1 721 956	20,0
	Papier	6 767 630	78,8	6 870 751	80,0
3B	Internet	30 458	12,6	35 318	14,6
	Papier	212 126	87,4	207 267	85,4

Source : Statistique Canada, résultats du Test du recensement de 2008.

Afin d'obtenir un nombre suffisamment élevé de réponses pour évaluer les résultats des modifications au questionnaire français, les ménages ayant rempli le questionnaire français en 2006 ont été échantillonnés à un taux de 35,0 % au lieu de 22,3 % pour la population générale, et à un taux de 15,0 % au lieu de 8,1 % pour la population autochtone, comme le montrent les tableaux 2.7 et 2.8 respectivement.

Tableau 2.7 Échantillon pour les panels 2A et 2B selon la langue, population générale

Population générale	Échantillon non pondéré		Population
	nombre	pourcentage	pourcentage
Anglais	12 355	65,0	77,7
Français	6 656	35,0	22,3
Total	19 011	100,0	100,0

Tableau 2.8 Échantillon pour les panels 3B selon la langue, population autochtone

Population autochtone	Échantillon non pondéré		Population
	nombre	pourcentage	pourcentage
Anglais	5 961	85,0	91,9
Français	1 052	15,0	8,1
Total	7 013	100,0	100,0

Le nombre de logements inoccupés et hors champs représentait approximativement 0,5 % des logements dans chaque panel. Les logements hors champs sont ceux occupés uniquement par des personnes qui ont une résidence habituelle ailleurs ou qui ne font pas partie de la population cible (p. ex., membres des Forces canadiennes, personnes représentant un gouvernement étranger). Ces logements ne figurent pas dans le calcul des taux de réponse.

2.3 Stratégie d'analyse

Les résultats de chacun des panels « de contrôle » et « d'essai » — pour chaque appariement de type de questionnaire et de groupe de population — ont été analysés pour évaluer les effets des modifications proposées au contenu. L'analyse a principalement porté sur l'incidence des modifications sur le taux de non-réponse et sur la comparabilité chronologique. De plus, dans le cas des répondants qui vivaient dans le même logement que lors du Recensement de 2006, les réponses fournies dans le contexte du Test du recensement de 2008 ont été comparées à celles fournies en 2006, pour mieux comprendre les variations dans les données.

En ce qui a trait aux nouvelles questions, les résultats du panel d'essai ont été comparés à ceux du panel de contrôle pour veiller à ce que ces questions n'aient pas d'effet sur les questions situées à proximité dans le questionnaire ou sur d'autres questions connexes. Les résultats des tests ont aussi été comparés à ceux d'autres enquêtes qui recueillent des données semblables, et les différences dans les questions ou la méthodologie ont servi à expliquer les écarts observés.

Dans le cas des modifications apportées au contenu existant, les résultats des panels de contrôle et d'essai ont été comparés, et les écarts ont été évalués. Pour vérifier l'exactitude et la cohérence des données, on a aussi comparé les résultats à ceux des mêmes questions posées dans le cadre du Recensement de 2006.

On a également analysé les questions qui n'ont pas été modifiées en comparant les résultats des panels de contrôle et d'essai, les résultats du Recensement de 2006 pour vérifier l'exactitude et la cohérence des données et, au besoin, les données déclarées par les répondants au Recensement de 2006 pour expliquer les variations.

Dans certains cas, il n'a pas été possible de tirer des conclusions à partir du Test du recensement de 2008, de sorte qu'il a fallu mener d'autres essais. Le cas échéant, l'analyse présentée au chapitre 3 fait état des résultats des essais qualitatifs subséquents ou des résultats du Test du recensement de 2009, lesquels ont éclairé les recommandations relatives au contenu du Recensement de 2011.

3. Résultats de l'analyse

3.1 Introduction

L'analyse du test du contenu porte, dans une large mesure, sur les résultats des panels d'essai, puisqu'il s'agit de ceux qui sont visés par les changements proposés au contenu³. Les résultats de l'analyse feront référence aux panels de contrôle et d'essai, aux questionnaires de contrôle et d'essai, et aux questions de contrôle et d'essai. Ces termes sont souvent employés indifféremment dans le présent rapport.

Le contenu des questionnaires 2A et 2B, pour l'essentiel, n'a pas changé, de sorte que la plupart des questions sont identiques dans le questionnaire de contrôle et le questionnaire d'essai. Le contenu du Recensement de 2006 se retrouve dans les questionnaires de contrôle 2A et 2B⁴.

Le contenu qui n'a pas changé couvre les questions sur le sexe, le lieu de naissance, la citoyenneté et l'immigration, la langue, le lieu de naissance des parents, les activités à la maison, et les activités sur le marché du travail (à l'exclusion du navettage). On a analysé les résultats de ces questions pour déterminer si les changements apportés au contenu ou à la présentation d'autres questions pouvaient avoir une incidence sur les résultats des questions restées inchangées. Pour chacune des variables associées à ces sujets, les données issues du test ont été comparées à celles du Recensement de 2006 pour les mêmes régions géographiques, en fonction des paramètres précités — méthode de collecte, type de questionnaire et langue. En général, les taux de réponse liés aux panels de contrôle et d'essai pour chaque type de questionnaire sont semblables, et les répartitions des réponses sont semblables à celles de 2006.

Le nouveau contenu couvre les questions sur le déplacement domicile-travail (occupation des véhicules, temps de déplacement), sur le travail et le revenu (paiements pour des services de garde d'enfants afin de pouvoir occuper un emploi rémunéré, versement d'une pension alimentaire à un ancien conjoint, gains ou pertes en capital sur le revenu), sur le logement subventionné, ainsi que la question sur la religion (confession ou appartenance religieuse) qui est posée tous les 10 ans, de même que la mise à l'essai d'une question sur l'autorisation auprès des particuliers de transmettre leurs données de recensement de base à Élections Canada aux fins de la mise à jour du Registre national des électeurs.

Parmi les changements figurent les étapes au chapitre de la couverture pour l'inscription des membres du ménage, l'ajout de l'âge pour confirmer la date de naissance, des renseignements supplémentaires sur le « Lien avec la Personne 1 » (catégories permettant de distinguer les époux ou épouses de même sexe, les familles reconstituées et les enfants en famille d'accueil), les révisions touchant les Autochtones (terminologie relative aux Premières Nations, suppression des termes « Esquimau » et « Indien avec statut (Indien inscrit ou des traités) »), les questions sur la mobilité, des précisions sur la scolarité (catégorie du « certificat de

3. Il n'y avait aucune intention de modifier les questions sur les activités de la vie quotidienne en 2011; la version d'essai du questionnaire 2B a plutôt donné l'occasion d'évaluer une série de questions qui pourraient être utilisées dans le futur.

4. Un nouveau contenu associé aux questions sur le déplacement domicile-travail a été inclus dans le questionnaire de contrôle 2B. On a procédé ainsi pour comparer les résultats de ces questions à ceux des questions du questionnaire d'essai 2B dont le libellé est légèrement différent.

compagnon », instructions sur la fréquentation scolaire), les changements apportés aux moyens de transport pour se rendre au travail, les renseignements sur le logement (locataires de condominiums, instructions supplémentaires sur les chambres à coucher), ainsi que le nouveau libellé et la nouvelle place qu'occupe la question sur l'archivage des données pendant 92 ans.

La liste complète des changements apportés au contenu est présentée à l'annexe 2. L'analyse du contenu spécialisé est présentée dans l'ordre d'apparition des éléments de contenu sur le questionnaire d'essai 2B.2.

3.2 Étapes relatives à la couverture

Les étapes A, B et C visent à établir les chiffres exacts de population le jour de référence du recensement. La couverture de la population repose sur deux concepts : la population cible (c'est-à-dire la population qu'il faut dénombrer) et le lieu où chaque personne de la population cible doit être dénombrée. Idéalement, chaque personne faisant partie de la population cible doit être dénombrée une seule fois, à son lieu de résidence habituel le Jour du recensement.

Un certain nombre de changements ont été apportés aux étapes A et B lors du Test du recensement de 2008 pour aider les répondants à mieux comprendre ces deux concepts.

3.2.1 Inversion de l'ordre des pages 2 et 3

L'ordre des questions figurant sur les pages 2 et 3 a été inversé dans la version d'essai du questionnaire 2B par rapport à la version de contrôle. Cette inversion vise à réduire le nombre de personnes qui déclarent à tort être des résidents temporaires ou étrangers (c'est-à-dire des faux positifs) et à améliorer le processus de confirmation de tous les logements occupés exclusivement par des résidents temporaires ou des résidents étrangers (désignés par le sigle RT/RE), ce qui a pour effet d'accroître la qualité des données. Les résultats de l'analyse des RT/RE sont présentés sous la rubrique Étape B à la page 18.

3.2.2 Étape B – Question 1, Nombre de personnes vivant dans le logement

Figure 3.1 Étape B, question 1

<p>1. En vous incluant, combien de personnes vivent habituellement ici, à cette adresse, le 13 mai 2008? <i>Comptez toutes les personnes vivant habituellement ici, même si elles sont temporairement absentes.</i></p>	→ <input type="text"/>
---	------------------------

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.1.

Un changement a été apporté à la version d'essai du questionnaire pour donner suite aux commentaires reçus durant les essais qualitatifs. On a observé que certains participants ne se comptaient pas au nombre des membres du ménage parce qu'ils estimaient qu'ils avaient déjà indiqué leur nom à l'étape A. Ces répondants remplissaient le questionnaire pour les autres membres du ménage et, s'ils vivaient seuls, indiquaient simplement « Personne d'autre n'habite ici, je vis seul ». Pour régler ce problème, le rappel « en vous incluant » a été déplacé du début de la question à la fin de celle-ci, comme l'illustre la figure 3.2 ci-dessous.

Figure 3.2 Étape B, question 1

1. Combien de personnes vivent habituellement à cette adresse le 13 mai 2008, vous y compris?
Comptez toutes les personnes qui ont leur résidence principale à cette adresse, même si elles sont temporairement absentes. Consultez la page 3 au besoin (exemples : chalet ou résidence secondaire, étudiants, garde partagée).



Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.2.

La réponse à cette question est importante parce qu'elle sert aux fins de vérification lors du traitement des questionnaires. La vérification permet d'assurer que le nombre de personnes déclarées sur le questionnaire ne change pas (c'est-à-dire que le nombre de personnes déclarées à l'étape B1, le nombre de noms indiqués à l'étape B2, et le nombre de personnes dénombrées à la question 1 de l'étape E sont identiques). Les nombres apparaissant dans ces trois champs doivent concorder, à défaut de quoi le questionnaire sera rejeté à la vérification de la couverture et sera soumis à un examen manuel.

Malgré la modification apportée à l'introduction, la question n'a pas été à la hauteur des attentes lors du Test du recensement de 2008, de sorte qu'un examen rigoureux a été effectué pour déterminer les raisons du taux élevé de non-réponse à cette question.

Les tableaux 3.1 et 3.2 présentent les taux de non-réponse à la question 1 de l'étape B. Le taux est calculé uniquement pour les ménages ayant retourné un questionnaire papier. La question est obligatoire sur le questionnaire Internet parce qu'elle sert à créer un enregistrement pour chaque personne, lequel s'apparente à la colonne réservée à chaque personne sur le questionnaire papier.

Tableau 3.1 Taux de non-réponse pour l'étape B, question 1 – Questionnaires papier retournés (non pondéré)

Panels	Non-réponse	Ménages	Taux de non-réponse
	nombre		pourcentage
2A1 contrôle	515	2 099	24,5
2A2 essai	626	2 053	30,5
2B1 contrôle	395	1 797	22,0
2B2 essai	560	1 804	31,0
3B1 contrôle	164	746	22,0
3B2 essai	229	678	33,8
3B1 contrôle (intervieweur)	18	284	6,3
3B2 essai (intervieweur)	27	341	7,9

Source : Statistique Canada, résultats du Test du recensement de 2008.

Tableau 3.2 Taux de non-réponse pour l'étape B, question 1 – Questionnaires papier retournés (pondéré)

Panels	Non-réponse	Ménages	Taux de non-réponse
	nombre		pourcentage
2A1 contrôle	1 738 324	7 164 407	24,3
2A2 essai	1 960 542	7 095 211	27,6
2B1 contrôle	1 425 245	6 767 630	21,1
2B2 essai	2 022 467	6 870 751	29,4
3B1 contrôle	30 941	143 224	21,6
3B2 essai	38 099	123 124	30,9
3B1 contrôle (intervieweur)	3 890	68 902	5,6
3B2 essai (intervieweur)	5 848	84 143	6,9

Source : Statistique Canada, résultats du Test du recensement de 2008.

Tous les panels d'autodénombrement ont affiché un taux de non-réponse élevé à la question. Les essais qualitatifs subséquents révèlent que la plupart des participants n'ont pas répondu à la question simplement parce qu'ils n'ont pas vu les cases de réponse et qu'ils sont passés directement à la liste des noms des membres du ménage. Les intervieweurs qui ont pris part au suivi des questionnaires pour les panels 3B ont également omis cette question. Le format de la question a donc été modifié en vue du Test du recensement de 2009, comme le montre la figure 3.3.

Figure 3.3 Étape B, question 1

1. Combien de personnes vivent habituellement à cette adresse le 12 mai 2009, vous y compris? Comptez toutes les personnes qui ont leur résidence principale à cette adresse, même si elles sont temporairement absentes. Voir les instructions à la page 3 au besoin (*exemples : garde partagée, étudiants, résidence secondaire ou chalet*).

← Nombre de personnes

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2009, questionnaire 2B.

La modification du format a produit de très bons résultats. Les taux de non-réponse pour la population générale (panels 2A et 2B dans le Test du recensement de 2009 par rapport aux panels 2A2 et 2B2 dans le Test du recensement de 2008) ont diminué, passant de 27,6 % à 7,3 % et de 29,4 % à 12,5 %, respectivement. Par conséquent, le positionnement des cases de réponse sous la question plutôt qu'en regard de celle-ci a été recommandé pour le Recensement de 2011. Un changement très mineur a été apporté au libellé de la question : le mot « exemples : » entre parenthèses a été supprimé des instructions qui suivent la question.

3.2.3 Étape B – Question 2, Liste des membres du ménage

Deux changements ont été apportés à la question 2 de l'étape B. Le premier a consisté à modifier le libellé des instructions. Le second a consisté à séparer les cases de texte pour distinguer clairement celles servant à inscrire le nom de famille et celles servant à inscrire le prénom.

a) Modification du libellé des instructions

Dans le questionnaire du Recensement de 2006 et dans le questionnaire de contrôle de 2008, le texte suivant apparaissait à la deuxième phrase des instructions :

« Commencez par inscrire les nom et prénom d'un adulte puis, s'il y a lieu, ceux du conjoint et de leurs enfants qui vivent habituellement ici. »

Dans le test de 2008 (questionnaire d'essai), la première partie de cette phrase, « Commencez par inscrire les nom et prénom d'un adulte » a été remplacée par « S'il y a lieu, **commencez par un des parents ou un des conjoints** ». Deuxièmement, un sous-texte a été placé à la gauche de la page sous les rubriques Personne 1 et Personne 2 pour rappeler ces instructions. La section pertinente de la page est reproduite à la figure 3.4 ci-dessous.

Figure 3.4 Étape B, question 2

2. Inscrivez ci-dessous toutes les personnes qui vivent habituellement ici, vous y compris. S'il y a lieu, commencez par un des parents ou un des conjoints, suivi de son époux ou épouse ou conjoint et des enfants. Sinon, commencez la liste par un adulte suivi de toute autre personne.		
	NOM DE FAMILLE	PRÉNOM
Personne 1	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<i>Un des parents ou un des conjoints s'il y a lieu, sinon un adulte.</i>		
Personne 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<i>Conjoint de la Personne 1 s'il y a lieu, sinon une autre personne.</i>		
Personne 3	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.2.

La modification des instructions (commencer par l'inscription d'un parent ou d'un conjoint au lieu de commencer par l'inscription d'un adulte quel qu'il soit) résulte des changements apportés à la question sur le lien avec la Personne 1 permettant de mieux distinguer les enfants d'une autre union. La section 3.6.3 présente des renseignements plus détaillés sur les changements apportés à cette question. On a jugé important d'encourager les répondants à établir la liste des membres du ménage de telle sorte que le parent ou les parents — y compris un éventuel parent par alliance — soient inscrits sous les rubriques Personne 1 et Personne 2, suivis de ces enfants. Cette façon de procéder permet d'éviter qu'un adulte qui n'est ni le parent ni le parent par alliance des enfants ne figure sous les rubriques Personne 1 ou Personne 2, ce qui pourrait causer une déclaration erronée des liens parents-enfants.

L'ordre d'inscription suggéré ci-dessus reste celui que l'on privilégie pour le Recensement de 2011 afin d'obtenir des déclarations exactes pour les trois nouvelles catégories « fils et filles » à la question du lien avec la Personne 1. Cependant, le nouveau libellé a suscité certaines préoccupations lors des essais qualitatifs. On a observé que relativement peu de

participants avaient lu les instructions. De plus, certains jeunes participants qui ont lu les instructions se sont demandé, au moins brièvement, s'ils devaient déclarer leurs parents vivant dans un ménage distinct – ce qui n'était pas l'objectif visé par les instructions.

Compte tenu de ces inquiétudes, on a décidé de revenir au libellé utilisé au Recensement de 2006 demandant aux répondants de commencer la liste par « un adulte ». La question a été modifiée pour le Test du recensement de 2009 et reste inchangée pour le Recensement de 2011 (figure 3.5).

Figure 3.5 Étape B, question 2

2. En vous incluant, inscrivez ci-dessous toutes les personnes qui vivent habituellement ici.
Commencez la liste par un **adulte** puis, s'il y a lieu, son **conjoint** ou sa **conjointe** et leurs **enfants**. Continuez avec toutes les autres personnes qui vivent habituellement à cette adresse.

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2009, questionnaire 2B.

b) Séparation des cases de réponse réservées à l'inscription du nom de famille et du prénom

Le changement apporté à la structure des zones de texte résulte de la nécessité d'améliorer la qualité des noms recueillis sur les questionnaires papier. L'amélioration de l'inscription des noms facilitera le suivi du recensement et les activités d'évaluation, de même que la sélection des échantillons de populations particulières.

Dans le Test du recensement de 2008, les zones de texte ont été subdivisées en deux groupes : 15 cases pour le nom de famille et 12 pour le prénom, comme l'illustre la figure 3.4 ci-dessus. Les opérateurs en saisie de données ont saisi manuellement les noms détectés qui dépassaient le nombre de cases disponibles ou qui contenaient plus d'une lettre dans une case, jusqu'à un maximum de 80 caractères, ce qui a permis de réduire au minimum la perte de noms complets.

La séparation des noms de famille et des prénoms accroît la saisie manuelle de données. On a recommandé, néanmoins, de maintenir cette séparation pour le Recensement de 2011, parce qu'elle facilite la reconnaissance et la saisie des noms et améliore donc la qualité.

3.2.4 Étape B – Logements occupés par des résidents temporaires et des résidents étrangers

Des modifications ont été apportées aux instructions dans les questionnaires d'essai 2A.2 et 2B.2 pour aider les répondants à se déclarer dans l'un des trois groupes suivants :

1) résidents temporaires⁵, 2) visiteurs étrangers, et 3) représentants du gouvernement d'un autre pays. Ces résidents temporaires et étrangers sont désignés par le sigle « RT/RE ».

Le titre de la section a aussi été modifié de manière à faire référence à l'adresse du logement. Cette modification permet de mettre en évidence que **tous** les occupants du logement doivent être des résidents temporaires, des visiteurs étrangers ou des représentants du gouvernement d'un autre pays. (Si le logement est le domicile habituel d'au moins un des occupants, la ou les personnes doivent être dénombrées.) Une liste de points vignettes a été créée pour permettre

5. Les résidents temporaires désignent les occupants d'un logement dont le domicile habituel se trouve ailleurs au Canada.

aux répondants de choisir la catégorie de réponse qui décrit le logement et ses occupants. Enfin, un champ d'adresse a été ajouté pour faciliter et potentiellement réduire les activités de suivi des RT/RE. Ces changements sont illustrés à la figure 3.6 (question de contrôle) et à la figure 3.7 (question d'essai).

La portée de l'analyse des logements occupés par des RT/RE est limitée dans le Test du recensement de 2008 pour deux raisons : 1) les logements qu'on savait occupés par des RT/RE lors du Recensement de 2006 ont été exclus de la population cible, et 2) aucune mesure de suivi n'a été prise pour vérifier la situation des ménages qui se sont déclarés RT/RE.

Figure 3.6 Étape B, instructions de la question 3 relatives à la déclaration des résidents temporaires et des résidents étrangers (RT/RE), questionnaire de contrôle

3. S'IL N'Y A PERSONNE À INSCRIRE À L'ÉTAPE B

Si toutes les personnes qui demeurent à cette adresse le 13 mai 2008 vivent habituellement ailleurs au Canada ou sont des visiteurs ou des représentants du gouvernement d'un autre pays, cochez le cercle.

Inscrivez ci-dessous votre nom et votre numéro de téléphone habituel. Ne remplissez pas le questionnaire. Retournez-le dans l'enveloppe affranchie ci-jointe.

Nom de famille Prénom

Ind. rég. N° de téléphone

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.1.

Figure 3.7 Instructions relatives à la déclaration des résidents temporaires et des résidents étrangers (RT/RE), questionnaire d'essai

SI CETTE ADRESSE EST :

une **RÉSIDENCE SECONDAIRE** (un chalet, par exemple) pour toutes les personnes qui se trouvent ici le 13 mai 2008 (ces personnes ont leur résidence principale à une autre adresse au Canada), cochez ce cercle. Inscrivez au bas de cette page votre nom, votre numéro de téléphone et votre adresse de résidence principale. Ne répondez pas à d'autres questions.

un **LOGEMENT OCCUPÉ UNIQUEMENT PAR DES RÉSIDENTS D'UN AUTRE PAYS EN VISITE AU CANADA** (en vacances ou en voyage d'affaires, par exemple), cochez ce cercle. Inscrivez au bas de cette page votre nom, votre numéro de téléphone et votre pays de résidence. Ne répondez pas à d'autres questions.

le **DOMICILE D'UN REPRÉSENTANT DU GOUVERNEMENT D'UN AUTRE PAYS** (ambassade ou haut commissariat, par exemple) et des membres de sa famille, cochez ce cercle. Inscrivez au bas de cette page votre nom, votre numéro de téléphone et votre pays d'origine. Ne répondez pas à d'autres questions.

Nom

N° de téléphone

() - -

N° et rue, Ville, Province ou Territoire/Pays

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.2.

Proportionnellement plus de répondants ont inscrit des renseignements à la section des RT/RE dans le questionnaire de contrôle (figure 3.6), sur lequel la question apparaît à la page 2 (page paire de gauche), que dans le questionnaire d'essai (figure 3.7), sur lequel la question apparaît à la page 3 (page impaire de droite).

Les essais qualitatifs subséquents ont confirmé que la plupart des répondants cherchent, dès qu'ils ouvrent le questionnaire, à répondre à la première question sans se rendre compte parfois qu'elle ne s'applique pas à eux.

Bien que le test du contenu n'ait pas permis de tirer de conclusions au sujet de la question sur les RT/RE, on a décidé d'inclure la question d'essai dans le Test du recensement de 2009.

Test du recensement de 2009

On n'a pas exclu de l'échantillon du Test du recensement de 2009 les résidents temporaires et les résidents étrangers. Le test comportait également un suivi des cas de non-réponse (SCNR) pour les ménages n'ayant pas retourné un questionnaire ainsi que des procédures de suivi des questionnaires rejetés au contrôle (SQRC) pour les questionnaires n'ayant pas franchi les étapes de contrôle au cours du traitement initial. Le test de 2009 représentait donc un meilleur outil d'évaluation de la question portant sur les RT/RE.

Au total, 1 075 répondants ont indiqué que leur logement était occupé par des RT/RE. La majorité des répondants (75 %) ont rempli un questionnaire papier, 15 % ont rempli le questionnaire Internet, et les autres (10 %) ont répondu dans le cadre du suivi des cas de non-réponse (SCNR) ou lors d'appels de l'Assistance téléphonique du recensement.

Globalement, 955 cas potentiels de RT/RE ont été soumis au SQRC pour être traités.

- Les intervieweurs ont interviewé 68 % des ménages durant la période du suivi.
- Dans l'ensemble, on a confirmé que 42 % des ménages étaient effectivement des ménages de RT/RE. (Le taux de confirmation s'est élevé à 79 % dans le cas des répondants ayant rempli le questionnaire en ligne, comparativement à 33 % pour les répondants ayant rempli le questionnaire papier.)
- Dans les cas où tous les champs visant les RT/RE ont été remplis et où aucun résident habituel n'a été dénombré dans le questionnaire, le taux de confirmation des ménages de RT/RE s'est établi à 86 %.
- Dans les cas où les champs visant les RT/RE ont été remplis et où des résidents habituels ont été dénombrés dans le questionnaire, le taux de confirmation des ménages de RT/RE n'a été que de 15 %.

Dans les cas de questionnaires n'indiquant pas de résident habituel (par exemple, aucune personne inscrite où que ce soit dans le questionnaire ou adresse des RT/RE différente de l'adresse figurant à l'étape A), le taux de confirmation des ménages de RT/RE a atteint 89 %. Ces résultats laissent penser qu'il serait possible d'exclure les cas « nets » des procédures de suivi pour le Recensement de 2011.

Les recommandations suivantes ont été formulées en vue du Recensement de 2011 : intervertir l'ordre des pages 2 et 3, modifier les instructions relatives aux RT/RE, et modifier les règles d'application du SQRC à la lumière des résultats décrits ci-dessus.

3.3 Étape C – Y a-t-il des personnes que vous n'avez pas inscrites?

Aucune modification n'a été apportée à cette étape dans le Test du recensement de 2008. Cependant, dans le questionnaire 2B.2, les pages 2 et 3 ont été interverties de manière à ce que l'étape C apparaisse sur la page de gauche (paire) plutôt que sur la page de droite (impaire). Le positionnement de cette étape sur la page 2 a été recommandé pour le Test du recensement de 2009.

Test du recensement de 2009

Le format de cette étape a été modifié dans le Test du recensement de 2009 pour permettre le nouveau positionnement des cases de réponse à la question 1 de l'étape B. Afin de laisser suffisamment d'espace autour des zones de texte pour la saisie des données (par imagerie), on a fait passer de 60 à 58 le nombre total de cases de texte pour l'inscription du nom, du lien et de la raison d'exclure une personne. Les contraintes d'espace sont telles que les répondants doivent inscrire le nom de la personne et le lien entre eux et cette personne sur la même ligne. Les figures 3.8 et 3.9 illustrent le format des questions dans les Tests du recensement de 2008 et de 2009.

Figure 3.8 Étape C (Recensement de 2006 et Test du recensement de 2008)

ÉTAPE C	Y a-t-il des personnes que vous n'avez pas inscrites à l'étape B parce que vous n'êtes pas certain qu'il fallait les inclure?	Nom(s)	<input type="text"/>
	<i>Par exemple :</i> <ul style="list-style-type: none"> une personne vivant à cette adresse, mais qui a un autre domicile; une personne temporairement absente. 	Lien/Raison	<input type="text"/>
	<input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui → Précisez le nom, le lien et la raison.		

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2A.2.

Figure 3.9 Étape C (Test du recensement de 2009)

ÉTAPE C	Y a-t-il des personnes que vous n'avez pas inscrites à l'étape B parce que vous n'êtes pas certain qu'il fallait les inclure? (par exemple, une personne vivant à cette adresse qui a un autre domicile, une personne temporairement absente, etc.)
	<input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui → Précisez le nom, le lien et la raison.
Nom(s)/Lien	<input type="text"/>
Raison	<input type="text"/>

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2009, questionnaire 2A.

a) Non-réponse

Le taux de non-réponse à cette étape pour l'échantillon principal (quelque 110 000 logements) s'est établi à 4,7 % (4,8 % pour le questionnaire 2A et 4,5 % pour le questionnaire 2B). Bien que le taux de non-réponse pour les questionnaires papier ait été légèrement inférieur à celui observé dans le contexte du test de 2008, il reste élevé (10 %). Les questions en ligne ont donné lieu à un taux de non-réponse négligeable (0,02 %). Contrairement aux autres questions, l'étape C n'est pas soumise à une procédure de suivi des cas de non-réponse. En effet, les études qualitatives précédentes ont déterminé que la plupart des gens qui ne répondent pas à la question estiment qu'elle ne s'applique pas à leur situation. Ils n'ont pas de doute quant à l'exclusion de personnes et laissent donc la question en blanc.

Tableau 3.3 Taux de non-réponse pour l'étape C pour les Tests du recensement de 2009 et de 2008 selon la méthode de collecte (non pondéré)

	Méthode de collecte		
	Papier	Internet	Total
Questionnaires et panels	pourcentage		
2009 2A	10,6	0,02	4,8
2009 2B	10,2	0,02	4,1
Total – 2009	10,5	0,02	4,7
2008 2A1 contrôle	10,6	0,00	9,0
2008 2A2 essai	12,5	0,00	11,0
2008 2B1 contrôle	13,3	0,00	10,8
2008 2B2 essai	11,9	0,00	9,8

Source : Statistique Canada, résultats des Tests du recensement de 2008 et 2009.

b) Doutes quant à l'inscription d'une personne à l'étape B

Environ 1,9 % des répondants ont déclaré avoir des doutes quant à l'inscription d'une personne qu'ils n'ont pas déclarée à l'étape B parce qu'ils n'étaient pas certains qu'il fallait l'inclure (1,88 % pour le questionnaire 2A et 2,05 % pour le questionnaire 2B). Ces taux s'apparentent à ceux observés en 2008 tant pour les questionnaires papier que pour les questionnaires Internet.

Les raisons évoquées pour expliquer les doutes quant à l'inscription d'une personne comprennent les suivantes : la personne a un autre logement, est un étudiant, a la garde partagée de l'enfant, a déménagé, vit ici temporairement. Certaines de ces raisons apparaissent dans les questions et les instructions des étapes B et C, ce qui confirme l'importance de leur présence dans les questionnaires.

c) Comportement des répondants

La proportion de répondants ayant déclaré un lien a été nettement inférieure dans le test de 2009 que dans le test de 2008, un écart de 7,8 % pour le questionnaire 2A et de 22,5 % pour le questionnaire 2B. Par ailleurs, la déclaration d'une raison pour l'exclusion d'une personne a augmenté (un écart de 13,8 % pour le questionnaire 2A et de 15,8 % pour le questionnaire 2B). La barre oblique employée dans « Lien/Raison » et dans « Nom(s)/Lien » dans les tests de 2008 et de 2009 a probablement contribué à ces résultats. Les répondants ont vraisemblablement interprété la barre oblique comme une invitation à indiquer l'un **ou** l'autre des éléments, mais pas les deux.

Les modifications apportées à l'étape C (interversion des pages 2 et 3, et reformatage de la question) n'ont pas eu d'effets négatifs sur le nombre de doutes déclarés et sur la qualité des renseignements fournis par les répondants.

On a recommandé d'utiliser le mot « et » au lieu de la barre oblique et d'adopter le format du test de 2009 pour le Recensement de 2011.

3.4 Étape D – Exploitation agricole

Si l'un des membres du ménage est un exploitant agricole qui produit au moins un produit agricole, le ménage pourrait devoir remplir la formule 6 du Recensement de l'agriculture de 2011. Puisque le test porte principalement sur les questionnaires 2A et 2B et qu'aucune modification n'a été apportée aux questions de l'étape D, il n'a pas été utile d'analyser les données. On ne s'attend pas à ce qu'il y ait une incidence sur la qualité des données.

3.5 Étape E – Instructions pour répondre aux questions du recensement

Aucune modification n'a été apportée à l'introduction de l'étape E qui donne aux répondants des instructions sur la façon de procéder pour les questions visant chacune des personnes du ménage.

3.6 Questions démographiques

Les questionnaires 2A et 2B renferment les mêmes questions démographiques. Par exemple, dans le Test du recensement de 2008, les questions démographiques figurant sur les questionnaires 2A.2 et 2B.2 sont identiques.

3.6.1 Ajout du champ « Âge »

Figure 3.10 Date de naissance et âge

3 DATE DE NAISSANCE ET ÂGE

Exemple :

Jour	Mois	Année
23	02	1974

Si la date exacte n'est pas connue, donnez la meilleure estimation possible.

Âge 34

Pour les enfants âgés de moins de 1 an, indiquez 0.

Date de naissance

Jour	Mois	Année
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Âge

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.2.

Le Test du recensement de 2008 a permis de mettre à l'essai l'ajout d'un champ pour l'âge aux champs de la date de naissance (jour, mois, année), à la question 3 sur le questionnaire papier. Cet ajout résulte de certaines observations se rapportant au questionnaire Internet en 2006.

L'application régissant le questionnaire Internet comporte une vérification en ligne permettant de confirmer la date de naissance du répondant, qui s'apparente à celle des enquêtes réalisées par interviews téléphoniques. En ligne, le répondant voit l'âge calculé et peut soit le confirmer, soit corriger la date de naissance le cas échéant. Cette fonction a eu des effets très positifs sur la qualité des données de la date de naissance en 2006 dans le cas des ménages qui ont choisi ce mode de réponse. Dans le cas des autres répondants — ceux qui ont opté pour le questionnaire papier —, l'ajout d'un champ pour l'âge pourrait permettre de détecter des erreurs dans la date de naissance lors du traitement. Les inscriptions erronées pourraient alors être remplacées par les données corrigées de la date de naissance correspondant à l'âge déclaré par le répondant. Au moins deux autres pays, soit les États-Unis et l'Australie, posent une question sur l'âge dans le recensement en plus de la question sur la date de naissance.

Le champ « Âge » a initialement été testé lors des essais qualitatifs de 2008. Certains répondants s'étaient alors demandé pourquoi ils devaient fournir à la fois la date de naissance et l'âge. Cependant, ils ont quand même inscrit ces deux réponses. Ces résultats ont néanmoins mis en relief le risque d'augmentation du taux de non-réponse à la date de naissance, risque qu'il a fallu surveiller lors du Test du recensement de 2008. La date de naissance inscrite par les répondants reste très importante, puisqu'elle indique l'âge le jour précis du recensement (et non à la date à laquelle le répondant a rempli le questionnaire) et elle est essentielle à la production des estimations subséquentes de la population à différentes périodes de l'année.

Les résultats du Test du recensement de 2008 indiquent une légère baisse du taux de réponse à la date de naissance dans la version d'essai du questionnaire papier : 97,1 % pour les trois champs (année, mois et jour) comparativement à 99,6 % pour la version de contrôle. Tous les répondants qui ont rempli le questionnaire d'essai ont inscrit une réponse dans le champ « Âge ».

Le Test du recensement de 2009 a représenté une deuxième occasion de mettre cet ajout à l'essai. Parmi les répondants qui ont rempli le questionnaire papier en 2009, 98,3 % ont fourni une réponse à la date de naissance, 98,0 % après la suppression des réponses non valides. Lors du Recensement de 2006, le taux de réponses valides à la date de naissance s'est élevé à 99,2 % pour l'ensemble des répondants ayant rempli le questionnaire papier. Ces résultats indiquaient que les réponses à la date de naissance pouvaient diminuer, comme cela s'est produit dans le Test du recensement de 2008. Toutefois, 96,7 % des répondants en 2009 ont inscrit un âge valide. Le Test du recensement de 2009 a été suivi d'une évaluation complète des avantages que l'on entendait obtenir en combinant l'âge et la date de naissance pour corriger les erreurs durant le traitement. En conclusion, on a jugé que l'incidence positive générale de l'ajout du champ « Âge » sur la qualité des données surpassait les effets négatifs de la légère diminution du taux de réponse à la date de naissance attribuable à l'ajout de ce champ. On a donc recommandé d'ajouter le champ de l'âge sous la question 3 du questionnaire papier aux fins du Recensement de 2011.

3.6.2 État matrimonial – Suppression de « célibataire » après « Jamais légalement marié »

Par le passé, les essais qualitatifs fondés sur des interviews individuelles ont montré de façon répétée que de nombreux répondants hésitaient en voyant le terme « célibataire » dans la catégorie de réponse « Jamais légalement marié (célibataire) ». Les répondants semblaient répondre à la question sur l'état matrimonial comme il le fallait, en s'attachant à la partie « Jamais légalement marié », mais il était évident que l'emploi du mot « célibataire » comme synonyme de « jamais légalement marié » était de plus en plus dépassé. L'augmentation des ruptures de mariage et la progression des unions libres au cours des dernières décennies ne font pas de doute. Les conjoints de fait ne se considèrent généralement pas comme des célibataires même s'ils n'ont jamais été légalement mariés, alors que les personnes séparées, divorcées (ou même veuves) qui **ne** vivent **pas** en union libre peuvent se considérer comme des célibataires.

La suppression du mot « célibataire » de la catégorie « Jamais légalement marié (célibataire) » dans le Test du recensement de 2008 n'a pas donné lieu à des différences statistiquement significatives entre les panels de contrôle et les panels d'essai. Il semble donc que la suppression du mot « célibataire » de la première catégorie de l'état matrimonial n'ait pas eu d'effet.

Cependant, comme on l'a mentionné ci-dessus, il pourrait y avoir un effet **compensatoire** des deux formes possibles de confusion causée par le mot « célibataire » — chez les conjoints en union libre qui n'ont jamais été légalement mariés et chez les personnes divorcées, séparées ou veuves qui ne vivent pas en union libre. L'examen des résultats de la première question s'est fondé sur la comparaison des échantillons des panels de contrôle et des panels d'essai et sur le croisement des données sur l'état matrimonial (question 4) et l'union libre (question 5).

La répartition des réponses sur l'état matrimonial ne présente pas de différences statistiquement significatives entre les deux versions, que l'on ait répondu par l'affirmative à la question sur l'union libre ou que l'on ait répondu par la négative. L'analyse du couplage des enregistrements (couplage des réponses des répondants de 2008 à leurs réponses au Recensement de 2006) n'a pas fait ressortir d'écarts statistiquement significatifs entre les panels d'essai et les panels de contrôle au chapitre des taux de déclaration de la première catégorie de réponse sous la rubrique de l'état matrimonial.

Ces résultats semblent confirmer que la suppression du mot « célibataire » de la catégorie « Jamais légalement marié (célibataire) » n'a pas d'effets, pas même d'effets inverses qui pourraient s'annuler. On a recommandé d'apporter ce changement pour le Recensement de 2011.

3.6.3 Lien avec la Personne 1

Certaines des catégories de réponse à la question 6 sur le lien avec la Personne 1 ont été modifiées. Deux catégories de réponse ont été supprimées pour faire place à trois nouvelles. Les catégories « Grand-père ou grand-mère de la Personne 1 » et « Beau-frère ou belle-soeur de la Personne 1 » ont été supprimées puisqu'en 2006, seulement 0,04 % et 0,32 % des réponses y étaient respectivement associées. Les catégories « Chambreur ou chambreuse » et « Colocataire » ont été regroupées en une seule pour faire de la place à la troisième nouvelle catégorie.

Le Test du recensement de 2008 a été l'occasion de vérifier si les changements permettraient à plus de répondants de définir leur lien avec la Personne 1 en cochant une catégorie de réponse proposée plutôt qu'en écrivant en toutes lettres leur lien avec la Personne 1 sous la rubrique « Autre — Précisez ». Toute réduction du nombre de réponses en toutes lettres pourrait réduire le fardeau de réponse de même que les coûts de saisie et de codage pour le recensement. Les taux de réponses en toutes lettres (non pondérés) se sont établis à 1,2 % et 3,0 % dans les panels 2B de contrôle pour la population générale et la population autochtone respectivement, contre 0,6 % et 1,8 % seulement pour les panels d'essai correspondants. Il semble donc que le nouvel ensemble de catégories soit, globalement, plus complet que celui de la version de contrôle.

a) « Époux ou épouse de même sexe de la Personne 1 »

Le mariage de personnes de même sexe a été légalisé partout au Canada en juin 2005. Étant donné qu'il s'agissait d'un phénomène récent au moment du Recensement de 2006, ce type de mariage n'était pas associé à une catégorie de réponse à la question sur le lien avec la Personne 1. Les couples ainsi mariés devaient soit écrire en toutes lettres leur lien avec la Personne 1 sous la rubrique « Autre — Précisez », soit cocher la catégorie « Époux ou épouse de la Personne 1 ».

La mise à l'essai qualitative d'une nouvelle catégorie de réponse pour les conjoints mariés de même sexe, bien qu'elle ait été initialement faite en vue du Recensement de 2006, a été exécutée de nouveau en 2007 et en 2008 aux fins du Recensement de 2011. Dans le Test du recensement de 2008, la catégorie « Époux ou épouse **de même sexe** de la Personne 1 » a été ajoutée à la version d'essai du questionnaire. De plus, les mots « **de sexe opposé** » ont été ajoutés à la catégorie « Époux ou épouse de la Personne 1 ».

L'analyse des résultats du Test du recensement de 2008 révèle que plus de la moitié des ménages pour lesquels la réponse visant la deuxième personne de la liste était « Époux ou épouse de même sexe de la Personne 1 » avaient déclaré un sexe indiquant en fait un mariage entre personnes de sexe opposé. L'analyse du couplage des résultats du test de 2008 et des données du Recensement de 2006 a confirmé que les réponses relatives au sexe étaient correctes et que celles se rapportant au lien avec la Personne 1 étaient erronées. Heureusement, ces erreurs ne diffèrent pas des erreurs de réponse observées en 2001 et en 2006, alors qu'un taux très faible d'erreur de réponse chez les couples de sexe opposé à la

question sur le lien avec la Personne 1 s'était traduit par une surestimation du nombre de couples de même sexe. De telles erreurs peuvent être détectées et corrigées au cours du traitement des données. Les conjoints mariés de même sexe qui ont coché la bonne catégorie de lien et qui ont tous deux déclaré le même sexe pouvaient être dénombrés ainsi, tout comme les couples de même sexe en union libre l'avaient été lors des recensements antérieurs.

Par conséquent, pour 2011, on a recommandé d'ajouter la catégorie « Époux ou épouse **de même sexe** de la Personne 1 » (y compris les caractères gras) et d'insérer les mots « **de sexe opposé** » dans la catégorie de réponse « Époux ou épouse de la Personne 1 ».

b) Fils et filles

Trois nouvelles catégories de réponse pour les fils et les filles ont été ajoutées dans le Test du recensement de 2008 en remplacement de la catégorie habituelle « Fils ou fille de la Personne 1 ». Les modifications diffèrent selon la position de la personne, c'est-à-dire selon qu'il s'agit de la Personne 2 du ménage ou de la Personne 3 ou plus.

Dans la colonne de la Personne 2 et les colonnes suivantes, le mot « seulement » a été ajouté à la fin de la catégorie de réponse, qui devient alors « Fils ou fille de la Personne 1 seulement ». Dans la position 3 et les positions ultérieures, deux autres catégories ont été ajoutées : « Fils ou fille des personnes 1 et 2 » et « Fils ou fille de la Personne 2 seulement ». La figure 3.11 illustre ces catégories.

Figure 3.11 Catégories de réponse ayant trait aux fils et filles, pour les personnes en 3^e position et dans les positions suivantes

<input type="radio"/>	Fils ou fille des personnes 1 et 2
<input type="radio"/>	Fils ou fille de la Personne 1 seulement
<input type="radio"/>	Fils ou fille de la Personne 2 seulement

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.2.

Ces modifications avaient pour objectif de recueillir des renseignements supplémentaires sur les enfants d'une autre union, à partir desquels il serait aussi possible de déterminer le nombre de familles reconstituées et recomposées. Il importait toutefois de veiller à ce que le nombre total de fils et de filles concorde avec le nombre déclaré dans la version 2006 de la question.

La mise à l'essai qualitative des changements a donné des résultats positifs, les nouvelles catégories ayant été bien reçues par les personnes interviewées. Le Test du recensement de 2008 a également indiqué une incidence nulle sur le nombre total de fils et de filles déclaré pour le ménage. Quand on fait la somme des réponses aux trois catégories du questionnaire d'essai, on obtient la même proportion de réponses à la question 6 (excluant la Personne 1) que pour l'unique catégorie antérieure du questionnaire de contrôle (« Fils ou fille de la Personne 1 »). Ce constat tient pour les deux panels de la population générale (2A et 2B) et pour celui de la population autochtone.

Le Test du recensement de 2008 montre aussi que le questionnaire d'essai a produit à la question 6 un taux de réponse « Autre » correspondant aux enfants d'une autre union nettement inférieur à celui associé au questionnaire de contrôle. Ces résultats indiquent que

les personnes qui, autrement, auraient décrit en toutes lettres un lien d'enfant d'une autre union avec la Personne 1 ont attribué cette signification à la catégorie « Fils ou fille de la Personne 2 seulement » et ont utilisé cette catégorie de réponse.

À la lumière des résultats issus des essais qualitatifs et du Test du recensement de 2008, on a recommandé d'employer les catégories fils-filles aux fins du Test du recensement de 2009 et du Recensement de 2011.

c) « Fils ou fille en famille d'accueil de la Personne 1 »

La catégorie « Fils ou fille en famille d'accueil de la Personne 1 » a été ajoutée à la liste des catégories de réponse à la question sur le lien avec la Personne 1 lors du Test du recensement de 2008.

Cette nouvelle catégorie n'a pas suscité de difficultés lors des essais qualitatifs, et elle a été généralement bien reçue.

Dans le Test du recensement de 2008, lorsqu'on a comparé les résultats du questionnaire d'essai et ceux du questionnaire de contrôle, on a noté un taux de déclaration en toutes lettres de ce type de lien nettement inférieur pour le questionnaire d'essai que pour le questionnaire de contrôle, comme on s'y attendait. En outre, le taux de réponse « Fils ou fille en famille d'accueil » comme nouvelle catégorie de réponse du questionnaire d'essai a été beaucoup plus élevé que le taux de déclaration en toutes lettres correspondant à des enfants en famille d'accueil sous la rubrique « Autre — Précisez » lors du Recensement de 2006. Ces résultats sont considérés comme positifs parce qu'on présumait que le nombre de déclarations en toutes lettres d'enfants en famille d'accueil sous-estimait cette réalité. En effet, on peut penser que, en l'absence d'une catégorie explicite de réponse à cocher, les répondants choisiront souvent de cocher plutôt la catégorie « Fils ou fille de la Personne 1 » ou encore « Chambreur ou chambreuse ». La nouvelle catégorie visant les enfants en famille d'accueil pourrait enfin permettre de publier des chiffres distincts pour ce type de lien.

On a recommandé cette nouvelle catégorie pour le Test du recensement de 2009 et pour le Recensement de 2011 en supprimant toutefois la précision « de la Personne 1 », puisqu'elle n'a pas été jugée utile. On espère que l'ajout de cette catégorie de réponse permettra la publication de données fiables sur les enfants en famille d'accueil pour 2011.

3.7 Activités de la vie quotidienne

Figure 3.12 Questionnaire de contrôle

ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE	
<p>7 Cette personne a-t-elle une quelconque difficulté à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à se pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables?</p>	<p><input type="radio"/> Oui, parfois</p> <p><input type="radio"/> Oui, souvent</p> <p><input type="radio"/> Non</p>
<p>8 Est-ce qu'un état physique ou un état mental ou un problème de santé réduit la quantité ou le genre d'activités que cette personne peut faire :</p>	
<p>a) à la maison?</p>	<p><input type="radio"/> Oui, parfois</p> <p><input type="radio"/> Oui, souvent</p> <p><input type="radio"/> Non</p>
<p>b) au travail ou à l'école?</p>	<p><input type="radio"/> Oui, parfois <input type="radio"/> Non</p> <p><input type="radio"/> Oui, souvent <input type="radio"/> Ne s'applique pas</p>
<p>c) dans d'autres activités, par exemple, dans les déplacements ou les loisirs?</p>	<p><input type="radio"/> Oui, parfois</p> <p><input type="radio"/> Oui, souvent</p> <p><input type="radio"/> Non</p>

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.1.

Figure 3.13 Questionnaire d'essai

ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE	
<p>7 De façon constante ou périodique, cette personne a-t-elle de la difficulté :</p>	
<p>a) à entendre, même en utilisant un appareil auditif?</p>	<p><input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Parfois <input type="radio"/> Souvent ou toujours</p>
<p>b) à voir, même en portant des lunettes?</p>	<p><input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Parfois <input type="radio"/> Souvent ou toujours</p>
<p>c) à marcher ou à monter un escalier?</p>	<p><input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Parfois <input type="radio"/> Souvent ou toujours</p>
<p>d) à atteindre ou saisir un objet ou à se pencher?</p>	<p><input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Parfois <input type="radio"/> Souvent ou toujours</p>
<p>e) à communiquer dans sa propre langue?</p>	<p><input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Parfois <input type="radio"/> Souvent ou toujours</p>
<p>f) en raison d'un trouble psychologique ou émotif?</p>	<p><input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Parfois <input type="radio"/> Souvent ou toujours</p>

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.2.

L'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) est une enquête postcensitaire qui recueille de l'information sur les personnes ayant une incapacité. Pour que l'EPLA rejoigne sa population cible, toutes les personnes qui ont répondu au moins un « oui » à l'une ou l'autre des questions filtres sur l'incapacité dans le questionnaire du Recensement de la population de 2006 ont été incluses dans la base de sondage.

Ce test avait pour but d'évaluer une nouvelle formulation de questions dans le but de voir comment les personnes les percevaient et comment elles y répondaient.

Le test du recensement était une excellente occasion de mettre à l'essai de nouvelles questions de sélection afin de voir si ces dernières ont comme incidence de faire diminuer le nombre de faux positifs (c'est-à-dire les répondants ayant répondu positivement à une question filtre du recensement mais ne déclarant plus de limitations d'activités à l'EPLA).

D'abord, le fait que les taux de « oui » sont inférieurs pour le Québec a souvent été associé au fait que la question de sélection n'est pas **exactement** la même pour les deux langues du questionnaire; le test du recensement a donc été l'occasion de vérifier si l'ajout du mot « quelconque » à la version contrôle (« une quelconque difficulté ») pouvait rendre la question en français comparable à celle en anglais (« Does this person have **any** difficulty... »).

Ensuite, puisqu'il est supposé que des personnes répondent « Non » à la question 7 dans sa forme habituelle (Recensement de 2006) étant donné qu'elles croient que pour répondre « oui », il faut avoir TOUTES les limitations proposées, il fut suggéré de questionner les participants sur les mêmes limitations, mais séparément, dans le but de réduire l'effet de groupe associé à la forme habituelle. Les taux de « oui » obtenus au test du recensement à l'aide de la version d'essai du questionnaire ont donc été examinés.

Malgré l'ajout du mot « quelconque » dans le questionnaire français de la version de contrôle, il subsiste toujours un écart important entre le taux de « oui » à la question 7 des questionnaires français et anglais. Si l'ajout du mot « quelconque » avait eu un effet important, une plus grande proportion de participants ayant déclaré « Non » à la question 7 au recensement et « oui » au test pour les questionnaires français que pour les questionnaires anglais aurait dû être observée, ce qui ne fut pas le cas. Il n'y a donc aucune preuve que l'ajout du mot « quelconque » a eu un effet sur la réponse donnée.

Pour la version d'essai des questions filtres, un taux de « oui » global plus élevé a été obtenu. Ainsi, 23,0 % de la population a déclaré avoir une incapacité. Il semble que la version de contrôle n'arrive pas toujours à bien cerner certains problèmes ou certaines conditions, notamment les problèmes émotifs (7f), psychologiques (8b) ou d'apprentissage (8c).

Le taux de « Souvent ou toujours » pour la version d'essai des questions filtres est, de manière significative, supérieur à celui de la version de contrôle. La différence des taux de « Parfois » n'est pas significative entre les deux versions du questionnaire, mais il reste que le taux est inférieur pour la version d'essai.

Cette augmentation du taux de « Oui, souvent » est possiblement causée par les personnes âgées de 75 ans et plus, où l'augmentation du taux est significative (15,0 % par rapport à 27,0 %). Ce phénomène est peut-être causé par la modification du choix de réponse, allant de « Oui, souvent » à « Souvent ou toujours ». Il y a possiblement des personnes plus âgées qui se sont senties interpellées par la partie « toujours ».

La question « avez-vous des problèmes à marcher » est celle qui a obtenu la plus grande proportion de réponses « Souvent ou toujours » parmi les personnes âgées de 75 ans et plus ayant répondu au moins une fois « Souvent ou toujours ». En effet, 56,2 % de celles-ci ont dit avoir « Souvent ou toujours » des problèmes à marcher, et 22,1 %^E ont dit avoir « Parfois » des problèmes.

3.8 Renseignements socioculturels

3.8.1 Origine ethnique

Dans le Test du recensement de 2008, on a utilisé des listes d'exemples différentes dans les deux versions du questionnaire, particulièrement en ce qui concerne les origines autochtones. La version de contrôle proposait pour l'origine autochtone les exemples cri, mi'kmaq, salish, métis, inuit, alors que la version d'essai proposait Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis, Inuit.

Le recours à des exemples différents dans les deux versions du questionnaire a eu une incidence sur les résultats, comme le montre le tableau ci-dessous. Les répondants étaient plus enclins à donner des réponses « générales » sur l'origine autochtone (p. ex., Première Nation) lorsque ces types de réponse figuraient parmi les exemples dans le questionnaire.

Tableau 3.4 Fréquence des réponses à la question 17 par les Autochtones

Réponse donnée	Panel de contrôle		Panel d'essai	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Réponses spécifiques liées aux Premières Nations (p. ex., cri, salish)	28	31	13	9
Métis	26	29	40	27
Inuit	0	0	0	0
Autres réponses « générales » liées aux Autochtones (p. ex., Première Nation, Indien)	37	41	93	64
Total des réponses liées aux Autochtones	91	100	146	100

Source : Statistique Canada, résultats du Test du recensement de 2008.

Compte tenu de ces résultats, nous recommandons d'utiliser la version de contrôle du questionnaire (c'est-à-dire celle qui donne des exemples plus précis d'origines autochtones) afin de mieux connaître la diversité de l'héritage culturel des Premières Nations.

3.8.2 Groupe de population

Après la tenue du Test du recensement de 2008, on a recommandé de modifier légèrement les instructions associées à la question sur le groupe de population pour indiquer explicitement que les renseignements sont recueillis conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, sa réglementation et ses directives.

Comme cette modification n'a pas été mise à l'essai lors des Tests du recensement de 2008 et de 2009, il n'est pas possible de déterminer si elle aura une incidence sur les taux et les structures de réponse. On s'attend toutefois à ce qu'elle ait des effets minimes ou nuls sur les données de la question 19.

3.8.3 Lieu de naissance des parents

Après la tenue du Test du recensement de 2008, les instructions de saut précédant les questions sur la mobilité (et qui s'appliquaient également à la question sur le lieu de naissance des parents) ont été déplacées, de sorte que la question sur le lieu de naissance des parents s'adresse désormais à toutes les personnes faisant partie de la population cible (plutôt qu'à la population âgée de 15 ans et plus seulement, comme c'était le cas en 2006).

L'application de cette question à la population âgée de 0 à 14 ans enrichira la variable sur le statut des générations. Cependant, comme cette modification n'a pas été mise à l'essai lors des Tests du recensement de 2008 et de 2009, il n'est pas possible de déterminer si elle aura une incidence sur les taux et les structures de réponse.

3.8.4 Questions sur l'identification autochtone

Les trois questions d'identification autochtone étaient restées inchangées au cours des trois derniers recensements, soit ceux de 1996, de 2001 et de 2006.

En 2007, plus de 350 utilisateurs des données sur les Autochtones, dans plus de 40 endroits dans l'ensemble du Canada, ont participé aux discussions régionales afin d'examiner les questions utilisées pour produire des données sur les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis.

a) Groupe autochtone

Figure 3.14 Question sur le groupe autochtone (questionnaire de contrôle)

<p>18 Cette personne est-elle un Autochtone, c'est-à-dire un Indien de l'Amérique du Nord, un Métis ou un Inuit (Esquimau)?</p> <p><i>Si «Oui» cochez «(X)» le ou les cercles qui décrivent le mieux cette personne maintenant.</i></p>	<p><input type="radio"/> Non → Continuez à la question suivante</p> <p><input type="radio"/> Oui, Indien de l'Amérique du Nord → Passez à la question 20</p> <p><input type="radio"/> Oui, Métis</p> <p><input type="radio"/> Oui, Inuit (Esquimau)</p>
--	---

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.1.

À la lumière des discussions régionales avec les utilisateurs des données sur les Autochtones, les changements suivants ont été apportés au questionnaire d'essai :

- Le terme « Indien de l'Amérique du Nord » a été remplacé par « Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord) ».
- Le terme « Inuit (Esquimau) » a été remplacé par « Inuk (Inuit) ».
- L'instruction « **Nota : Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord) comprend les Indiens avec statut et les Indiens sans statut** » a été ajoutée à la question.
- Les catégories de réponse ont été modifiées au besoin.

Figure 3.15 Question sur le groupe autochtone (questionnaire d'essai)

18 Cette personne est-elle un Autochtone, c'est-à-dire Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuit)?

Nota : Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord) comprend les Indiens avec statut et les Indiens sans statut.

Si «Oui» cochez «⊗» le ou les cercles qui décrivent le mieux cette personne maintenant.

Non, pas un Autochtone
 Oui, Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord)
 Oui, Métis
 Oui, Inuk (Inuit)

Continuez à la question suivante

Passez à la question 20

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.2.

Durant les essais qualitatifs, les participants ont signifié leur préférence pour la version d'essai de cette question. Ils ont dit préférer la nouvelle terminologie et un format de réponse qui indique clairement comment les répondants des Premières Nations sans statut devraient s'identifier.

Les résultats du test du contenu ont confirmé que les changements proposés ne se traduisent pas par une hausse appréciable de la non-réponse, et on ne s'attend pas à ce qu'ils provoquent une rupture dans la comparabilité des données avec celles des recensements antérieurs.

Les taux de non-réponse sont présentés au tableau 3.5. Les écarts observés entre les taux pour chaque panel ne sont pas statistiquement significatifs.

Tableau 3.5 Taux de non-réponse à la question 18 selon le groupe de population et le panel

Groupe de population	Panel de contrôle	Panel d'essai
	pourcentage	
Panel de la population générale	4,2	5,0
Panel autochtone	3,8	4,1

Source : Statistique Canada, résultats du Test du recensement de 2008.

L'analyse du couplage des données de 2006 et 2008 (pour les mêmes répondants) montre qu'une grande majorité des répondants de chaque panel ont donné la même réponse qu'en 2006, tant pour la version de contrôle de la question que pour la version d'essai.

Tableau 3.6 Taux de réponses identiques en 2008 et 2006 selon le panel pour chaque groupe de population

Groupe de population et réponse à la question d'identification autochtone	Panel de contrôle	Panel d'essai
	pourcentage	
Panel de la population générale		
« Non-Autochtone » en 2006 et 2008	95,5	94,8
Panel de la population autochtone		
« Indien de l'Amérique du Nord » en 2006 et 2008	69,0	77,7
« Métis » en 2006 et 2008	73,0	69,9

Source : Statistique Canada, résultats couplés des Tests du recensement de 2006 et de 2008.

Identification autochtone potentiellement erronée – Panel de la population générale

On a comparé les versions de contrôle et d'essai de la question sur le groupe autochtone (question 18) dans le panel de la population générale. On a considéré les répondants comme étant de faux positifs (c'est-à-dire des non-Autochtones s'étant incorrectement identifiés comme des Autochtones) s'ils étaient nés à l'extérieur du Canada, des États-Unis, de l'Allemagne ou du Groenland et n'avaient pas déclaré une origine ethnique des Premières Nations.

Durant les essais qualitatifs des questions, certains répondants ont observé que le terme « Métis » en français pouvait être interprété comme une combinaison de deux ou de plusieurs groupes ethniques, pas nécessairement autochtones. Dans les deux questionnaires 2B de contrôle et d'essai, aucun répondant ayant rempli le questionnaire français et ayant déclaré une identité métisse n'avait des origines ethniques mixtes sans ascendance autochtone canadienne.

Conformément à ces critères définissant les faux positifs, les faux positifs dans l'identification autochtone ont représenté moins de 1 % des réponses tant dans la version de contrôle que dans la version d'essai de cette question. Dans les cas de faux positifs liés à l'identification autochtone, les réponses aux autres questions seront vérifiées et, le cas échéant, la réponse à la question 18 sera corrigée lors du traitement.

b) Statut d'Indien inscrit ou des traités

Figure 3.16 Question sur le statut d'Indien inscrit ou des traités (version de contrôle)

21 Cette personne est-elle un Indien des traités ou un Indien inscrit aux termes de la <i>Loi sur les Indiens</i> du Canada?	<input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui, Indien des traités ou Indien inscrit
---	--

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.1.

Figure 3.17 Question sur le statut d'Indien inscrit ou des traités (version d'essai)

20 Cette personne est-elle un Indien avec statut (Indien inscrit ou des traités) aux termes de la <i>Loi sur les Indiens</i> du Canada?	<input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui, Indien avec statut (Indien inscrit ou Indien des traités)
--	---

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.2.

Parmi les changements recommandés par les participants aux discussions régionales et aux essais qualitatifs figure le positionnement de cette question avant la question sur l'appartenance à une Première Nation ou à une bande indienne pour qu'elle s'enchaîne plus logiquement à la question sur le groupe autochtone. Par conséquent, dans la version d'essai du questionnaire, ces deux questions ont été inversées. Le terme « statut », qui est utilisé couramment et bien compris par les membres des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), a été employé dans la question.

Les taux de non-réponse sont présentés au tableau 3.7. Les écarts observés entre les taux pour chaque panel ne sont pas statistiquement significatifs.

Tableau 3.7 Taux de non-réponse à la question sur le statut d'Indien inscrit ou des traités selon le panel et le groupe de population

Groupe de population	Panel de contrôle	Panel d'essai
	pourcentage	
Panel de la population générale	4,7	4,3
Panel autochtone	6,0	4,6

Source : Statistique Canada, résultats du Test du recensement de 2008.

Les réponses données à cette question dans le panel des Autochtones révèlent très peu de différences entre les deux questionnaires pour ce qui est du statut déclaré.

Tableau 3.8 Réponse choisie à la question sur le statut d'Indien inscrit ou des traités pour les panels autochtones (3B1 et 3B2)

Groupe de population	Panel de contrôle	Panel d'essai
	pourcentage	
Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord)	85,0	83,5
Métis	11,0	11,6

Source : Statistique Canada, résultats du Test du recensement de 2008.

Après le test du contenu, on a noté une erreur dans la position des parenthèses dans le libellé de cette question. La question a été corrigée comme suit et recommandée pour l'Enquête nationale auprès des ménages.

Figure 3.18 Question sur le statut d'Indien inscrit ou des traités, version définitive

<p>20 Cette personne est-elle un Indien avec statut (Indien inscrit ou des traités aux termes de la <i>Loi sur les Indiens</i> du Canada)?</p>	<p><input type="radio"/> Non</p> <p><input type="radio"/> Oui, Indien avec statut (Indien inscrit ou des traités)</p>
---	---

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, questionnaires N1 et N2.

c) Appartenance à une Première Nation ou à une bande indienne

Figure 3.19 Question sur l'appartenance à une Première Nation ou à une bande indienne (version de contrôle)

<p>20 Cette personne appartient-elle, à une bande indienne ou à une Première nation?</p>	<p><input type="radio"/> Non</p> <p><input type="radio"/> Oui, appartient à une bande indienne ou à une Première nation</p> <p>Précisez la bande indienne ou la Première nation (p. ex., Musqueam)</p> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div>
---	--

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.1.

Figure 3.20 Question sur l'appartenance à une Première Nation ou à une bande indienne (version d'essai)

<p>21 Cette personne est-elle membre d'une Première Nation/bande indienne?</p> <p><i>Si «Oui» de quelle Première Nation ou bande indienne?</i></p>	<p><input type="radio"/> Non</p> <p><input type="radio"/> Oui, membre d'une Première Nation/ bande indienne</p> <p>Précisez la Première Nation/ bande indienne</p> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div>
---	--

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.2.

Dans la version d'essai de cette question, on a inversé les termes « bande indienne » et « Première Nation » par rapport à l'ordre apparaissant dans la version de contrôle pour tenir compte des préférences exprimées durant la mise à l'essai de la question. De plus, la mention « (p. ex., Musqueam) » qui figurait dans chacune des colonnes de réponse a été supprimée de la question d'essai pour faire place à une ligne supplémentaire réservée à l'inscription en toutes lettres du nom de la bande indienne. Les participants aux discussions régionales avaient indiqué qu'une ligne ne suffit pas pour écrire le nom de plusieurs bandes indiennes au Canada.

Les taux de non-réponse sont présentés au tableau 3.9. Les écarts observés entre les taux pour chaque panel ne sont pas statistiquement significatifs.

Tableau 3.9 Taux de non-réponse à la question sur l'appartenance à une Première Nation ou à une bande indienne selon le panel et le groupe de population

Groupe de population	Panel de contrôle	Panel d'essai
	pourcentage	
Panel de la population générale	3,8	5,6
Panel autochtone	4,1	6,3

Source : Statistique Canada, résultats du Test du recensement de 2008.

Le questionnaire d'essai a donné lieu à une légère augmentation du pourcentage de noms de bande valides dans les réponses en toutes lettres.

Tableau 3.10 Taux de réponses en toutes lettres à la question sur l'appartenance à une Première Nation ou à une bande indienne pour les panels autochtones (3B1 et 3B2)

Taux de réponses en toutes lettres	Panel de contrôle	Panel d'essai
	pourcentage	
Réponses en toutes lettres	16,7	16,9
Noms de bande valides inscrits en toutes lettres	13,0	14,6

Source : Statistique Canada, résultats du Test du recensement de 2008.

Durant les essais qualitatifs subséquents menés dans les communautés des réserves, les participants ont indiqué que si l'objectif visé est d'obtenir le nom précis de la bande indienne des répondants (par exemple, la « Nation crie de Chisasibi ») plutôt que le nom de la nation indienne ou de la tribu (par exemple, les « Cris »), il faudrait inclure des exemples précis dans la question. On a donc recommandé d'inclure trois exemples de noms de Premières Nations ou de bandes indiennes dans les questionnaires 2B et 2D du recensement : l'un portant la mention « bande indienne » dans le nom, l'un portant la mention « Première Nation » dans le nom et l'un ne portant ni l'une ni l'autre de ces mentions. La question est formulée comme suit.

Figure 3.21 Question sur l'appartenance à une Première Nation ou à une bande indienne, version définitive

<p>21 Cette personne est-elle membre d'une Première Nation/bande indienne?</p> <p><i>Si «Oui» de quelle Première Nation/bande indienne?</i></p> <p><i>Par exemple, Atikamekw de Manawan, Première Nation de Sturgeon Lake, bande indienne Musqueam.</i></p>	<p><input type="radio"/> Non</p> <p><input type="radio"/> Oui, membre d'une Première Nation/bande indienne</p> <p>↓ Précisez la Première Nation/bande indienne.</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
--	---

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, questionnaire N2.

Les changements apportés aux trois questions sur l'identification autochtone ont été proposés aux fins du Test du recensement de 2009 et du questionnaire complet du recensement, lequel a été remplacé par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

3.8.5 Religion

Figure 3.22 Religion

<p>22 Quelle est la religion de cette personne?</p> <p><i>Indiquez une confession ou une religion précise, même si cette personne n'est pas pratiquante. Par exemple, catholique romaine, église unie, anglicane, baptiste, luthérienne, musulmane, presbytérienne, pentecôtiste, juive, bouddhiste, hindoue, sikh, grecque orthodoxe, etc.</i></p>	<p><i>Précisez une seule confession ou une seule religion seulement.</i></p> <p> <input type="text"/> </p> <p> <input type="text"/> </p> <p><input type="radio"/> Aucune religion</p>
--	---

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.2.

La question sur la religion n'a pas été posée au Recensement de 2006, de sorte qu'elle n'apparaît que sur le questionnaire d'essai du Test du recensement de 2008.

Bien que le libellé de la question figurant dans le test du recensement soit celui de la question posée au Recensement de 2001, il existe trois grandes différences entre ces deux questions :

- changement de la liste des exemples à la lumière des résultats de 2001, ce qui signifie que l'ordre des exemples a été établi en fonction de la fréquence des résultats obtenus en 2001
- remplacement du terme « islam » par le terme « musulmane », de sorte que les exemples de religion soient cités de façon cohérente
- modification du format du champ de réponse, soit deux champs de réponse subdivisés en 11 cases chacun plutôt qu'un seul champ sans subdivision comme en 2001.

Ces modifications ont produit les résultats suivants :

- La mise à jour de la liste des exemples ne semble pas avoir eu d'effets significatifs sur les structures de réponse.
- Le remplacement du terme « islam » par le terme « musulmane » semble avoir eu un effet sur les structures de réponse. Lors du Test du recensement de 2008, 87 % des répondants (90 sur 104) ayant déclaré l'Islam comme religion ont inscrit « musulmane » (ou des variantes du terme, comme « Moslem », « Muslim ») sur le questionnaire. Lors du Recensement de 2001, seulement 30 % avaient inscrit « musulmane », les autres ayant indiqué « islam » (ou des variantes, comme « islamique »). Autrement dit, en raison du remplacement du terme « islam » par le terme « musulmane », les répondants semblaient plus susceptibles d'inscrire « musulmane » plutôt qu'« islam ».
- Très peu de répondants (moins de 10) ont déclaré plus d'une religion. Nous ne pouvons pas conclure que l'utilisation de deux champs segmentés augmentera le nombre de personnes déclarant plus d'une religion.

Compte tenu de ces résultats, nous recommandons d'utiliser la liste d'exemples figurant dans la version d'essai du questionnaire. Cette façon de procéder maintient la pratique de longue date qui consiste à choisir les exemples en fonction des réponses les plus fréquentes fournies au recensement précédent.

De plus, à la lumière des discussions avec des spécialistes des études islamiques, on devrait utiliser le terme « musulmane » dans l'exemple plutôt que le terme « islam ». En effet, le terme « islam » renvoie à la religion, tandis que le terme « musulmane » renvoie à la personne qui s'identifie à cette religion. De même, le catholicisme romain renvoie à la religion, mais nous utilisons le terme « catholique romaine » dans le questionnaire parce que c'est ainsi que les personnes s'identifient. On prévoit que cette modification n'aura pas d'incidence sur la diffusion des données, le terme « musulmane » apparaissant déjà dans les tableaux diffusés lors du Recensement de 2001 et des recensements antérieurs.

3.9 Mobilité et migration

Par le passé, les questions sur la mobilité visaient les personnes âgées de 15 ans et plus. On procédait ainsi principalement pour réduire le fardeau de réponse et les coûts de saisie. Puisque les données sur la mobilité et la migration des personnes âgées de moins de 15 ans peuvent être imputées à partir des renseignements sur la mobilité et la migration des parents sans grand risque d'erreur, les questions sur la mobilité ne visaient pas les jeunes de moins de 15 ans, dans le but de réduire le fardeau de réponse. Cependant, ces dernières années, le nombre de familles recomposées a augmenté, tout comme le nombre de gardes partagées accordées après un divorce. Le nombre d'adoptions suit la même tendance. Tous ces phénomènes pourraient réduire l'exactitude des données sur la mobilité et la migration des personnes âgées de moins de 15 ans. Les données sur la mobilité et la migration des enfants obtenues par une imputation arbitraire ne sont pas nécessairement meilleures que celles fournies directement par les répondants.

Le Test du recensement de 2008 a permis de mesurer l'incidence de poser cette question à toutes les personnes.

La figure 3.23 montre la question 22 (la population cible) et la question 23 (la première question sur la mobilité).

Figure 3.23 Question sur la mobilité (il y a 1 an)

<p>22 Répondez aux questions 23 à 52 pour chaque personne âgée de 15 ans et plus.</p>	 <p>Continuez seulement pour chaque personne âgée de 15 ans et plus (née avant le 13 mai 1993)</p>
<p>MOBILITÉ</p>	
<p>23 Où cette personne habitait-elle il y a 1 an, c'est-à-dire le 13 mai 2007?</p> <p>Cochez « (X) » un seul cercle.</p> <p>Nota : Pour ceux qui cochent le troisième cercle: Veuillez donner le nom de la ville plutôt que celui de la région métropolitaine à laquelle elle appartient.</p> <p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Saanich plutôt que Victoria (région métropolitaine); • St-Albert plutôt qu'Edmonton (région métropolitaine); • Laval plutôt que Montréal (région métropolitaine). 	<p><input type="radio"/> Habite à l'adresse actuelle</p> <p><input type="radio"/> Habite à une autre adresse dans le ou la même ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne</p> <p><input type="radio"/> Habite un ou une autre ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne du Canada</p> <p>↓ Précisez le nom de :</p> <p>Ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne</p> <div style="border: 1px solid black; width: 250px; height: 20px; margin-bottom: 5px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 250px; height: 20px; margin-bottom: 5px;"></div> <p>Province/territoire</p> <div style="border: 1px solid black; width: 80px; height: 20px; margin-bottom: 5px;"></div> <p>Code postal</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; width: 40px; height: 20px; margin-bottom: 5px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 40px; height: 20px; margin-bottom: 5px;"></div> </div> <p><input type="radio"/> Habite à l'extérieur du Canada</p> <p>↓ Précisez le nom du pays</p> <div style="border: 1px solid black; width: 250px; height: 20px; margin-bottom: 5px;"></div>

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire de contrôle 2B.1.

Dans le questionnaire d'essai, l'instruction « Répondez aux questions 26 à 56 pour chaque personne âgée de 15 ans et plus » suivait les questions sur la mobilité. Le libellé des questions sur la mobilité est demeuré le même.

Figure 3.24 Question sur la mobilité (il y a 1 an)

MOBILITÉ	
<p>23 Où cette personne habitait-elle il y a 1 an, c'est-à-dire le 13 mai 2007?</p> <p>Cochez «<input checked="" type="checkbox"/>» un seul cercle.</p> <p>Nota : Pour ceux qui cochent le troisième cercle: Veuillez donner le nom de la ville plutôt que celui de la région métropolitaine à laquelle elle appartient.</p> <p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Saanich plutôt que Victoria (région métropolitaine); • St-Albert plutôt qu'Edmonton (région métropolitaine); • Laval plutôt que Montréal (région métropolitaine). 	<p><input type="radio"/> Habite à l'adresse actuelle</p> <p><input type="radio"/> Habite à une autre adresse dans le ou la même ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne</p> <p><input type="radio"/> Habite un ou une autre ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne du Canada</p> <p>↓ Précisez le nom de :</p> <p>Ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne</p> <p><input type="text"/></p> <p><input type="text"/></p> <p>Province/territoire <input type="text"/></p> <p>Code postal <input type="text"/> <input type="text"/></p> <p><input type="radio"/> Habite à l'extérieur du Canada</p> <p>↓ Précisez le nom du pays</p> <p><input type="text"/></p>

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire d'essai 2B.2.

L'analyse des réponses visant les parents et les enfants de moins de 15 ans dans le questionnaire d'essai révèle des différences négligeables tant pour la « mobilité il y a 1 an » que pour la « mobilité il y a 5 ans ». Toutefois, le nombre de familles avec enfants est trop faible pour que l'on puisse déterminer une structure claire de réponse dans la famille.

L'inclusion des personnes âgées de moins de 15 ans n'accroît pas les coûts de saisie parce que les questionnaires sont soumis à un balayage optique et que les réponses lues optiquement sont converties en caractères par des logiciels de reconnaissance optique de caractères (ROC) ou de reconnaissance intelligente de caractères (RIC). Cependant, le fardeau de réponse s'alourdira quelque peu. Le nombre d'opérations de codage augmentera également, mais deux des modules de contrôle et d'imputation qui imputent des données sur la mobilité pour les personnes de moins de 15 ans à partir des renseignements des parents verront leur charge s'alléger.

Aux fins du Test du recensement de 2009, on a recommandé d'ajouter une nouvelle catégorie de réponse pour chacune des questions sur la mobilité dans le cas des enfants nés après les dates de référence (c.-à-d. « Est née après le 10 mai 2008 » et « Est née après le 10 mai 2004 ») et d'inclure l'ensemble des personnes dans la population cible pour les questions sur la mobilité et la question 25 sur le lieu de naissance des parents.

On a également proposé ces changements de contenu pour le questionnaire complet du recensement, lequel a été remplacé par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

3.10 Scolarité

3.10.1 Ajout du titre de compagnon

Figure 3.25 Obtention d'un certificat ou d'un diplôme d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers

<p>28 Cette personne a-t-elle obtenu un certificat ou un diplôme d'apprenti inscrit, d'une école de métiers ou d'un centre de formation professionnelle?</p> <p>Cochez «<input checked="" type="checkbox"/>» plus d'un cercle, s'il y a lieu.</p> <p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • coiffure • opération de machine CNC 	<p>Certificat ou diplôme d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat de compagnon ou un certificat de qualification professionnelle</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat d'apprenti inscrit</p> <p><input type="radio"/> Oui, un autre certificat ou diplôme d'une école de métiers ou d'un centre de formation professionnelle</p> <p><input type="radio"/> Non</p>
--	---

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.2.

Les consultations en vue du Recensement de 2011 ont soulevé la nécessité de mieux représenter les différents parcours pouvant mener à l'obtention d'un certificat à partir des questions sur les métiers.

On se préoccupait tout particulièrement des compagnons désignés par les termes « travailleurs qualifiés » ou « challengers ». Les travailleurs qualifiés sont des travailleurs de métiers ayant une certification qui n'ont pas suivi un programme d'apprentissage ou une autre formation structurée, mais qui ont acquis suffisamment d'expérience professionnelle pour passer un examen leur permettant d'obtenir un certificat de leur province ou de leur territoire. On ne sait pas comment ces personnes ont répondu lors du Recensement de 2006 : ont-elles considéré leur certificat comme un équivalent du certificat d'apprenti inscrit ou comme un « autre » certificat d'une école de métiers, ou comme ni l'un ni l'autre puisqu'il n'a pas été obtenu dans le cadre d'un programme de formation en classe? On a donc ajouté la catégorie « Oui, un certificat de compagnon ou un certificat de qualification professionnelle » à la question 28 du questionnaire d'essai 2B.2.

Les données recueillies dans le contexte du Test du recensement de 2008 montrent que l'ajout de la catégorie du compagnon au questionnaire s'est traduit par une baisse significative des réponses à la catégorie « Apprenti inscrit » de la variable Plus haut certificat, diplôme ou grade, et par une rupture de la comparabilité des données chronologiques. De plus, la distinction entre le concept de compagnon et le concept d'apprenti inscrit est peu probante puisque le certificat de qualification professionnelle (titre de compagnon) est généralement décerné avec le certificat d'apprenti.

Pour le Test du recensement de 2009, le titre de compagnon a été intégré à la catégorie des apprentis inscrits.

Figure 3.26 Obtention d'un certificat ou d'un diplôme d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers

<p>28 Cette personne a-t-elle obtenu un certificat ou un diplôme d'apprenti inscrit, d'une école de métiers ou d'un centre de formation professionnelle?</p> <p>Cochez «(X)» plus d'un cercle, s'il y a lieu.</p> <p>Par exemple : coiffure, cuisine, électricien, charpenterie.</p>	<p>Certificat ou diplôme d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat d'apprenti inscrit (y compris un certificat de qualification professionnelle, un titre de compagnon)</p> <p><input type="radio"/> Oui, un autre certificat ou diplôme d'une école de métiers ou d'un centre de formation professionnelle</p> <p><input type="radio"/> Non</p>
---	--

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2009, questionnaire 2B.

Les résultats des essais montrent que le tiers de ceux qui ont déclaré détenir un certificat d'apprenti inscrit ou de compagnon en 2009 avaient déclaré avoir un « autre certificat d'une école de métiers » en 2006. Ces résultats laissent penser que l'ajout du titre de compagnon en 2009 a aidé les travailleurs qualifiés à répondre avec plus de précision.

On a recommandé d'inclure le titre de compagnon dans la catégorie des apprentis inscrits figurant dans les questions sur la scolarité.

3.10.2 Question 29 – Structures de réponse aux questions sur les études dans les écoles de métiers et sur les études collégiales

Figure 3.27 Obtention d'un certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire

<p>29 Cette personne a-t-elle obtenu un certificat ou un diplôme d'études collégiales, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire? (Autres que les certificats ou diplômes déclarés à la question 28.)</p> <p>Cochez «(X)» plus d'un cercle, s'il y a lieu.</p> <p>Par exemple : technique de comptabilité, agent d'immeuble, technique de génie industriel, hygiène dentaire, adjoint juridique.</p>	<p>Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat ou diplôme d'un programme de moins de 3 mois</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat ou diplôme d'un programme de 3 mois à moins de 1 an</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat ou diplôme d'un programme de 1 an à 2 ans</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat ou diplôme d'un programme de plus de 2 ans</p> <p><input type="radio"/> Non</p>
--	---

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2009, questionnaire 2B.

Les quatre premières questions du module de la scolarité du questionnaire visent à recueillir des données sur les différents certificats, diplômes ou grades détenus par toutes les personnes âgées de 15 ans et plus.

En 2006, les données semblaient indiquer qu'un certain nombre de répondants avaient déclaré une même attestation professionnelle deux fois, comme certificat d'une école de métiers **et** comme certificat d'un collège. Il est possible que cette double comptabilisation tienne au fait que des répondants ayant suivi un programme d'apprenti inscrit aient déclaré leur certificat à la question 28 (métiers/formation professionnelle) et aient ensuite déclaré la partie des cours en

classe du même programme d'apprentissage, souvent suivis dans un collège, à la question 29 (études collégiales).

En 2009, on a ajouté à la question sur les études collégiales la précision « (Autres que les certificats ou diplômes déclarés à la question 28) » pour tenter de réduire ce double compte non voulu. Les essais qualitatifs menés avant le Test du recensement de 2009 indiquent que cet ajout a été bien compris et qu'il produisait les effets escomptés. Les résultats du Test du recensement de 2009 n'ont pas confirmé la baisse attendue de déclaration à la fois d'un certificat d'une école de métiers et d'un certificat collégial d'un programme de 3 mois à moins de 1 an.

Étant donné que l'ajout a été bien compris lors des essais qualitatifs, que le taux de non-réponse à la question en 2009 était semblable à celui observé en 2006, et que la précision a permis d'éliminer une ambiguïté possible pour de nombreux répondants, on a proposé d'apporter cette modification aux fins du questionnaire complet du recensement, lequel a été remplacé par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

3.10.3 Ajout du terme « universitaire » dans les catégories de réponse

Figure 3.28 Certificat, diplôme ou grade universitaire

<p>30 Cette personne a-t-elle obtenu un diplôme ou un certificat universitaire?</p> <p>Cochez « (X) » plus d'un cercle, s'il y a lieu.</p>	<p>Diplôme ou certificat universitaire</p> <p><input type="radio"/> Oui, un diplôme ou un certificat universitaire inférieur au baccalauréat</p> <p><input type="radio"/> Oui, un baccalauréat (y compris LL.B.)</p> <p><input type="radio"/> Oui, un diplôme ou un certificat universitaire supérieur au baccalauréat</p> <p><input type="radio"/> Oui, une maîtrise</p> <p><input type="radio"/> Oui, un diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie</p> <p><input type="radio"/> Oui, un doctorat (diplôme délivré)</p> <p><input type="radio"/> Non</p>
--	--

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.2.

Dans le Test du recensement de 2008, le terme « universitaire » a été ajouté aux première et troisième catégories de réponse à la question 30 afin de distinguer les certificats décernés par les universités de ceux décernés par d'autres établissements comme les collèges ou les écoles de métiers. Lors du Recensement de 2006, on avait observé une hausse de 85 % des déclarations d'un « certificat ou d'un diplôme inférieur au baccalauréat » au sein de la population de 15 ans et plus, et cette augmentation n'était pas apparente dans les données de l'Enquête sur la population active (hausse de 5 %). En 2006, le libellé n'indiquait peut-être pas clairement que la catégorie visait les certificats **de niveau universitaire**.

Les résultats du Test du recensement de 2008 indiquent que la proportion de la population âgée de 15 ans et plus détenant « un certificat ou un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat » s'élevait à 5,5 % dans la version de contrôle et à un peu moins, soit 5,1 %, dans la version d'essai pour cette question.

Figure 3.29 Certificat, diplôme ou grade universitaire

<p>30 Cette personne a-t-elle obtenu un certificat, un diplôme ou un grade universitaire?</p> <p>Cochez «<input checked="" type="checkbox"/>» plus d'un cercle, s'il y a lieu.</p>	<p>Certificat, diplôme ou grade universitaire</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat ou un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat</p> <p><input type="radio"/> Oui, un baccalauréat (y compris LL.B.)</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat ou un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat</p> <p><input type="radio"/> Oui, une maîtrise</p> <p><input type="radio"/> Oui, un diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie</p> <p><input type="radio"/> Oui, un doctorat acquis</p> <p><input type="radio"/> Non</p>
--	--

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2009, questionnaire 2B.

Dans le Test du recensement de 2009, les termes « inférieur » et « supérieur » ont été inscrits en gras et ont conservé leur place stratégique à la seconde ligne de leur catégorie respective pour bien marquer la différence entre ces trois premières catégories. En 2006, les répondants ont pu voir le mot « baccalauréat » à la seconde ligne de la première catégorie à la droite de la case à cocher et sous le mot « Oui », et cocher cette réponse alors qu'ils voulaient en fait cocher la réponse « Oui, un baccalauréat ».

Les résultats du Test du recensement de 2009 montrent une baisse de la proportion des réponses dans la catégorie des diplômes et des certificats « inférieurs au baccalauréat » par rapport à 2006. Ces modifications ont été proposées pour le questionnaire complet du recensement, lequel a été remplacé par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

3.10.4 Fréquentation scolaire

Figure 3.30 Question sur la fréquentation scolaire

<p>33 Depuis septembre 2007, cette personne a-t-elle fréquenté une école, un collège, un cégep ou une université à un moment ou à un autre?</p> <p>Cochez «<input checked="" type="checkbox"/>» plus d'un cercle, s'il y a lieu.</p> <p><i>Incluez la fréquentation d'une école primaire ou secondaire, d'une école de commerce ou de métiers, d'un collège communautaire, d'un institut technique, d'un cégep, etc. Incluez seulement la fréquentation pour les cours qui peuvent être utilisés comme crédits en vue de l'obtention d'un certificat, diplôme ou grade.</i></p>	<p>Depuis septembre 2007, à un moment ou à un autre</p> <p><input type="radio"/> Oui, a fréquenté une école primaire, intermédiaire ou secondaire</p> <p><input type="radio"/> Oui, a fréquenté une école de métiers, un collège, un cégep ou un autre établissement non universitaire</p> <p><input type="radio"/> Oui, a fréquenté une université</p> <p><input type="radio"/> Non, n'a pas fréquenté une école à un moment ou à un autre depuis septembre 2007</p>
--	--

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.2.

Quelques modifications ont été apportées à la question sur la fréquentation scolaire :

- On a mis la période de référence en relief en la déplaçant au début de la question et en l'inscrivant en caractères gras.
- On a ajouté les instructions qui figuraient dans le questionnaire du Recensement de 2001 demandant aux répondants de déclarer uniquement les cours qui peuvent être utilisés comme crédits en vue de l'obtention d'un certificat, diplôme ou grade. Ces instructions ne faisaient pas partie de la question lors du Recensement de 2006.
- Dans le questionnaire français, on a ajouté le mot « intermédiaire » à la première catégorie de réponse et on a modifié ainsi le libellé de la dernière catégorie « Non, n'a pas fréquenté une école à un moment ou à un autre depuis septembre 2007 » pour assurer la concordance entre les versions française et anglaise.

Ces changements ont été apportés principalement pour résoudre le problème de la surreprésentation des personnes âgées de 45 ans et plus ayant déclaré fréquenter un établissement d'enseignement (particulièrement au secondaire) au Recensement de 2006. La mise en évidence de la période de référence visait à réduire la déclaration de titres scolaires plutôt que la fréquentation scolaire (par exemple, des personnes âgées de 50 ans déclarant avoir fréquenté une école secondaire dans leur jeunesse). Les instructions ont été incluses pour réduire la déclaration d'une fréquentation pour des cours de perfectionnement professionnel, de formation linguistique ou d'épanouissement personnel qui ne mènent pas à un certificat, un diplôme ou un grade.

L'analyse du Test du recensement de 2008 indique que, dans le groupe des 45 ans et plus, le panel d'essai a donné lieu à une proportion de personnes fréquentant des établissements d'enseignement légèrement inférieure à celle obtenue pour le panel de contrôle (4,4 % contre 4,6 %).

Figure 3.31 Question sur la fréquentation scolaire

<p>33 Depuis septembre 2008, cette personne a-t-elle fréquenté une école, un collège, un cégep ou une université à un moment ou à un autre?</p> <p><i>Cochez «(X)» plus d'un cercle, s'il y a lieu.</i></p> <p><i>Veillez inclure seulement la fréquentation pour les cours qui peuvent être utilisés comme crédits en vue de l'obtention d'un certificat, diplôme ou grade.</i></p>	<p>Depuis septembre 2008, à un moment ou à un autre</p> <p><input type="radio"/> Oui, a fréquenté une école primaire, intermédiaire ou secondaire</p> <p><input type="radio"/> Oui, a fréquenté une école de métiers, une école de commerce, un collège communautaire, un institut technique, un cégep ou un autre établissement non universitaire</p> <p><input type="radio"/> Oui, a fréquenté une université</p> <p><input type="radio"/> Non, n'a pas fréquenté une école à un moment ou à un autre depuis septembre 2008</p>
---	---

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2009, questionnaire 2B.

Dans le Test du recensement de 2009, les instructions aux répondants ont été abrégées et les termes « comme crédits » ont été inscrits en gras. Les déclarations d'une fréquentation scolaire au secondaire par des personnes âgées de 45 ans et plus ont été réduites du tiers, et les changements ont été proposés pour le questionnaire complet du recensement, lequel a été remplacé par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

3.10.5 Exemples de domaines d'études aux questions 28 à 31

Les exemples ont été actualisés dans les questions portant sur les programmes ou les domaines d'études offerts par les écoles de métiers, les collèges et les universités. Les domaines d'études ont été choisis en fonction de la fréquence de déclaration des programmes au Recensement de 2006. Les exemples ont aussi été choisis de manière à représenter une vaste gamme de domaines, de niveaux de titres scolaires, et de durées de programme. Les essais qualitatifs ont montré que les exemples étaient utiles parce qu'ils étaient clairs et faciles à comprendre.

Ces modifications ont été proposées pour le questionnaire complet du recensement, lequel a été remplacé par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

3.11 Section sur le travail

3.11.1 Déplacement domicile-travail

L'amélioration des données sur les déplacements au travail a reçu un appui solide au moment des consultations menées en vue du Recensement de 2011. Les principales améliorations envisagées étaient les suivantes :

- modifier la question sur le mode de transport pour recueillir des renseignements plus détaillés sur le type de transport en commun utilisé
- permettre les réponses multiples pour mieux cerner les moyens employés par les personnes pour se rendre aux installations de transport en commun, comme les stationnements incitatifs et les stations de métro
- pour les personnes qui utilisent « une automobile, un camion ou une fourgonnette », recueillir des renseignements sur le nombre de personnes dans le véhicule lors du déplacement au travail afin de soutenir des initiatives comme les voies réservées aux véhicules à fort taux d'occupation
- recueillir des renseignements sur l'heure du départ et sur la durée du déplacement (c'est-à-dire l'heure à laquelle les personnes quittent la maison et le nombre de minutes que dure leur déplacement).

Mode de transport

Deux versions de la question sur le mode de transport ont été mises à l'essai. Dans les deux versions, la catégorie de réponse « Transport en commun » de 2006 a été remplacée par quatre catégories de transport plus précises.

Le questionnaire de contrôle 2B.1 reprend le libellé de la question posée au Recensement de 2006 et demande une seule réponse.

Dans le questionnaire d'essai, les instructions ont été remplacées par celles-ci : « Si cette personne utilisait plus d'un moyen de transport pour se rendre au travail, indiquez-les tous. » Des instructions de saut ont été ajoutées pour la nouvelle question de suivi sur le covoiturage.

Le questionnaire d'essai permettait des réponses multiples, tandis que le questionnaire de contrôle donnait aux répondants la consigne de cocher le mode de transport servant à la plus grande partie du trajet. Dans le cas des répondants qui ont fourni une réponse unique dans le test du recensement, le mode de transport déclaré était semblable à celui déclaré au Recensement de 2006.

La déclaration des modes de transport en commun a fait l'objet d'une évaluation géographique. On a observé que les personnes ayant déclaré le métro, le train léger sur rail et le train de banlieue vivaient souvent dans une région métropolitaine de recensement (RMR) où ces services étaient offerts. Lorsque cela n'était pas le cas, les réponses associées au « lieu de travail » étaient vérifiées et confirmaient que le répondant travaillait dans une RMR offrant le service.

Les résultats du Test du recensement de 2008 montrent que des répondants ont déclaré prendre le train de banlieue à Calgary, alors que Calgary n'offre pas de services de transport par train de banlieue. La confusion pourrait être attribuable au nom du service local de transport en commun. Par exemple, un service de rail léger appelé CTrain aurait pu être confondu avec un service de train de banlieue. Une telle situation avait aussi été notée dans le cadre du recensement américain. Dans les essais qualitatifs, les résidents de Vancouver avaient éprouvé de la difficulté à déterminer ce qu'était le SkyTrain — métro, train léger sur rail, train aérien ou train de banlieue. Pour dissiper la confusion, on a recommandé d'ajouter des exemples précis à la question pour le Test du recensement de 2009.

Pour évaluer la proportion des réponses multiples, on a comparé les résultats à ceux de l'Enquête sur les ménages et l'environnement (EME) de 2006 et du recensement australien de 2006, ces deux enquêtes permettant les réponses multiples. Le taux de réponses multiples observé lors du test a été de 1,5 à 3 fois supérieur à ceux obtenus dans les enquêtes précitées.

Dans le test du recensement, plus du quart des combinaisons les plus fréquentes de réponses multiples visaient des modes de transport improbables en tant que conducteur et passager dans un même déplacement. Les essais qualitatifs menés dans le contexte du Test du recensement de 2008 indiquent que certains répondants déclarent des modes de transport différents utilisés au cours de journées différentes.

Une autre source de confusion vient des instructions « Passez à » données aux répondants ayant déclaré « Automobile, camion, fourgonnette » et un des modes de transport figurant dans le second bloc de réponses.

On a recommandé, pour le test de 2009, de conserver les catégories supplémentaires de modes de transport en commun, mais de revenir aux instructions de réponse unique utilisées dans la version de contrôle pour cette question. La question révisée est présentée ci-dessous.

Figure 3.34 Mode de transport pour se rendre au travail

47 a) Comment cette personne se rendait-elle habituellement au travail?

Si cette personne utilisait plus d'un mode de transport pour se rendre au travail, cochez celui qui a servi à la plus grande partie du trajet.

Cochez «Métro, train léger sur rail ou aérien» pour :

- le Vancouver SkyTrain
- le Calgary CTrain
- le Scarborough RT

Cochez «Train de banlieue ou VIA Rail» pour :

- le Vancouver West Coast Express
- le Toronto GO Train

- Automobile, camion ou fourgonnette — conducteur
- Automobile, camion ou fourgonnette — passager

Continuez à la question 47 b)

- Autobus ou tramway
- Métro, train léger sur rail ou aérien
- Train de banlieue ou VIA Rail
- Traversier pour passagers
- À pied
- Bicyclette
- Motocyclette, scooter ou mobylette
- Autre moyen

Passez à la question 48 a)

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2009, questionnaire 2B.

Le test de 2009 prenait appui sur un échantillon important de résidents de la région de Montréal, y compris un effectif considérable de résidents des banlieues. Dans ces banlieues, desservies par un service de train de banlieue, certains des répondants ont coché la réponse « Métro, train léger sur rail ou aérien ». Il pourrait s'agir là d'erreurs de déclaration issues de la confusion entre « train léger sur rail » et « train de banlieue ».

Pour Calgary et Edmonton considérées ensemble, les répondants ont principalement déclaré pour le transport en commun des réponses dans la catégorie « Autobus ou tramway ». Ces deux villes sont desservies par des systèmes de train léger sur rail, et il semble donc qu'on confonde le tramway et le train léger sur rail.

Les changements apportés aux trois premières catégories du transport en commun ont été proposés aux fins du questionnaire complet du recensement, lequel a été remplacé par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 :

- Autobus
- Métro ou métro aérien
- Train léger sur rail, tramway ou train de banlieue.

On a également proposé de donner des exemples plus étayés concernant les deux dernières catégories :

Cochez « Métro ou métro aérien » pour :

- le SkyTrain de Vancouver
- le métro/RT de Toronto
- le métro de Montréal

Cochez « Train léger sur rail, tramway ou train de banlieue » pour :

- le West Coast Express de Vancouver
- le CTrain de Calgary
- le LRT d'Edmonton
- les tramways de Toronto
- le GO Train de Toronto
- le O-Train d'Ottawa
- les trains de banlieue de Montréal.

Le terme « habituellement » à la question 47a) figure en caractères gras. L'utilisation des caractères gras pour mettre l'accent sur ce mot important dans toutes les questions liées au déplacement domicile-travail a été proposée aux fins du questionnaire complet du recensement, lequel a été remplacé par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

3.11.2 Occupation des véhicules

Figure 3.35 Nombre de personnes partageant le déplacement vers le travail

<p>b) Combien d'individus incluant cette personne, partageait(aient) habituellement le déplacement vers le travail dans cette automobile, camion ou fourgonnette?</p>	<p><input type="radio"/> Voyageait seul</p> <p><input type="radio"/> 2 personnes</p> <p><input type="radio"/> 3 personnes</p> <p><input type="radio"/> 4 personnes</p> <p><input type="radio"/> 5 personnes</p> <p><input type="radio"/> 6 personnes ou plus</p>
---	--

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.2.

Les résultats portant sur l'occupation des véhicules ont été comparés aux résultats de l'Enquête sur les ménages et l'environnement (EME) de 2006 et à ceux du recensement américain de 2000. Le test du recensement a donné des résultats très semblables à ceux de l'EME en ce qui a trait à la proportion de personnes « voyageant seules ». Une question très similaire a été posée dans le cadre du recensement américain de 2000, mais elle comportait plus de catégories de réponse. Le Canada se distingue des États-Unis par des proportions plus faibles d'utilisation d'une voiture et de conducteurs voyageant seuls, et par des proportions plus élevées d'utilisation du transport en commun. Par conséquent, pour assurer la comparabilité des données, on a comparé uniquement les données se rapportant au covoiturage. Malgré des résultats légèrement différents, le recensement américain et le Test du recensement de 2008 montrent que la majorité des répondants faisant du covoiturage ont déclaré voyager à deux dans le véhicule (77,4 % dans le recensement américain et 82 % dans le Test du recensement de 2008). Dans les deux pays, la proportion de répondants déclarant des réponses dans chacune des catégories diminue à mesure qu'augmente le nombre de covoitureurs. On a donc recommandé de retenir cette nouvelle question dans le Test du recensement de 2009, mais de regrouper les quatre dernières catégories sous la rubrique « 3 personnes ou plus » en raison des contraintes d'espace sur le questionnaire.

On a proposé d'ajouter cette question au questionnaire complet du recensement, lequel a été remplacé par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

3.11.3 Heure du départ pour le travail

La question sur l'heure du départ pour le travail, qui figure dans le questionnaire d'essai 2B.2, est l'une des nouvelles questions sur les déplacements au travail proposées pour améliorer les données dans ce domaine conformément aux suggestions formulées pendant les consultations en vue du Recensement de 2011.

Figure 3.36 Heure habituelle du départ pour le travail

49 a) À quelle heure cette personne quittait-elle habituellement la maison pour se rendre au travail?

Heure

h

a.m.

p.m.

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.2.

Les résultats obtenus à partir de la question 49a) ont été comparés à ceux provenant de trois autres sources : le cycle 19 de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2005 sur l'emploi du temps, le recensement américain de 2000, et le Sondage 2006 pour le système de transports de demain (région élargie du Grand Toronto). Ces trois enquêtes sont fondées sur des méthodologies différentes. Les répondants à l'ESG devaient inscrire dans un journal leurs activités pour une période de 24 heures. Le Sondage 2006 pour le système de transports de demain a été mené par interview téléphonique, et les répondants devaient déclarer tous les déplacements effectués au cours d'une période de 24 heures un jour précis de la semaine. La question posée dans le contexte du recensement américain de 2000 s'apparentait à la question d'essai.

Les résultats obtenus pour cette nouvelle question étaient similaires à ceux de l'ESG et du recensement américain. La plupart des données en minutes étaient exprimées en heures, demi-heures ou quarts d'heure, et presque toutes les autres réponses étaient exprimées en multiples de 5 minutes. Des tendances semblables ont été observées dans les autres enquêtes malgré le recours à des méthodologies différentes.

On a proposé de supprimer la mention « Heure » au-dessus des cases et de retenir cette question pour le questionnaire complet du recensement, lequel a été remplacé par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

3.11.4 Durée du déplacement de la maison au travail

La question 49b) sur la durée du déplacement de la maison au travail figure aussi parmi les nouvelles questions du questionnaire d'essai 2B.2.

Figure 3.37 Durée habituelle du déplacement de la maison au travail

b) Combien de minutes durait habituellement le déplacement de la maison au travail?

← Nombre de minutes

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.2.

Les essais qualitatifs montrent que ces nouvelles questions ne sont pas indûment délicates. Certaines préoccupations ont été exprimées quant à la clarté de la question sur les dépenses au titre des services de garde d'enfants, ce qui a nécessité des essais qualitatifs plus poussés. Au terme de ces essais, on a suggéré de remplacer la consigne « *inscrivez aussi le montant* » par « *inscrivez aussi le montant total pour 2010* ».

Les structures de réponse aux deux questions sont considérées comme étant similaires, sur le plan quantitatif, à celles de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). On n'a pas observé d'effets mesurables sur les réponses à la question concernant la permission d'utiliser les renseignements des déclarations de revenus qui suit sur le questionnaire. On a recommandé de retenir les deux nouvelles questions pour le Test du recensement de 2009 et pour le questionnaire complet du recensement proposé, lequel a été remplacé par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

3.12 Revenu

De légères modifications à la présentation de la section sur le revenu ont été apportées aux fins des Tests du recensement de 2008 et de 2009. La configuration finale proposée pour le questionnaire complet du recensement, lequel a été remplacé par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, permet de montrer toutes les sources du revenu du travail, soit a), b) et c), sur la même page, juste après la question sur la permission d'utiliser les renseignements des déclarations de revenus. Les revenus provenant du gouvernement, soit d), e), f), g) et h), ont aussi été regroupés sur la même page. Les autres sources de revenu ont été regroupées et figurent ensemble sur la même page, suivies des rubriques « Revenu total » et « Impôt payé ».

3.12.1 Permission d'utiliser les renseignements des déclarations de revenus

Figure 3.40 Permission d'utiliser les renseignements des déclarations de revenus au lieu de répondre à la question 56

<p>55 Pour gagner du temps, chaque personne peut permettre à Statistique Canada d'utiliser les renseignements déjà disponibles dans ses dossiers de déclaration de revenus au lieu de répondre à la question 56.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette option n'est disponible que pour les personnes ayant rempli ou ayant l'intention de remplir une déclaration de revenus pour l'année se terminant le 31 décembre 2007. • Veuillez prendre note que les renseignements sur votre revenu ne seront utilisés qu'à des fins statistiques. 				
<p>Cette personne permet-elle à Statistique Canada d'utiliser les renseignements déjà disponibles dans ses dossiers de déclaration de revenus pour l'année se terminant le 31 décembre 2007?</p>	<input type="radio"/> Oui →	<p>La Personne 1 accepte. Passez à la question 57</p>	<input type="radio"/> Oui →	<p>La Personne 2 accepte. Passez à la question 57</p>
	<input type="radio"/> Non →	<p>Continuez à la question suivante</p>	<input type="radio"/> Non →	<p>Continuez à la question suivante</p>

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.2.

La question sur la permission d'utiliser les renseignements des déclarations de revenus des répondants a été modifiée pour permettre aux répondants de répondre par l'affirmative même s'ils n'ont pas encore rempli leur déclaration de revenus, pourvu qu'ils aient l'intention de le faire. Cette modification devrait accroître le nombre de répondants dans les secteurs de dénombrement anticipé susceptibles d'accorder leur consentement. Dans le test du recensement (qui n'a pas été mené dans les secteurs de dénombrement anticipé), le taux de consentement semble inchangé. Le risque posé par cette proposition est qu'un certain nombre

La question sur les gains ou les pertes en capital a été ajoutée au Test du recensement de 2008 dans la liste des sources de revenu sous la rubrique « Autre revenu ». Bien que les gains en capital ne soient pas considérés comme des revenus selon les définitions normalisées, la déclaration des gains en capital devrait permettre une analyse plus cohérente des données sur les impôts payés.

La taille de l'échantillon (qui donne lieu à un nombre peu élevé d'occurrences de cette source de revenu) a grandement limité la comparaison des données quantitatives du test du recensement avec les données de l'EDTR, mais l'analyse indique une répartition acceptable des réponses compte tenu des contraintes du test du recensement. On a recommandé de retenir la nouvelle question pour le Test du recensement de 2009.

L'inclusion de cette question a été proposée aux fins du questionnaire complet du recensement (lequel a été remplacé par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011), puisqu'elle s'inscrit dans les plans de diffusion à long terme du recensement. Elle s'inscrit également dans les pratiques internationales qui considèrent les gains et les pertes en capital comme des éléments importants du revenu.

3.13 Logement et coûts d'habitation

3.13.1 Logements classés comme condominiums

Figure 3.44 Question sur les logements classés comme condominiums

<p>H3 Ce logement fait-il partie d'un ensemble de logements en condominium?</p> <p><input type="radio"/> Oui</p> <p><input type="radio"/> Non</p>

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.2.

En raison de l'intérêt croissant porté au parc immobilier de condominiums, la question sur les logements classés ainsi a été déplacée dans le questionnaire d'essai de manière à s'appliquer à la fois aux locataires et aux propriétaires. Dans le questionnaire de contrôle, cette question ne s'appliquait qu'aux propriétaires.

Par ailleurs, le terme « condominium enregistré » a été remplacé par le terme « condominium » dans le questionnaire d'essai, des essais qualitatifs antérieurs ayant indiqué que le terme « enregistré » était mal compris.

Le test montre que les propriétaires d'un condominium ayant rempli le questionnaire d'essai ont été plus susceptibles que ceux ayant rempli le questionnaire de contrôle de déclarer vivre dans un condominium : la question du questionnaire de contrôle a donné lieu à un taux de non-réponse plus élevée.

La version d'essai a affiché une proportion de locataires ayant déclaré vivre dans un condominium supérieure à celle obtenue dans l'Enquête sur les dépenses des ménages. Toutefois, les populations cibles des deux enquêtes sont différentes, et le coefficient de variation des estimations est élevé. Le fait de poser la question sur les condominiums aux locataires n'a pas eu d'effets notables sur les autres questions posées aux locataires.

Il n'est pas habituel dans les enquêtes de poser une question sur les condominiums aux locataires, de sorte qu'il est difficile de valider la qualité des données recueillies au moyen du recensement en l'absence de sources indépendantes. Cependant, comme la question n'a pas d'incidence négative sur les autres questions touchant les locataires et améliore la qualité des données ayant trait aux propriétaires occupants, on a recommandé d'adopter la version du questionnaire d'essai pour le Test du recensement de 2009.

On a proposé ces deux changements pour le questionnaire complet du recensement, lequel a été remplacé par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

3.13.2 Chambres à coucher

Figure 3.45 Instructions pour le dénombrement des chambres à coucher à la question H4b)

<p>H4 a) Combien y a-t-il de pièces dans ce logement?</p> <p><i>Comptez la cuisine, les chambres à coucher, les pièces finies au greniers ou au sous-sol, etc.</i></p> <p><i>Ne comptez pas les salles de bain, les corridors, les vestibules et les pièces utilisées uniquement comme locaux d'affaires.</i></p>	<p><input type="text" value=""/><input type="text" value=""/> ← Nombre de pièces</p>
<p>b) De ce nombre, combien sont des chambres à coucher?</p> <p><i>Comptez toutes les pièces conçues pour servir de chambres à coucher, même si elles sont utilisées à d'autres fins. Comptez aussi les chambres à coucher au sous-sol.</i></p>	<p><input type="text" value=""/><input type="text" value=""/> ← Nombre de chambres à coucher</p>

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.2.

Pour donner suite aux observations formulées lors des consultations en vue du Recensement de 2011, on a ajouté dans le questionnaire d'essai des instructions sur la façon de compter les chambres à coucher. Ces instructions visaient notamment à rappeler aux répondants de compter les chambres à coucher au sous-sol (les essais qualitatifs antérieurs ayant montré que ces chambres sont parfois omises). Elles visaient aussi à indiquer aux répondants de tenir compte de toutes les pièces pouvant raisonnablement servir de chambres à coucher (par exemple, les chambres à coucher utilisées à d'autres fins, comme une salle de télévision ou un bureau, ou les chambres qui ont été converties en chambres à coucher, comme un coin de détente ou une salle familiale). Cette méthode de calcul des chambres à coucher cadre avec la méthode habituelle de dénombrement des chambres à coucher qui sert à établir la mesure de surpeuplement.

Selon les résultats qualitatifs, l'ajout de ces instructions ne présente pas de problèmes pour les répondants. Les résultats quantitatifs révèlent que le nombre moyen de chambres à coucher déclarées est supérieur pour la version d'essai que pour la version de contrôle. On s'attendait à une telle hausse, compte tenu des objectifs précités. On a donc recommandé d'inclure ces instructions aux fins du Test du recensement de 2009 et du questionnaire complet du recensement proposé, lequel a été remplacé par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

3.13.3 Logements locatifs subventionnés

Figure 3.46 Question sur le logement locatif subventionné

b) Est-ce que ce logement est subventionné?

Les logements subventionnés (ou à loyer indexé) incluent les logements dont le loyer est déterminé en fonction du revenu, les logements sociaux, les logements sans but lucratif, les habitations à loyer modique, les programmes gouvernementaux d'aide au logement, les suppléments au loyer, et les allocations au logement.

Oui

Non

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.2.

Durant les consultations en vue du Recensement de 2011, de nombreux participants ont souligné la nécessité de recueillir des données supplémentaires sur le logement subventionné. Cette nouvelle question a donc été ajoutée dans la version d'essai du questionnaire du test du recensement.

Les taux de non-réponse à cette question ont été semblables à ceux obtenus pour la question sur le loyer. Les essais qualitatifs montrent que les personnes vivant dans un logement subventionné ont été capables de répondre correctement à la nouvelle question. La proportion de répondants ayant déclaré vivre dans un logement subventionné dans le cadre du test du recensement n'est pas statistiquement différente de celles obtenues dans le contexte de l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) et de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). Toutefois, les populations cibles des enquêtes sont différentes, et le coefficient de variation des estimations est élevé. Les résultats du test du recensement ne révèlent pas d'effets mesurables sur la question relative au loyer ou sur les autres variables associées aux coûts d'habitation. On a recommandé de retenir cette nouvelle question pour le Test du recensement de 2009 et pour le questionnaire complet du recensement proposé, lequel a été remplacé par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

3.13.4 Logements situés sur une exploitation agricole

Figure 3.47 Logement situé sur une exploitation agricole

Vos réponses aux questions H7 à H9 s'appliquent uniquement au logement que vous **occupez maintenant**, même si vous louez ou possédez plus d'un logement. Si vous ne connaissez pas le montant exact, donnez la meilleure estimation possible.

Nota : Si vous ou une autre personne de ce logement êtes un exploitant agricole et demeurez dans la ferme que vous ou cette autre personne exploitez, **cochez «X» ici** → et passez à l'étape G à la page suivante.

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire d'essai 2B.2.

Lors du Test du recensement de 2008, on a observé que certains répondants sautaient la question permettant de déterminer les logements situés sur une exploitation agricole. Dans le questionnaire du Recensement de 2006, les répondants devaient cocher un cercle si leur situation correspondait à la description; sinon, ils devaient sauter l'étape. Pour distinguer un saut correct d'une non-réponse, on a modifié la question de manière à ce que les répondants aient à cocher les réponses « Oui » ou « Non ».

Figure 3.48 Logement situé sur une exploitation agricole

E7 Est-ce que ce logement est situé sur une exploitation agricole exploitée par un membre de ce ménage?	
<input type="radio"/> Oui	→ Passez à l'étape F à la page suivante
<input type="radio"/> Non	→ Continuez cette section

Source : Statistique Canada, questionnaire complet du recensement proposé, lequel a été remplacé par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Les essais qualitatifs de la version « Oui » ou « Non » de la question indiquent que celle-ci est plus susceptible de produire des réponses correctes que la version de la question employée dans le Recensement de 2006. On a proposé d'utiliser ce nouveau format pour le questionnaire complet du recensement, lequel a été remplacé par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

3.14 Question d'Élections Canada

Statistique Canada et Élections Canada ont travaillé de concert afin de mettre à l'essai une nouvelle question en vue du Recensement de 2011. Cette nouvelle question à l'essai (reproduite ci-dessous) demande aux répondants s'ils autorisent Statistique Canada à fournir leur nom, adresse et date de naissance à Élections Canada aux fins de la mise à jour du Registre national des électeurs. La question s'adresse aux citoyens canadiens âgés de 18 ans et plus. Elle apparaît à la question 8 figurant à la dernière page du questionnaire 2A.2 et à la question 57 figurant à la page 40 du questionnaire 2B.2. Comme la question ne s'adressait qu'aux panels d'essai, il n'a pas été possible de comparer les résultats à ceux des panels de contrôle. Cependant, une analyse a été menée pour déterminer si la question pouvait avoir une incidence sur les résultats des questions qui la suivent (c.-à-d. la publication des renseignements 92 ans après la tenue du recensement et les questions sur le logement à l'étape F). Une analyse distincte a également été effectuée par Élections Canada pour déterminer si les données tirées du recensement permettraient d'améliorer le Registre national des électeurs.

Figure 3.49 Autorisation de fournir le nom, l'adresse et la date de naissance à Élections Canada

8	À titre de citoyen canadien, j'autorise Statistique Canada à fournir mes noms, adresse et date de naissance à Élections Canada aux fins du Registre national des électeurs. Ces renseignements ne serviront qu'à des fins permises par la <i>Loi électorale du Canada</i> .		
Personne 1	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Pas un citoyen canadien
Personne 2	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Pas un citoyen canadien
Personne 3	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Pas un citoyen canadien
Personne 4	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Pas un citoyen canadien
Personne 5	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Pas un citoyen canadien
Personne 6	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Pas un citoyen canadien

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2A.2.

Figure 3.50 Autorisation de fournir le nom, l'adresse et la date de naissance à Élections Canada

57 À titre de citoyen canadien, j'autorise Statistique Canada à fournir mes noms, adresse et date de naissance à Élections Canada aux fins du Registre national des électeurs. Ces renseignements ne serviront qu'à des fins permises par la *Loi électorale du Canada*.

Oui
 Non
 Pas un citoyen canadien
 Oui
 Non
 Pas un citoyen canadien

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.2.

Dans l'application Internet, la question (même libellé) occupait la même position relative dans les questionnaires 2A.2 et 2B.2. L'application comportait un saut automatique pour que la question ne soit pas posée aux répondants âgés de moins de 18 ans (tous les questionnaires). Le questionnaire 2B.2 ne comportait pas de saut automatique pour les non-citoyens.

- On n'a pas observé de différence statistique dans l'ensemble des taux de réponse pondérés des différents panels (taux égaux), ceux-ci s'étant établis à 88,6 %, 87,3 % et 89,6 % pour les panels d'essai 2A2, 2B2 et 3B2, respectivement.
- On a obtenu des taux de réponse plus élevés pour les questionnaires Internet que pour les questionnaires papier. Les taux de réponse par Internet ont donné lieu à des écarts statistiquement significatifs entre les différents panels, alors qu'aucune différence statistique n'a été relevée pour les questionnaires papier, comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 3.11 Taux de réponse pondéré selon le mode de collecte

Mode de collecte	Panels d'essai		
	2A2	2B2	3B2
	pourcentage		
Internet	100,0	93,8	91,7
Papier	85,6	85,2	84,4

Source : Statistique Canada, résultats du Test du recensement de 2008.

- La répartition des réponses affirmatives (répondants ayant coché « Oui ») a été semblable d'un panel à l'autre et comparable aux taux d'autorisation relatifs aux formulaires d'impôt de l'Agence du revenu du Canada. Dans le cas des panels 2A et 2B, les répondants par Internet ont affiché un taux plus élevé de réponses affirmatives. La répartition des réponses affirmatives a aussi été comparable chez les femmes et les hommes.

Tableau 3.12 Taux de réponse affirmative pondéré selon le mode de collecte

Mode de collecte	Panels d'essai		
	2A2	2B2	3B2
	pourcentage		
Réponse affirmative (Internet)	83,7	80,8	75,3
Réponse affirmative (papier)	74,0	72,4	75,4
Réponse affirmative (total)	76,0	74,5	77,9

Source : Statistique Canada, résultats du Test du recensement de 2008.

- La date de naissance a donné lieu à un taux de non-réponse très faible.
Les réponses aux questions sur la date de naissance et l'âge sont importantes pour Élections Canada, puisqu'elles permettraient de faciliter l'appariement subséquent des données du recensement au Registre national des électeurs.
- Près de 99 % des répondants ont indiqué le nom complet de tous les membres du ménage.
- Dans l'ensemble, les répondants ayant déclaré être des citoyens canadiens à la question 10 du questionnaire 2B.2 n'ont pas coché la réponse « Pas un citoyen canadien » à la question d'Élections Canada. Cependant, ceux qui ont déclaré ne pas être citoyens à la question 10 n'ont pas tous choisi la réponse « Pas un citoyen canadien » à la question d'Élections Canada. Plus de 20 % de ces répondants, tant par Internet que sur papier, ont choisi les réponses « Oui » ou « Non » plutôt que « Pas un citoyen canadien ».
- La réponse aux questions sur le logement (étape F) dans le questionnaire 2B.2 a été la même qu'en 2006. Pour le panel 2B2, le taux de réponse pondéré à l'étape F s'est élevé à 96,9 % comparativement à 97,9 % en 2006.

Comme les délais requis pour effectuer l'analyse ne permettaient pas de respecter l'échéancier de production des questionnaires du Test du recensement de 2009, on a décidé d'inclure la question d'Élections Canada dans les questionnaires de 2009. La question, légèrement modifiée, a été placée après la question sur la publication des renseignements au terme d'une période de 92 ans à la dernière page des questionnaires 2A et 2B, comme le montre la figure 3.51.

Figure 3.51 Autorisation de fournir le nom, l'adresse et la date de naissance à Élections Canada

G2 Cette personne autorise-t-elle Statistique Canada à fournir son nom, son adresse, sa date de naissance et son sexe à Élections Canada afin de mettre à jour le Registre national des électeurs? Ces renseignements ne serviront qu'à des fins permises par la *Loi électorale du Canada*.

Cette question s'adresse aux citoyens canadiens âgés de 18 ans et plus.

Si vous inscrivez «NON» ou ne répondez pas, ces renseignements ne seront pas rendus accessibles à Élections Canada.

Personne 1	Personne 2	Personne 3	Personne 4	Personne 5
<input type="radio"/> Oui				
<input type="radio"/> Non				

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2009, questionnaire 2B.

En juin 2009, on a décidé de ne pas ajouter la question d'Élections Canada sur le consentement au questionnaire du Recensement de 2011. Cette décision a été prise à la lumière des résultats du test du recensement et d'une analyse coûts-avantages indépendante démontrant clairement que l'amélioration subséquente du Registre national des électeurs n'était pas à la hauteur de ce qu'avait prévu Élections Canada en 2007, au début des discussions sur cette initiative.

3.15 Permission de rendre accessibles les renseignements personnels tirés du recensement après une période de 92 ans

En juin 2005, une modification de la *Loi sur la statistique* a reçu la sanction royale. Cette modification permet le transfert des dossiers personnels du recensement à Bibliothèque et Archives Canada (BAC) 92 ans après la tenue du recensement. Pour les recensements jusqu'à celui de 2001, y compris celui-là, un consentement explicite n'est pas requis. Le consentement explicite est exigé à partir du Recensement de 2006. Seuls les dossiers personnels pour lesquels un consentement explicite a été obtenu seront transférés à BAC. Ces renseignements permettront aux générations futures d'avoir accès à des données historiques et généalogiques. À l'échelle nationale, 55,6 % des répondants ont consenti à ce que les renseignements qu'ils ont fournis au Recensement de 2006 soient rendus publics en 2098 (92 ans après le recensement). Les autres ont répondu par la négative ou ont laissé le champ en blanc. Les renseignements personnels des personnes qui n'ont pas donné leur consentement ne seront pas transférés.

a) Libellé de la question

Le libellé de la question a été modifié dans le questionnaire d'essai. Les figures 3.52 et 3.53 reflètent les différences.

Figure 3.52 Accessibilité des renseignements après une période de 92 ans, questionnaire de contrôle

<p>53 La <i>Loi sur la statistique</i> garantit la confidentialité des renseignements que vous fournissez au recensement. Si vous répondez «OUI» à cette question, vos renseignements personnels deviendront accessibles au public 92 ans après le Recensement de 2011. Si vous répondez «NON» ou laissez cette question sans réponse, vos renseignements ne seront jamais rendus publics.</p>		
<p>Cette personne est-elle d'accord pour que les renseignements qu'elle fournit au Recensement de 2011 deviennent accessibles au public en 2103 (92 ans après le recensement)?</p>	<p><input type="radio"/> Oui</p> <p><input type="radio"/> Non</p>	<p><input type="radio"/> Oui</p> <p><input type="radio"/> Non</p>

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.1.

Figure 3.53 Accessibilité des renseignements après une période de 92 ans, questionnaire d'essai

58 Seulement si vous répondez «OUI» à cette question, vos réponses aux questions du recensement, ainsi que l'histoire de votre famille, feront partie du registre historique du Canada. Un «oui» signifie que vos réponses aux questions du recensement seront accessibles aux membres de votre famille, ainsi qu'aux chercheurs, **92 ans après le Recensement de 2011, soit en 2103.**

Si vous inscrivez «NON» ou ne répondez pas, vos réponses aux questions du recensement ne seront jamais accessibles aux futures générations.

Cette personne accepte-t-elle que ses renseignements issus du Recensement de 2011 soient accessibles en 2103 (92 ans après le recensement)?

Oui Non Oui Non

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2B.2.

Même si la question était la même dans les questionnaires d'essai 2A et 2B, les instructions qui apparaissaient dans la bannière étaient légèrement différentes. La figure 3.54 présente les instructions dans les questionnaires d'essai.

Figure 3.54 Accessibilité des renseignements après une période de 92 ans, directives dans les questionnaires d'essai

2A.2

Nota : Si vous répondez pour d'autres personnes, veuillez consulter chacune de ces personnes.

2B.2

Les questions suivantes s'adressent à toutes les personnes qui vivent habituellement ici, y compris celles qui sont âgées de moins de 15 ans. Si vous répondez pour d'autres personnes, veuillez consulter chacune de ces personnes.

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaires 2A.2 et 2B.2.

La bannière apparaissait avant la première question de permission (Élections Canada) dans chacun des questionnaires d'essai 2A et 2B. Les instructions dans le questionnaire 2B.2 avertissaient les répondants d'inclure leurs enfants (alors que la majorité des questions du questionnaire complet s'adressaient seulement aux personnes âgées de 15 ans et plus).

b) Positionnement de la question

Lors du Recensement de 2006, la question sur l'accessibilité des renseignements dans 92 ans figurait sur les pages intérieures des questionnaires 2A et 2B.

Lors du Test du recensement de 2008, la question est restée sur une page intérieure dans les questionnaires de contrôle et d'essai 2B, mais seulement dans la version de contrôle du questionnaire 2A (2A.1). Dans le questionnaire d'essai 2A (2A.2), elle était placée à la dernière page, c.-à-d. au dos du questionnaire, à la suite de la question d'Élections Canada parce que l'espace intérieur était requis pour la question 6 (lien avec la Personne 1). Le positionnement de la question au dos du questionnaire de même que l'étendue de son libellé ont aussi eu une incidence sur son format. Tel que le montre la figure 3.55, les catégories de réponse étaient disposées sur deux rangées. Cela diffère de la question précédente, pour laquelle toutes les réponses étaient présentées verticalement.

Figure 3.55 Accessibilité des renseignements après une période 92 ans, questionnaire d'essai

9 Seulement si vous répondez «OUI» à cette question, vos réponses aux questions du recensement, ainsi que l'histoire de votre famille, feront partie du registre historique du Canada. Un «oui» signifie que vos réponses aux questions du recensement seront accessibles aux membres de votre famille, ainsi qu'aux chercheurs, **92 ans après le Recensement de 2011, soit en 2103**. Si vous inscrivez «NON» ou ne répondez pas, vos réponses aux questions du recensement ne seront jamais accessibles aux futures générations.

Cette personne accepte-t-elle que les renseignements issus du Recensement de 2011, soient accessibles en 2103 (92 ans après le recensement)?

Personne 1	Personne 2	Personne 3
<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Oui
<input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Non
Personne 4	Personne 5	Personne 6
<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Oui
<input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Non

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2008, questionnaire 2A.2.

Quelques résultats et observations clés sur la question de l'accessibilité des renseignements après une période de 92 ans sont présentés ci-dessous.

c) Taux de réponse pondéré selon le panel

- 92,4 % pour le panel 2A1 et 82,7 % pour le panel 2A2
- 80,6 % pour le panel 2B1 et 83,5 % pour le panel 2B2
- 85,5 % pour le panel 3B1 et 89,1 % pour le panel 3B2
- Les taux de réponse pondérés des panels 2A et 3B étaient statistiquement différents entre les versions de contrôle et d'essai de la question, mais cela n'a pas été le cas pour les panels 2B.
- Les taux de réponse étaient plus élevés pour les répondants par Internet que ceux des répondants sur questionnaire papier.
- La répartition des réponses indique des taux supérieurs de réponses affirmatives à la version d'essai de la question.

d) Positionnement et format de la question

- On a obtenu les mêmes taux de réponse à cette question dans la version de contrôle et dans la version d'essai des questionnaires 2B, indépendamment du mode de collecte, par Internet ou sur questionnaire papier.
- On n'observe pas de différence entre les versions de contrôle et d'essai 2A pour les répondants par Internet. Pour ce qui est des réponses sur papier, les taux de réponse pondérés étaient de 91 % pour le 2A.1 et de 79 % pour le 2A.2. Le positionnement et le format de la question sur le questionnaire papier peuvent avoir eu une incidence sur le taux moins élevé du 2A.2. La question, positionnée au dos du questionnaire, peut ne pas avoir été perçue par les répondants. La présentation des catégories de réponse, divisées sur

deux rangées, comme le démontre la figure 3.55 ci-dessus — comparativement à la question d'Élections Canada qui présente les membres du ménage à la verticale —, peut avoir incité les répondants à inscrire la réponse pour la Personne 2 dans l'espace réservé à la Personne 4 (directement sous la Personne 1), laquelle aurait été supprimée lors de la phase de nettoyage si la taille du ménage était de deux ou trois personnes.

- Le groupe des personnes âgées de 14 ans et moins a affiché un taux élevé de non-réponse (près de 50 %) pour chacune des versions de contrôle et d'essai du questionnaire papier 2B.

e) Libellé de la question sur l'accessibilité des renseignements après une période de 92 ans, à la suite de la question d'Élections Canada

- Les panels d'essai ont systématiquement donné lieu à un taux supérieur de réponses « oui » chez les répondants à la question (écart statistiquement significatif dans la répartition des réponses aux questions de contrôle et d'essai). Ces résultats semblent indiquer que le libellé et le positionnement de la question d'Élections Canada avant cette question (ce qui la met peut-être en contexte) ont eu des effets positifs pour l'obtention d'un « oui » chez les répondants.
- Parmi les répondants appariés à ceux de 2006, ceux du panel d'essai ont enregistré plus de passages d'une réponse « Non » (en 2006) à une réponse « Oui » (en 2008) et moins de passages d'une réponse « Oui » (en 2006) à une réponse « Non » (en 2008) que les répondants du panel de contrôle.

f) Incidence sur l'étape F (questions sur le logement)

- Les versions de contrôle ont obtenu de moins bons résultats pour l'étape F que les versions d'essai, ce qui permet de présumer qu'il n'y a pas de raisons pour que les versions d'essai aient eu un effet négatif.

3.16 Travail non rémunéré

Cette question a été posée lors des recensements de 1996, 2001 et 2006 et comportait trois volets : travaux ménagers, entretien de la maison ou du jardin; garde de ses propres enfants ou des enfants des autres; soins ou aide à des personnes âgées.

Au cours des consultations sur le contenu du recensement qui se sont tenues d'avril à novembre 2007, les avis étaient partagés quant au maintien ou à la suppression de cette question. Selon certains participants, le vieillissement de la population accroît la demande de renseignements détaillés sur les soins prodigués aux personnes âgées. Pour d'autres, en revanche, cette question ne produit pas de résultats probants sans un contexte plus étayé et devait donc être supprimée. Par ailleurs, très peu de travaux analytiques ou axés sur les politiques ont été réalisés sur ce sujet à partir des données du Recensement de 2006 qui ont été diffusées.

Compte tenu des demandes de mise à l'essai d'autres sujets, on a décidé de retirer cette question du questionnaire d'essai 2B pour le Test du recensement de 2008.

La possibilité de retirer les questions sur le travail non rémunéré du questionnaire complet du recensement a été abordée dans le *Rapport de consultation sur le contenu du Recensement de 2011*, publié en juillet 2008 dans le site Web de Statistique Canada (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/consultation/ContentReport-RapportContenu/index-fra.cfm>).

Une série de consultations très ciblées a été entreprise par la suite à l'été et à l'automne 2008 pour mieux cerner, le cas échéant, les besoins particuliers en matière de politiques, de programmes ou de mesures législatives au sujet des renseignements sur le travail non rémunéré tirés du recensement, et pour déterminer si d'autres sources de données, comme l'Enquête sociale générale, qui peuvent poser des ensembles de questions plus détaillés, pourraient fournir de meilleures données sur cet enjeu important.

Après avoir examiné les résultats des consultations et évalué les besoins en matière de mesures législatives, de programmes et de politiques, ainsi que d'autres facteurs qui sont rigoureusement pris en considération pour déterminer le contenu du recensement (p. ex., qualité des données, coûts, comparabilité chronologique, fardeau des répondants, protection des renseignements personnels, considérations opérationnelles et autres sources potentielles de données), on a décidé de ne pas inclure les questions sur le travail non rémunéré dans le questionnaire du Test du recensement de 2009.

Statistique Canada reconnaît l'importance des données sur le travail non rémunéré. Par conséquent, ces renseignements seront recueillis sur un cycle de cinq ans dans le contexte de l'Enquête sociale générale, qui s'est imposée comme le meilleur moyen de collecte de l'information requise par les utilisateurs de données et dont les résultats viseront la même période de référence. La collecte de ces données importantes nécessite un ensemble détaillé de questions couvrant toute la gamme des activités considérées comme des activités à la maison non rémunérées (p. ex., soins prodigués aux personnes âgées et à d'autres personnes à charge).

4. Transition à l'Enquête nationale auprès des ménages

4.1 Enquête à participation volontaire

La décision de Statistique Canada de mener l'Enquête nationale auprès des ménages, une enquête à participation volontaire, auprès d'un échantillon de logements quatre semaines après le recensement a nécessité que des modifications soient apportées au questionnaire 2B proposé. Il s'agit notamment des suivantes :

- a) modification de l'apparence de la première page du questionnaire papier pour éviter toute confusion entre l'enquête et le recensement (nom d'enquête, numéro de formule, format et couleur distincts)
- b) présentation du contenu commençant à la page 2
- c) suppression des questions propres au recensement (c.-à-d. questions sur les exploitants agricoles figurant au bas de la page 2 à l'étape D, et nom et adresse des résidents temporaires et des résidents étrangers figurant au bas de la page 3)
- d) suppression de toutes les références au recensement (p. ex., l'obligation légale de remplir le questionnaire, numéro de FRP [fichier de renseignements personnels], et instructions pour avoir accès aux renseignements personnels)
- e) adresse Web et numéro de téléphone sans frais distincts
- f) mise en évidence de la période de référence, par l'utilisation de caractères gras dans les questions relatives à la couverture (étape B, page 3) et dans les catégories de réponse aux questions sur la mobilité (pages 12 à 15)
- g) dates de référence précises dans les questions sur le travail (pages 20 à 24)
- h) nouveau matricule de collecte à la dernière page.

Il était également important d'adopter un contenu très semblable, notamment pour les raisons suivantes :

- a) capacité d'utiliser l'infrastructure existante telle que la conception des questionnaires, la collecte, la saisie des données et l'intégration des données
- b) capacité, dans la mesure du possible, d'évaluer la qualité et la comparabilité des données en regard des données existantes
- c) utilisation de la conception et du format normalisés des questionnaires (cercles à cocher, cases de texte, format des pages permettant l'inscription des renseignements de plusieurs membres d'un ménage)
- d) respect de la Politique d'information des répondants aux enquêtes de Statistique Canada — exigences de fournir des renseignements et mode de présentation des renseignements
- e) conception et contenu du questionnaire fondés sur les résultats des essais qualitatifs du questionnaire 2B, et des résultats du Test du recensement de 2008 et du Test du recensement de 2009
- f) maintien de l'étape A (adresse du logement échantillonné) pour confirmer que les résidents du ménage vivant à cette adresse le 10 mai 2011 ont été interviewés
- g) maintien de la liste des noms des membres du ménage, qui est requise pour retracer les personnes pendant l'interview, et d'autres renseignements démographiques de base recueillis au moyen du questionnaire du recensement aux fins de la pondération, de l'imputation, de l'analyse et de l'évaluation de la qualité des données.

4.2 Modifications du contenu

Étape B – Question 1

Cette question a été modifiée pour l'Enquête nationale auprès des ménages afin de mettre en évidence la période de référence de l'enquête (aucun changement n'a été nécessaire pour la version française). Elle est désormais formulée ainsi : « Combien de personnes vivent habituellement à cette adresse **le 10 mai 2011**, vous y compris? » Un interligne a aussi été ajouté pour séparer la question des instructions qui la suivent.

1. Combien de personnes vivent habituellement à cette adresse le 10 mai 2011, vous y compris?

Comptez toutes les personnes qui ont leur résidence principale à cette adresse, même si elles sont temporairement absentes. **Voir les instructions à la page 3** (*garde partagée, étudiants, résidents permanents, résidence secondaire, etc.*).

← Nombre de personnes

Étape B – Question 2

Le libellé de la première phrase du texte a été modifié pour l'Enquête nationale auprès des ménages seulement, afin d'insister sur l'inscription des noms des membres du ménage vivant dans le logement à la date de référence de l'enquête.

- 2. En vous incluant, inscrivez ci-dessous le nom de ces personnes qui vivent habituellement ici le 10 mai 2011.** Commencez la liste par un **adulte** puis, s'il y a lieu, son **conjoint** ou sa **conjointe** et leurs **enfants**. Continuez avec toutes les autres personnes qui vivent habituellement à cette adresse.

Étape B – Qui inscrire

La date de référence, **le 10 mai 2011**, apparaît en caractères gras dans toutes les instructions de l'étape B pour la mettre en évidence.

Le dernier point vignette à la section 2 précise la procédure d'inscription des personnes vivant en établissement institutionnel (aucun changement n'a été nécessaire pour la version française).

- Les **PERSONNES EN ÉTABLISSEMENT INSTITUTIONNEL** depuis **moins de six mois** (par exemple, dans un foyer pour personnes âgées, un hôpital ou une prison) doivent être inscrites à leur résidence habituelle.

Le dernier point vignette sous la rubrique « SI CETTE ADRESSE EST : » explique que le questionnaire ne doit pas être rempli si tous les membres du ménage habitaient à une autre adresse le 10 mai 2011.

- un LOGEMENT QUI ÉTAIT OCCUPÉ PAR UN AUTRE MÉNAGE le 10 mai 2011** (c'est-à-dire, toutes les personnes de votre ménage habitaient à une autre adresse le 10 mai 2011), cochez ce cercle. Ne répondez pas à d'autres questions.

Étape C – Vérification de la couverture

De nouvelles instructions ont été ajoutées pour les réponses affirmatives à la question de vérification de la couverture. L'espace prévu pour l'inscription du nom, du lien et de la raison d'exclusion d'une personne a été supprimé. Le répondant est invité à lire les instructions de l'étape B pour déterminer si la personne doit être incluse dans la liste des membres du ménage.

<p>Y a-t-il des personnes que vous n'avez pas inscrites à l'étape B parce que vous n'étiez pas certain qu'il fallait les inclure? (Par exemple, une personne vivant à cette adresse qui a un autre domicile, une personne temporairement absente, etc.)</p>	
<input type="radio"/> Non	
<input type="radio"/> Oui	<p>→ Voyez les instructions à la page 3. Ajoutez les noms additionnels à l'étape B, s'il y a lieu.</p>

Étape D – Exploitation agricole

Cette question, qui vise à assurer que toutes les exploitations agricoles sont dénombrées dans le cadre du recensement, a été supprimée du questionnaire. Les étapes subséquentes ont été renommées en séquence, à partir de l'étape D.

Étape D – Instructions pour remplir le questionnaire de l'ENM

Les consignes de transcrire les noms des membres du ménage indiqués à l'étape B ne visent que la page 4, alors que dans le questionnaire 2A du recensement, les instructions invitent les répondants à transcrire ces noms aux pages 4 à 7.

Question 1 – Nom

Les instructions ont été modifiées de manière à mettre en évidence que les questions se rapportent à la situation de chaque personne le jour de référence, soit le 10 mai 2011.

<p>1 Transcrivez le NOM de chaque personne dans le même ordre qu'à l'étape B. Répondez ensuite aux questions pour chaque personne.</p>	PERSONNE 1	
	<p>Nom de famille</p> <hr/> <p>Prénom</p> <hr/>	
<p>Les questions s'appliquent à la situation de chaque personne en date du 10 mai 2011, sauf indication contraire.</p>		

Autres questions – Mise en évidence des dates de référence

Les dates de référence suivantes dans le questionnaire ont été mises en évidence par des caractères gras :

- Questions 23 et 24 sur la mobilité, première catégorie de réponse pour chaque personne – « Est née après le **10 mai 2010** » et « Est née après le **10 mai 2006** », respectivement.
- Activités sur le marché du travail – La note au haut des pages 20 et 21 met désormais en évidence la semaine de référence.

Nota :

Plusieurs des questions suivantes portent sur la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011.

- L'expression « La semaine dernière » a été remplacée par « Pendant la semaine du **dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011** » ou une variante dans les questions 34, 35, 36 et 38, ainsi que dans les instructions au haut des pages 24 et 25.
- La période de recherche d'emploi « au cours des quatre dernières semaines » a été remplacée par « au cours des **quatre semaines du 10 avril au 7 mai 2011** ».
- À l'étape E, on rappelle au répondant ce qui suit :

Répondez aux questions E1 à E10 portant sur ce logement.

Les questions s'appliquent en date du 10 mai 2011, sauf indication contraire.

5. Conclusion

Contenu du questionnaire du recensement

Avant chacun des recensements de la population, Statistique Canada entreprend un processus d'une durée de trois à quatre ans pour passer en revue le contenu du questionnaire du recensement en consultant les utilisateurs des données du recensement, en faisant des essais et en élaborant le contenu du questionnaire pour veiller à ce qu'il tienne compte de l'évolution de la société canadienne. Parmi les facteurs pris en compte pour élaborer le contenu, mentionnons les exigences législatives en ce qui concerne les besoins d'information, de programmes et de politiques, le fardeau imposé aux répondants pour répondre aux questions, les préoccupations relatives à la protection des renseignements personnels, les commentaires ressortis des consultations et des essais, la qualité des données, les coûts et les facteurs opérationnels, la comparabilité des données avec les données antérieures et la disponibilité de sources de données de rechange.

En préparation au recensement, Statistique Canada a organisé des consultations sur le contenu du questionnaire du recensement, comprenant la réception de propositions, la tenue de réunions et de téléconférences avec divers utilisateurs des données, comme les ministères et organismes fédéraux, les ministères provinciaux et territoriaux, les administrations municipales, le grand public, les bibliothèques, le milieu universitaire, les groupes d'intérêt, le secteur privé et les distributeurs autorisés des données du recensement. Les consultations sur le contenu du Recensement de 2011 ont commencé en avril 2007, et la planification des opérations du Recensement de 2011 a débuté en 2008.

Avant chaque recensement, Statistique Canada évalue le contenu du questionnaire, ainsi que les systèmes de traitement et de collecte.

Des essais qualitatifs poussés ont été réalisés sur toutes les questions proposées pour le recensement. Les premières étapes de la mise à l'essai du contenu se sont déroulées d'octobre 2007 à juin 2008, et des essais supplémentaires sur du contenu spécifique (p. ex., les questions sur la scolarité et le revenu) ont eu lieu d'août 2008 à février 2009. Ces essais visaient à obtenir des commentaires des répondants sur leurs impressions et réactions générales aux questions et au contenu proposés, à évaluer les processus cognitifs des répondants lorsqu'ils répondent aux questions, à évaluer la capacité et la volonté des répondants à répondre aux questions et à obtenir des commentaires sur la méthodologie proposée pour la collecte des données.

Un test du contenu, objet du présent rapport, a été effectué en mai 2008 en vue d'évaluer les modifications de contenu proposées. Le test ciblait environ 26 000 logements dans les 10 provinces au moyen d'un plan d'échantillonnage à panel fractionné.

Un grand test du recensement a été effectué en mai 2009 et visait environ 125 000 logements à Montréal, au Québec, et à Red Deer, en Alberta. Les résultats ont été utilisés pour peaufiner les questionnaires, la méthodologie et les systèmes utilisés pour le Recensement de 2011.

Contenu de l'Enquête nationale auprès des ménages

L'information que l'on prévoyait recueillir au moyen du questionnaire complet obligatoire du recensement sera dorénavant recueillie dans le contexte de la nouvelle Enquête nationale auprès des ménages (ENM), une enquête à participation volontaire. Statistique Canada réalisera l'ENM et en diffusera les résultats en employant les mêmes méthodes et normes utilisées pour toutes ses enquêtes.

En plus des questions qui étaient posées dans le questionnaire complet du Recensement de 2006 (sauf les questions sur les activités à la maison non rémunérées), l'ENM aura du nouveau contenu lié au déplacement domicile-travail (nombre d'occupants par véhicule, temps de déplacement et mode de transport), au revenu (coûts des soins pour enfants, paiements de pension alimentaire pour conjoint et pour enfants, gains en capital et logement subventionné) et à la religion.

Les questions de l'ENM sont affichées dans le site Web de Statistique Canada.

Annexe 1 Test du recensement de 2008, taux de non-réponse partielle

Dans la présente annexe, on montre les taux de non-réponse partielle pour chacun des panels de contrôle et d'essai 2A, 2B et 3B. Les taux sont tirés des comptes **non pondérés**. Puisque les résultats de l'analyse qui apparaissent dans la partie principale du rapport sont pour la plupart basés sur des comptes **pondérés**, il peut y avoir des différences entre ces taux et ceux de l'analyse. Chaque tableau comprend le nom de la question, le numéro qui lui revient dans le questionnaire du panel en particulier, ainsi que le taux de non-réponse ayant trait à la question pour chacun des modes de réponse Internet et papier, de même que le taux de non-réponse combiné. Un numéro d'item accompagne également chaque question afin de faciliter son suivi d'un panel à l'autre.

Panels 2A : non-réponse partielle (non pondérée)

Item	Nom de la question	Numéro de la question		Panel de contrôle 2A1			Panel d'essai 2A2		
		2A.1	2A.2	Internet	Papier	Total	Internet	Papier	Total
				pourcentage					
1	Taille du ménage	B1	B1	0,0	24,5	20,8	0,0	30,5	25,9
2	Liste des membres du ménage	B2	B2	0,0	0,6	15,8	0,0	0,5	15,4
3	Personne non inscrite	C	C	0,0	10,6	9,3	0,0	12,5	10,8
4	Exploitant agricole	D1	D1	0,0	5,1	4,3	0,0	8,5	7,2
5	Gestionnaire de l'exploitation agricole	D2	D2	0,0	0,0	0,0	0,0	10,0	8,3
6	Sexe	E2	E2	0,0	1,1	0,9	0,0	2,4	2,0
7	Année de naissance	E3	E3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
8	Mois de naissance	E3	E3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
9	Jour de naissance	E3	E3	0,3	0,2	0,2	0,0	0,2	0,1
10	Âge	...	E3	100	1,9	19,6
11	État matrimonial	E4	E4	0,5	2,5	2,1	0,4	4,8	4,0
12	Union libre	E5	E5	0,3	8,3	6,9	0,9	11,4	9,5
13	Lien avec la Personne 1	E6	E6	0,0	1,1	0,9	0,1	1,6	1,3
36	Langue maternelle	E7	E7	0,1	5,1	4,2	0,0	5,8	4,8
95	Élections Canada	...	E8	0,0	17,4	14,3
96	Accessibilité dans 92 ans	E8	E9	1,4	9,6	8,1	2,1	23,5	19,6

Panels 2B : non-réponse partielle (non pondérée)

Item	Nom de la question	Numéro de la question		Panel de contrôle 2B1			Panel d'essai 2B2		
		2B.1	2B.2	Internet	Papier	Total	Internet	Papier	Total
				pourcentage					
1	Taille du ménage	B1	B1	0,0	22,0	18,1	0,0	31,0	25,5
2	Liste des membres du ménage	B2	B2	0,0	1,9	19,2	0,0	1,0	18,6
3	Personne non inscrite	C	C	0,0	13,3	11,2	0,0	11,9	10,0
4	Exploitant agricole	D1	D1	0,0	7,2	5,9	0,0	7,3	6,0
5	Gestionnaire de l'exploitation agricole	D2	D2	0,0	16,7	12,5	0,0	33,3	28,6
6	Sexe	E2	E2	0,0	0,6	0,5	0,0	1,0	0,8
7	Année de naissance	E3	E3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
8	Mois de naissance	E3	E3	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
9	Jour de naissance	E3	E3	0,0	0,2	0,2	0,0	0,2	0,2
10	Âge	...	E3	100	2,0	22,7
11	État matrimonial	E4	E4	0,3	2,7	2,2	0,2	3,3	2,7
12	Union libre	E5	E5	0,5	8,3	6,7	0,5	7,1	5,7
13	Lien avec la Personne 1	E6	E6	0,1	0,7	0,6	0,1	2,1	1,7
14	Difficulté – activités quotidiennes	E7	...	0,0	2,5	2,0
15	Activités réduites à la maison	E8a	...	0,0	2,8	2,2
16	Activités réduites au travail ou à l'école	E8b	...	0,0	7,8	6,1
17	Activités réduites (autres)	E8c	...	0,0	7,6	6,0
18	Difficulté à entendre	...	E7a	0,0	4,9	3,9
19	Difficulté à voir	...	E7b	0,0	5,0	3,9
20	Difficulté à marcher	...	E7c	0,1	4,8	3,8
21	Difficulté à atteindre ou à se pencher	...	E7d	0,0	5,1	4,0
22	Difficulté à communiquer	...	E7e	0,0	5,3	4,1
23	Difficulté psychologique	...	E7f	0,0	5,0	3,9

Panels 2B : non-réponse partielle (non pondérée) [suite]

Item	Nom de la question	Numéro de la question		Panel de contrôle 2B1			Panel d'essai 2B2		
		2B.1	2B.2	Internet	Papier	Total	Internet	Papier	Total
				pourcentage					
24	Activités limitées – état physique	...	E8a	0,1	4,5	3,6
25	Activités limitées – état psychologique	...	E8b	0,0	5,3	4,2
26	Activités limitées – apprentissage	...	E8c	0,0	5,5	4,3
27	Activités limitées – autre problème de santé	...	E8d	0,0	5,5	4,4
28	Lieu de naissance	E9	E9	0,0	2,5	2,0	0,2	2,1	1,7
29	Citoyenneté	E10	E10	0,0	5,5	4,3	0,0	3,0	2,4
30	Immigrant	E11	E11	0,0	5,7	4,5	0,0	15,7	12,4
31	Année d'immigration	E12	E12	3,5	8,1	7,2	0,0	6,1	4,3
32	Parle français ou anglais	E13	E13	1,0	3,8	3,2	0,0	12,3	9,7
33	Parle autre(s) langue(s)	E14	E14	1,0	6,6	5,4	0,3	10,4	8,2
34	Langue parlée le plus souvent à la maison	E15a	E15a	1,0	4,1	3,4	0,0	4,6	3,6
35	Autre(s) langue(s) parlée(s) à la maison	E15b	E15b	1,0	4,7	3,9	0,1	5,0	4,0
36	Langue maternelle	E16	E16	1,0	3,7	3,1	0,0	4,6	3,6
37	Origines ancestrales	E17	E17	1,3	8,7	7,1	0,0	9,3	7,3
38	Groupe autochtone	E18	E18	1,0	5,1	4,2	0,0	6,4	5,0
39	Groupe de population	E19	E19	0,0	2,6	2,0	0,0	2,5	1,9
40	Première Nation ou bande indienne	E20	E21	1,0	4,6	3,8	0,0	7,1	5,6
41	Statut d'Indien inscrit ou des traités	E21	E20	1,0	5,7	4,7	0,0	5,5	4,3
42	Religion	...	E22	0,0	4,6	3,6
43	Mobilité – il y a 1 an	E23	E23	1,0	4,7	3,9	1,3	3,7	3,2
44	Mobilité – il y a 5 ans	E24	E24	1,0	7,4	6,2	6,4	7,8	7,5
45	Lieu de naissance du père	E25a	E26a	1,0	4,8	4,0	0,0	5,1	4,1
46	Lieu de naissance de la mère	E25b	E26b	1,0	5,3	4,5	0,0	5,6	4,5

Panels 2B : non-réponse partielle (non pondérée) [suite]

Item	Nom de la question	Numéro de la question		Panel de contrôle 2B1			Panel d'essai 2B2		
				Internet	Papier	Total	Internet	Papier	Total
		2B.1	2B.2	pourcentage					
47	Diplôme d'études secondaires	E26	E27	0,7	3,6	3,1	0,0	3,9	3,1
48	Certificat d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers	E27	E28	0,7	6,4	5,3	0,3	7,7	6,3
49	Collège ou cégep	E28	E29	1,0	5,7	4,8	0,1	6,9	5,6
50	Université	E29	E30	0,9	5,4	4,5	0,0	6,3	5,1
51	Principal domaine d'études	E30	E31	0,7	9,9	8,2	0,0	10,9	8,7
52	Lieu des études	E31	E32	1,1	16,0	13,0	0,2	18,1	14,5
53	Fréquentation scolaire	E32	E33	1,0	6,3	5,3	0,0	6,6	5,3
54	Travaux ménagers non rémunérés	E33a	E34a	1,0	4,1	3,5	0,8	4,5	3,8
55	S'occupe des enfants, sans paye	E33b	E34b	1,0	5,3	4,5	0,7	5,6	4,6
56	Soins aux personnes âgées, sans paye	E33c	E34c	1,0	5,0	4,3	0,8	4,9	4,1
57	Heures de travail	E34	E35	1,0	5,4	4,5	0,9	5,9	4,9
58	Mis à pied ou absent la semaine dernière	E35	E36	0,4	5,3	4,6	0,0	6,5	5,5
59	Arrangements pour un nouvel emploi	E36	E37	0,0	3,9	3,3	0,0	4,3	3,7
60	Cherche un emploi salarié	E37	E38	0,0	3,8	3,2	0,0	18,6	15,9
61	Prêt à commencer à travailler	E38	E39	0,0	31,0	24,9	0,0	65,2	58,5
62	Dernière fois à travailler	E39	E40	0,0	7,7	6,5	0,0	10,5	8,9
63	Employeur	E40	E41	2,4	14,1	11,5	1,7	15,2	12,2
64	Entreprise, industrie ou service	E41	E42	2,4	16,7	13,5	1,7	17,0	13,6
65	Profession	E42	E43	2,4	15,6	12,7	2,0	16,1	12,9
66	Activités principales	E43	E44	2,6	18,9	15,2	2,0	19,9	15,9
67	Travaillé pour salaire, traitement ou autre	E44	E45	2,6	16,2	13,1	1,9	18,8	15,0

Panels 2B : non-réponse partielle (non pondérée) [suite]

Item	Nom de la question	Numéro de la question		Panel de contrôle 2B1			Panel d'essai 2B2		
		2B.1	2B.2	Internet	Papier	Total	Internet	Papier	Total
				pourcentage					
68	Ferme ou entreprise constituée en société	E45	E46	20,0	58,6	53,9	17,4	65,0	60,6
69	Lieu de travail	E46	E47	2,9	41,8	33,1	2,0	45,1	35,5
70	Mode de transport pour se rendre au travail	E47	E48a	5,4	14,2	12,3	2,0	17,7	14,2
71	Covoiturage	...	E48b	0,0	5,6	4,2
72	Heure de départ pour se rendre au travail	...	E49a	2,0	20,0	16,0
73	Nombre de minutes pour se rendre au travail	...	E49b	2,0	19,2	15,3
74	Langue utilisée le plus souvent au travail	E48a	E50a	5,3	14,0	12,1	1,9	21,1	16,8
75	Autre(s) langue(s) au travail	E48b	E50b	5,3	14,4	12,4	1,9	23,2	18,4
76	Nombre de semaines travaillées	E49	E51	5,3	14,3	12,3	1,9	15,3	12,3
77	Plein temps ou temps partiel	E50	E52	5,5	13,5	11,7	2,1	19,4	15,5
78	Payé services de garde d'enfants pour travailler	...	E53	2,1	16,1	13,0
79	Payé une pension alimentaire	...	E54	1,9	12,6	10,2
80	Permission pour Agence du revenu du Canada	E51	E55	5,0	11,6	10,3	2,2	11,8	9,9
81	Total des salaires et traitements	E52a	E56a	45,6	46,9	46,7	24,0	49,7	46,8
82	Revenu agricole net	E52b	E56b	45,6	51,8	51,0	24,0	45,0	42,6
83	Revenu non agricole net	E52c	E56c	46,5	53,1	52,3	24,0	43,2	41,0
84	Prestations pour enfants	E52d	E56d	45,6	51,7	50,9	24,0	46,6	44,1
85	Pension de sécurité de la vieillesse	E52e	E56e	45,6	49,0	48,5	24,0	42,8	40,7
86	Régime de pensions du Canada ou Régime de rentes du Québec	E52f	E56f	46,5	49,0	48,7	24,0	43,1	40,9

Panels 2B : non-réponse partielle (non pondérée) [suite]

Item	Nom de la question	Numéro de la question		Panel de contrôle 2B1			Panel d'essai 2B2		
				Internet	Papier	Total	Internet	Papier	Total
		2B.1	2B.2	pourcentage					
87	Assurance-emploi	E52g	E56g	47,4	53,7	52,9	24,0	44,7	42,3
88	Autre revenu provenant de sources publiques	E52h	E56h	47,4	53,9	53,0	24,0	47,1	44,5
89	Dividendes et intérêts	E52i	E56i	47,4	51,3	50,8	24,0	47,0	44,4
90	Gains ou pertes en capital	...	E56j	25,0	49,6	46,8
91	Pensions de retraite et rentes	E52j	E56k	47,4	53,1	52,4	24,0	47,0	44,4
92	Autre revenu en espèces	E52k	E56l	47,4	53,9	53,0	24,0	47,1	44,5
93	Revenu total provenant de toutes les sources	45,6	57,7	56,2	24,0	56,0	52,3
94	Impôt total payé sur le revenu	49,1	75,5	72,1	26,0	74,9	69,4
95	Élections Canada	...	E57	3,0	13,3	11,1
96	Accessibilité dans 92 ans	E53	E58	10,7	19,2	17,4	3,6	18,1	15,1
97	Qui paie les dépenses de logement	FH1	FH1	4,7	5,3	5,2	2,3	5,7	5,1
98	Propriétaire ou locataire	FH2	FH2	4,7	8,3	7,7	2,3	6,3	5,6
99	Condominium	FH8e	FH3	0,4	12,4	10,2	2,3	7,3	6,4
100	Nombre de pièces	FH3a	FH4a	4,7	5,8	5,6	2,3	6,4	5,7
101	Nombre de chambres à coucher	FH3b	FH4b	4,7	5,8	5,6	2,3	6,4	5,7
102	Année de construction	FH4	FH5	4,7	8,1	7,5	2,3	8,6	7,5
103	Réparations	FH5	FH6	4,7	6,7	6,3	2,3	7,4	6,5
104	Électricité	FH6a	FH7a	5,0	18,9	16,5	3,1	22,2	18,9
105	Combustibles	FH6b	FH7b	5,0	23,0	19,9	3,4	25,2	21,4
106	Eau	FH6c	FH7c	5,0	25,4	21,8	3,1	27,1	22,8
107	Loyer	FH7	FH8a	0,0	10,5	8,6	0,0	16,4	13,8

Panels 2B : non-réponse partielle (non pondérée) [fin]

Item	Nom de la question	Numéro de la question		Panel de contrôle 2B1			Panel d'essai 2B2		
				Internet	Papier	Total	Internet	Papier	Total
		2B.1	2B.2	pourcentage					
108	Subventionné	...	FH8b	0,0	17,6	14,9
109	Hypothèque	FH8a	FH9a	0,4	12,5	10,3	0,3	12,8	10,4
110	Impôt foncier inclus?	FH8b	FH9b	0,6	24,4	19,4	0,5	24,0	18,8
111	Impôt foncier – montant	FH8c	FH9c	0,5	18,3	15,3	0,4	18,7	15,3
112	Valeur du logement	FH8d	FH9d	0,4	19,3	15,9	..	18,6	..
113	Frais de condominium	FH8f	FH9e	0,0	2,8	2,2	0,0	11,9	9,7

Panels 3B : non-réponse partielle (non pondérée)

Item	Nom de la question	Numéro de la question		Panel de contrôle 3B1			Panel d'essai 3B2		
		2B.1	2B.2	Internet	Papier	Total	Internet	Papier	Total
				pourcentage					
1	Taille du ménage	B1	B1	0,0	17,7	15,6	0,0	25,1	21,6
2	Liste des membres du ménage	B2	B2	0,0	1,8	13,3	0,0	1,7	15,4
3	Personne non inscrite	C	C	0,0	14,1	12,4	0,0	12,0	10,3
4	Exploitant agricole	D1	D1	0,0	8,9	7,9	0,0	5,6	4,8
5	Gestionnaire de l'exploitation agricole	D2	D2	0,0	0,0	0,0	0,0	33,3	33,3
6	Sexe	E2	E2	0,0	1,1	0,9	0,0	1,3	1,1
7	Année de naissance	E3	E3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,4
8	Mois de naissance	E3	E3	0,0	0,1	0,1	0,0	0,4	0,4
9	Jour de naissance	E3	E3	0,0	0,3	0,3	0,0	0,6	0,5
10	Âge	...	E3	100	6,0	19,8
11	État matrimonial	E4	E4	0,3	2,9	2,6	0,2	3,1	2,7
12	Union libre	E5	E5	0,5	5,5	4,9	0,0	4,4	3,8
13	Lien avec la Personne 1	E6	E6	0,0	0,9	0,8	0,0	1,4	1,2
14	Difficulté – activités quotidiennes	E7	...	0,0	1,2	1,0
15	Activités réduites à la maison	E8a	...	0,0	1,6	1,4
16	Activités réduites au travail ou à l'école	E8b	...	0,0	4,7	4,1
17	Activités réduites (autres)	E8c	...	0,0	4,6	4,0
18	Difficulté à entendre	...	E7a	0,0	3,3	2,9
19	Difficulté à voir	...	E7b	0,0	3,1	2,7
20	Difficulté à marcher	...	E7c	0,0	3,1	2,7
21	Difficulté à atteindre ou à se pencher	...	E7d	0,0	3,5	3,0
22	Difficulté à communiquer	...	E7e	0,0	3,5	2,9
23	Difficulté psychologique	...	E7f	0,6	3,6	3,2
24	Activités limitées – état physique	...	E8a	0,6	2,7	2,4

Panels 3B : non-réponse partielle (non pondérée) [suite]

Item	Nom de la question	Numéro de la question		Panel de contrôle 3B1			Panel d'essai 3B2		
		2B.1	2B.2	Internet	Papier	Total	Internet	Papier	Total
				pourcentage					
25	Activités limitées – état psychologique	...	E8b	0,6	3,0	2,6
26	Activités limitées – apprentissage	...	E8c	0,6	2,8	2,5
27	Activités limitées – autre problème de santé	...	E8d	0,6	3,6	3,1
28	Lieu de naissance	E9	E9	0,0	0,6	0,5	0,6	0,8	0,8
29	Citoyenneté	E10	E10	0,0	3,6	3,2	0,6	1,8	1,7
30	Immigrant	E11	E11	0,0	4,5	3,9	0,6	14,1	12,1
31	Année d'immigration	E12	E12	0,0	19,3	17,1	0,0	5,5	4,8
32	Parle français ou anglais	E13	E13	0,0	3,0	2,6	0,6	10,6	9,1
33	Parle autre(s) langue(s)	E14	E14	0,0	5,6	4,9	0,6	10,6	9,1
34	Langue parlée le plus souvent à la maison	E15a	E15a	0,0	3,1	2,7	1,1	3,6	3,2
35	Autre(s) langue(s) parlée(s) à la maison	E15b	E15b	0,0	2,8	2,5	0,6	3,9	3,4
36	Langue maternelle	E16	E16	0,0	2,9	2,5	0,6	3,2	2,8
37	Origines ancestrales	E17	E17	0,0	7,9	6,9	0,6	7,5	6,5
38	Groupe autochtone	E18	E18	0,0	4,4	3,8	1,3	4,6	4,1
39	Groupe de population	E19	E19	0,0	4,4	3,8	0,0	3,8	3,3
40	Première Nation ou bande indienne	E20	E21	0,3	4,7	4,1	1,3	7,1	6,3
41	Statut d'Indien inscrit ou des traités	E21	E20	0,3	6,9	6,0	1,3	5,2	4,6
42	Religion	...	E22	1,3	5,5	4,9
43	Mobilité – il y a 1 an	E23	E23	0,0	4,6	3,9	2,6	3,6	3,4
44	Mobilité – il y a 5 ans	E24	E24	0,0	5,7	4,8	8,5	8,7	8,7
45	Lieu de naissance du père	E25a	E26a	0,3	5,3	4,5	1,9	5,3	4,6
46	Lieu de naissance de la mère	E25b	E26b	0,0	5,9	4,9	1,9	5,8	5,0
47	Diplôme d'études secondaires	E26	E27	0,0	3,0	2,5	1,9	3,6	3,2

Panels 3B : non-réponse partielle (non pondérée) [suite]

Item	Nom de la question	Numéro de la question		Panel de contrôle 3B1			Panel d'essai 3B2		
		2B.1	2B.2	Internet	Papier	Total	Internet	Papier	Total
				pourcentage					
48	Certificat d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers	E27	E28	0,0	5,1	4,3	1,9	5,7	4,9
49	Collège ou cégep	E28	E29	0,0	5,1	4,3	1,9	6,0	5,2
50	Université	E29	E30	0,0	5,0	4,2	1,9	4,9	4,3
51	Principal domaine d'études	E30	E31	0,3	10,9	9,2	1,9	10,0	8,4
52	Lieu des études	E31	E32	0,6	19,2	16,4	3,3	20,8	17,1
53	Fréquentation scolaire	E32	E33	0,0	6,1	5,1	1,9	6,0	5,2
54	Travaux ménagers non rémunérés	E33a	E34a	0,0	3,2	2,7	1,9	3,9	3,5
55	S'occupe des enfants, sans paye	E33b	E34b	0,0	4,2	3,6	1,9	5,3	4,6
56	Soins aux personnes âgées, sans paye	E33c	E34c	0,0	3,7	3,1	1,9	4,7	4,1
57	Heures de travail	E34	E35	0,0	5,3	4,5	1,9	4,6	4,0
58	Mis à pied ou absent la semaine dernière	E35	E36	0,0	6,6	5,6	0,0	6,5	5,6
59	Arrangements pour un nouvel emploi	E36	E37	0,0	5,6	4,8	0,0	4,9	4,2
60	Cherche un emploi salarié	E37	E38	0,0	5,9	5,0	0,0	21,3	18,4
61	Prêt à commencer à travailler	E38	E39	0,0	43,4	36,0	0,0	64,0	58,5
62	Dernière fois à travailler	E39	E40	0,0	8,2	7,1	0,0	13,9	12,0
63	Employeur	E40	E41	0,4	12,8	10,6	4,1	12,7	10,7
64	Entreprise, industrie ou service	E41	E42	0,4	15,1	12,4	4,1	13,5	11,3
65	Profession	E42	E43	0,4	14,8	12,2	3,8	13,9	11,5
66	Activités principales	E43	E44	0,4	18,7	15,4	3,8	16,8	13,8
67	Travaillé pour salaire, traitement ou autre	E44	E45	0,4	13,1	10,8	3,8	17,0	13,9
68	Ferme ou entreprise constituée en société	E45	E46	4,0	59,7	54,5	37,1	66,1	62,6
69	Lieu du travail	E46	E47	0,8	46,2	38,0	4,4	48,1	37,9

Panels 3B : non-réponse partielle (non pondérée) [suite]

Item	Nom de la question	Numéro de la question		Panel de contrôle 3B1			Panel d'essai 3B2		
		2B.1	2B.2	Internet	Papier	Total	Internet	Papier	Total
				pourcentage					
70	Mode de transport pour se rendre au travail	E47	E48a	1,3	11,5	9,7	6,0	16,3	13,9
71	Covoiturage	...	E48b	0,0	4,4	3,3
72	Heure de départ pour se rendre au travail	...	E49a	6,0	17,9	15,1
73	Nombre de minutes pour se rendre au travail	...	E49b	6,0	17,5	14,8
74	Langue utilisée le plus souvent au travail	E48a	E50a	1,2	10,9	9,1	6,0	19,4	16,3
75	Autre(s) langue(s) au travail	E48b	E50b	1,2	11,5	9,6	6,3	24,0	19,9
76	Nombre de semaines travaillées	E49	E51	2,0	11,5	9,8	6,0	14,6	12,6
77	Plein temps ou temps partiel	E50	E52	2,1	10,4	8,9	6,7	19,9	16,7
78	Payé services de garde d'enfants pour travailler	...	E53	6,7	13,1	11,6
79	Payé une pension alimentaire	...	E54	6,0	10,7	9,6
80	Permission pour Agence du revenu du Canada	E51	E55	1,7	11,1	9,6	5,1	10,5	9,4
81	Total des salaires et traitements	E52a	E56a	38,7	45,7	45,2	33,3	46,5	44,4
82	Revenu agricole net	E52b	E56b	41,9	53,6	52,7	33,3	38,4	37,6
83	Revenu non agricole net	E52c	E56c	38,7	55,1	53,9	33,3	39,8	38,8
84	Prestations pour enfants	E52d	E56d	38,7	53,3	52,3	33,3	40,4	39,3
85	Pension de sécurité de la vieillesse	E52e	E56e	38,7	51,3	50,4	33,3	40,7	39,5
86	Régime de pensions du Canada ou Régime de rentes du Québec	E52f	E56f	38,7	50,3	49,4	33,3	38,1	37,3
87	Assurance-emploi	E52g	E56g	38,7	52,0	51,1	33,3	40,1	39,0
88	Autre revenu provenant de sources publiques	E52h	E56h	38,7	51,3	50,4	34,8	42,4	41,2

Panels 3B : non-réponse partielle (non pondérée) [fin]

Item	Nom de la question	Numéro de la question		Panel de contrôle 3B1			Panel d'essai 3B2		
		2B.1	2B.2	Internet	Papier	Total	Internet	Papier	Total
				pourcentage					
89	Dividendes et intérêts	E52i	E56i	38,7	52,0	51,1	33,3	43,3	41,7
90	Gains ou pertes en capital	...	E56j	33,3	42,7	41,2
91	Pensions de retraite et rentes	E52j	E56k	38,7	51,8	50,8	33,3	40,7	39,5
92	Autre revenu en espèces	E52k	E56l	38,7	51,3	50,4	34,9	42,4	41,2
93	Revenu total provenant de toutes les sources	38,7	57,4	56,0	33,3	55,5	52,0
94	Impôt total payé sur le revenu	45,2	81,4	78,7	34,9	79,7	72,4
95	Élections Canada	...	E57	6,8	9,8	9,4
96	Accessibilité dans 92 ans	E53	E58	5,4	14,0	12,9	7,5	11,5	10,9
97	Qui paie les dépenses de logement	FH1	FH1	4,4	4,6	4,5	5,5	5,2	5,2
98	Propriétaire ou locataire	FH2	FH2	4,4	6,4	6,1	5,5	4,4	4,6
99	Condominium	FH8e	FH3	3,3	13,7	12,0	5,5	6,2	6,1
100	Nombre de pièces	FH3a	FH4a	4,4	5,5	5,3	5,5	5,0	5,1
101	Nombre de chambres à coucher	FH3b	FH4b	4,4	5,0	4,9	5,5	5,6	5,6
102	Année de construction	FH4	FH5	4,4	8,2	7,6	5,5	7,8	7,4
103	Réparations	FH5	FH6	4,4	5,4	5,2	5,5	5,5	5,5
104	Électricité	FH6a	FH7a	6,7	22,4	20,0	5,7	21,2	18,2
105	Combustibles	FH6b	FH7b	5,9	24,6	21,7	5,7	22,6	19,3
106	Eau	FH6c	FH7c	6,7	26,2	23,2	5,7	23,8	20,3
107	Loyer	FH7	FH8a	0,0	15,6	13,3	0,0	15,1	12,3
108	Subventionné	...	FH8b	0,0	14,5	11,8
109	Hypothèque	FH8a	FH9a	3,3	15,1	13,2	0,0	15,8	12,8
110	Impôt foncier inclus?	FH8b	FH9b	4,3	21,1	18,4	0,0	19,7	15,5
111	Impôt foncier – montant	FH8c	FH9c	4,8	23,8	21,0	0,0	19,6	16,2
112	Valeur du logement	FH8d	FH9d	3,3	20,7	17,9	..	18,9	..
113	Frais de condominium	FH8f	FH9e	0,0	0,0	0,0	0,0	7,5	6,3

Annexe 2 Modifications de contenu mises à l'essai lors du Test du recensement de 2008

La présente annexe fournit un aperçu des modifications de contenu mises à l'essai lors du Test du recensement de 2008.

Modifications à chacun des questionnaires d'essai 2A et 2B :

- Étapes liées à la couverture – changements mineurs pour appuyer les activités postcensitaires (étude sur la couverture et enquêtes postcensitaires)
- Question sur la date de naissance – ajout d'une case pour la confirmation de l'âge sur le questionnaire papier (déjà en place dans l'application Internet)
- Question sur l'état matrimonial – suppression de « (célibataire) » dans la catégorie de réponse « Jamais légalement marié (célibataire) »
- Question sur le lien avec la Personne 1 – catégories de réponse élargies pour inclure les époux ou épouse de sexe opposé ou de même sexe, les familles recomposées et les enfants en famille d'accueil, ainsi que cases segmentées pour la saisie des réponses écrites
- Partage avec Élections Canada – ajout d'une question afin que les répondants puissent autoriser le partage de l'information relative à leur nom, adresse et date de naissance avec Élections Canada; question visant seulement les citoyens canadiens; sur le questionnaire 2A, la question se trouve au dos de la formule
- Question sur l'accessibilité des renseignements dans 92 ans – légère modification au libellé de la question; sur le questionnaire 2A, la question a été déplacée au dos du questionnaire.

Autres modifications au questionnaire 2B d'essai :

- Activités de la vie quotidienne (limitations des activités) – création de sous-questions distinctes portant sur les difficultés à entendre, à voir, à marcher, etc.; suppression des sous-questions distinctes sur le lieu où la limitation des activités s'applique (maison, travail ou école, autre); création de sous-questions distinctes pour les limitations dues à un état physique, psychologique ou à autre problème de santé; expansion de la catégorie de réponse « Souvent » pour y inclure « Toujours ». (Nota : Ces modifications n'étaient pas prévues pour le questionnaire complet du recensement, lequel a été remplacé par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.)
- Groupe autochtone – ajout du terme « Première Nation » en lien avec « Indien de l'Amérique du Nord »; modification de la catégorie de réponse « Inuit (Esquimau) » à « Inuk (Inuit) »; ajout d'une instruction pour clarifier la question
- Membre d'une Première Nation/bande indienne et statut d'Indien inscrit ou des traités – ordre des questions 20 et 21 inversé; espace supplémentaire pour le nom de la Première Nation/bande indienne
- Religion – réinsertion de la question sur l'appartenance religieuse (décennal, similaire au Recensement de 2001)
- Mobilité et lieu de naissance des parents – univers des personnes âgées de 15 ans et plus étendu à l'ensemble des personnes
- Scolarité – modifications (mineures) à la question sur la fréquentation scolaire, ainsi que sur le certificat universitaire inférieur au baccalauréat

- Déplacement domicile-travail – ajout de catégories de réponse concernant le mode de transport; ajout de questions sur le nombre de personnes dans le véhicule et le temps de déplacement
- Frais de services de garde d'enfants afin d'occuper un emploi – nouvelle question sur les dépenses au titre des services de garde
- Pension alimentaire – nouvelle question sur le paiement d'une pension alimentaire à un ancien conjoint ou partenaire
- Revenu – catégories de réponse élargies pour inclure les gains ou les pertes en capital
- Logement – réorganisation des questions sur les logements en condominium et les frais à ce chapitre (ajout d'une question distincte pour déterminer si le logement fait partie d'un ensemble de logements en condominium); ajout d'une question pour déterminer si le logement est subventionné.

Annexe 3 Changements au contenu, Recensement de 2006 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

La présente annexe traite des changements entre le Recensement de 2006 et l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Recensement de 2006	Enquête nationale auprès des ménages de 2011
ÉTAPE B	
<p>1. En vous incluant, combien de personnes vivent habituellement ici, à cette adresse, le 16 mai 2006? Comptez toutes les personnes vivant habituellement ici, même si elles sont temporairement absentes. → _____</p>	<p>1. Combien de personnes vivent habituellement à cette adresse le 10 mai 2011, vous y compris? Comptez toutes les personnes qui ont leur résidence principale à cette adresse, même si elles sont temporairement absentes. Voir les instructions à la page 3 (<i>garde partagée, étudiants, résidents permanents, résidence secondaire, etc.</i>). _____ ← Nombre de personnes</p>
<p>2. En vous incluant, inscrivez en LETTRES MAJUSCULES ci-dessous toutes les personnes qui vivent habituellement ici. Commencez par inscrire les nom et prénom d'un adulte puis, s'il y a lieu, ceux du conjoint et de leurs enfants qui vivent habituellement ici. Continuez avec toutes les autres personnes qui vivent habituellement ici.</p> <p style="text-align: center;">NOM DE FAMILLE PRÉNOM</p> <p>Personne 1 _____</p>	<p>2. En vous incluant, inscrivez ci-dessous le nom de ces personnes qui vivent habituellement ici le 10 mai 2011. Commencez la liste par un adulte puis, s'il y a lieu, son conjoint ou sa conjointe et leurs enfants. Continuez avec toutes les autres personnes qui vivent habituellement à cette adresse.</p> <p style="text-align: center;">NOM DE FAMILLE PRÉNOM</p> <p>Personne 1 _____</p>

Recensement de 2006	Enquête nationale auprès des ménages de 2011
<p>1. QUI INSCRIRE À L'ÉTAPE B</p> <ul style="list-style-type: none"> • TOUTES LES PERSONNES QUI VIVENT HABITUELLEMENT ICI, À CETTE ADRESSE, y compris les nouveau-nés et les colocataires; • Les ÉTUDIANTS qui retournent vivre chez leurs parents durant l'année doivent être inscrits à l'adresse de leurs parents, même s'ils demeurent ailleurs pendant leurs études ou leur emploi d'été; • Les ENFANTS EN GARDE PARTAGÉE qui habitent ici la plupart du temps. Les enfants qui passent autant de temps avec chaque parent doivent être inscrits au domicile du parent où ils demeurent le 16 mai 2006; • Les CONJOINTS QUI DEMEURENT AILLEURS à cause de leur travail ou de leurs études mais qui reviennent ici périodiquement; • Les IMMIGRANTS REÇUS qui demeurent habituellement à cette adresse; • Les personnes qui réclament le STATUT DE RÉFUGIÉ et les membres de leur famille qui demeurent ici avec elles; • Les PERSONNES D'UN AUTRE PAYS AYANT UN PERMIS DE TRAVAIL OU D'ÉTUDES et les membres de leur famille qui habitent ici avec elles; • Les PERSONNES qui vivent habituellement ici, mais qui se trouvent depuis MOINS DE SIX MOIS DANS UN ÉTABLISSEMENT INSTITUTIONNEL (comme un foyer pour personnes âgées, un hôpital ou une prison); • Les PERSONNES qui demeurent ici le 16 mai 2006 et QUI N'ONT PAS DE RÉSIDENCE HABITUELLE AILLEURS. 	<p>1. QUI INSCRIRE À L'ÉTAPE B</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toutes les personnes qui ont leur résidence principale à cette adresse le 10 mai 2011, y compris les nouveau-nés, les colocataires et les personnes temporairement absentes; • Les citoyens canadiens, les résidents permanents (immigrants reçus), les personnes qui demandent le statut de réfugié (demandeurs d'asile), les personnes d'un autre pays ayant un permis de travail ou d'études et les membres de leur famille qui habitent ici avec elles; • Les personnes qui demeurent temporairement à cette adresse le 10 mai 2011 et qui n'ont pas de résidence principale ailleurs.

Recensement de 2006	Enquête nationale auprès des ménages de 2011
<p>2. NE PAS INSCRIRE À L'ÉTAPE B</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les personnes qui ont leur résidence habituelle à une autre adresse au Canada et qui demeurent ici temporairement (par exemple, des personnes en visite ou des personnes qui ont leur résidence secondaire ici, à cette adresse); • Les résidents d'un autre pays en visite au Canada (par exemple, en voyage d'affaires ou en vacances); • Les personnes qui sont des représentants du gouvernement d'un autre pays et les membres de leur famille. 	<p>2. OÙ INSCRIRE LES PERSONNES AYANT PLUS D'UNE RÉSIDENCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les ENFANTS EN GARDE PARTAGÉE doivent être inscrits au domicile du parent où ils vivent la plupart du temps. Les enfants qui passent autant de temps avec chaque parent doivent être inscrits au domicile du parent où ils se trouvent le 10 mai 2011. • Les ÉTUDIANTS qui retournent vivre chez leurs parents durant l'année doivent être inscrits à l'adresse de leurs parents, même s'ils résident ailleurs pendant leurs études ou leur emploi d'été. • Les CONJOINTS TEMPORAIREMENT ABSENTS qui demeurent ailleurs en raison de leur travail ou de leurs études doivent être inscrits à la résidence principale de leur famille, s'ils y retournent périodiquement. • Les PERSONNES EN ÉTABLISSEMENT INSTITUTIONNEL depuis moins de six mois (par exemple, dans un foyer pour personnes âgées, un hôpital ou une prison) doivent être inscrites à leur résidence habituelle.

Recensement de 2006	Enquête nationale auprès des ménages de 2011
ÉTAPE D	
<p>1. Y a-t-il un exploitant agricole inscrit à l'étape B qui produit au moins un produit agricole destiné à la vente? (cultures, animaux, lait, volaille, œufs, produits de serre ou de pépinière, arbres de Noël, gazon, miel, abeilles, produits de la sève d'érable, fourrure, etc.)</p> <p><input type="radio"/> Non → Passez à l'étape E <input type="radio"/> Oui</p> <p>2. Est-ce que cet exploitant agricole prend les décisions de gestion quotidiennes relatives aux activités de la ferme?</p> <p><input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui</p>	<p>Sans objet</p>
ÉTAPE E	ÉTAPE D
<p>1 NOM Transcrivez dans les espaces ci-contre les noms dans le même ordre qu'à l'étape B. Répondez ensuite aux questions suivantes pour chaque personne.</p> <p>PERSONNE 1</p> <p>Nom de famille _____ Prénom _____</p>	<p>1 Transcrivez le NOM de chaque personne dans le même ordre qu'à l'étape B. Répondez ensuite aux questions pour chaque personne.</p> <p>Les questions s'appliquent à la situation de chaque personne en date du 10 mai 2011, sauf indication contraire.</p> <p>PERSONNE 1</p> <p>Nom de famille _____ Prénom _____</p>

Recensement de 2006	Enquête nationale auprès des ménages de 2011
<p>3 DATE DE NAISSANCE</p> <p>Exemple : Jour Mois Année 1 3 0 2 1 9 5 0</p> <p><i>Si la date exacte n'est pas connue, donnez la meilleure estimation possible.</i></p> <p>Date de naissance</p> <p> Jour Mois Année</p> <p> _____</p>	<p>3 DATE DE NAISSANCE ET ÂGE</p> <p>Exemple : Jour Mois Année 2 3 0 2 1 9 7 4</p> <p><i>Si la date exacte n'est pas connue, donnez la meilleure estimation possible.</i></p> <p><i>Pour les enfants âgés de moins de 1 an, indiquez 0.</i> Âge 3 7</p> <p>Date de naissance</p> <p> Jour Mois Année</p> <p> _____</p> <p>Âge _____</p>
<p>4 ÉTAT MATRIMONIAL</p> <p><i>Cochez un seul cercle.</i></p> <p><input type="radio"/> Jamais légalement marié (célibataire) <input type="radio"/> Légalement marié (et non séparé) <input type="radio"/> Séparé, mais toujours légalement marié <input type="radio"/> Divorcé <input type="radio"/> Veuf ou veuve</p>	<p>4 ÉTAT MATRIMONIAL</p> <p><i>Cochez un seul cercle</i></p> <p><input type="radio"/> Jamais légalement marié <input type="radio"/> Légalement marié (et non séparé) <input type="radio"/> Séparé, mais toujours légalement marié <input type="radio"/> Divorcé <input type="radio"/> Veuf ou veuve</p>
<p>5 Cette personne vit-elle avec un partenaire en union libre?</p> <p><i>Par union libre, on entend deux personnes de sexe opposé ou de même sexe qui vivent ensemble en tant que couple sans être légalement mariées l'une à l'autre.</i></p> <p><input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p>	<p>5 Cette personne vit-elle avec un partenaire en union libre?</p> <p><i>Par union libre, on entend deux personnes qui vivent ensemble en tant que couple sans être légalement mariées l'une à l'autre.</i></p> <p><input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p>

Recensement de 2006	Enquête nationale auprès des ménages de 2011
<p>6 LIEN AVEC LA PERSONNE 1</p> <p>Pour chaque personne vivant habituellement ici, indiquez le lien avec la Personne 1.</p> <p><i>Cochez ou précisez une seule réponse.</i></p> <p><i>Les enfants d'une autre union, les enfants adoptés et les enfants d'un partenaire en union libre doivent être considérés comme des fils et des filles.</i></p> <p><i>Si aucune des réponses fournies ne s'applique, utilisez la case «Autre» pour indiquer le lien avec la Personne 1.</i></p> <p><i>Exemples d'«autres» liens avec la Personne 1 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • cousin ou cousine • nièce ou neveu • époux ou épouse du chambreur ou de la chambreuse • fille ou fils du ou de la colocataire • employé ou employée • conjoint marié de même sexe ou conjointe mariée de même sexe <p>PERSONNE 1</p> <p style="text-align: center;"><input checked="" type="radio"/> PERSONNE 1</p> <p>PERSONNE 2</p> <p><input type="radio"/> Époux ou épouse de la Personne 1</p> <p><input type="radio"/> Partenaire en union libre de sexe opposé de la Personne 1</p> <p><input type="radio"/> Partenaire en union libre de même sexe de la Personne 1</p> <p><input type="radio"/> Fils ou fille de la Personne 1</p> <p><input type="radio"/> Gendre ou bru de la Personne 1</p> <p><input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1</p> <p><input type="radio"/> Père ou mère de la Personne 1</p> <p><input type="radio"/> Beau-père ou belle-mère de la Personne 1</p> <p><input type="radio"/> Grand-père ou grand-mère de la Personne 1</p> <p><input type="radio"/> Frère ou sœur de la Personne 1</p> <p><input type="radio"/> Beau-frère ou belle-sœur de la Personne 1</p> <p><input type="radio"/> Chambreur ou chambreuse</p> <p><input type="radio"/> Colocataire</p> <p>Autre — <i>Précisez</i></p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>6 LIEN AVEC LA PERSONNE 1</p> <p>Pour chaque personne vivant habituellement ici, indiquez le lien avec la Personne 1.</p> <p><i>Cochez ou précisez une seule réponse.</i></p> <p><i>Les enfants adoptés doivent être considérés comme des fils et des filles.</i></p> <p><i>Les enfants en garde partagée doivent être inscrits au domicile du parent où ils vivent la plupart du temps.</i></p> <p><i>Les enfants qui passent autant de temps avec chaque parent doivent être inscrits au domicile du parent où ils se trouvent le 10 mai 2011.</i></p> <p><i>Pour tous les enfants, veuillez tenir compte du lien avec la Personne 1 et la Personne 2.</i></p> <p><i>Si aucune des réponses fournies ne s'applique, précisez à «Autre» le lien avec la Personne 1.</i></p> <p><i>Exemples d'«autres» liens avec la Personne 1 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • beau-frère ou belle-sœur • nièce ou neveu • grand-père ou grand-mère • fille ou fils du colocataire • époux ou épouse du chambreur ou de la chambreuse • employé ou employée • etc. <p>PERSONNE 1</p> <p style="text-align: center;"><input checked="" type="radio"/> PERSONNE 1</p> <p>PERSONNE 2</p> <p><input type="radio"/> Époux ou épouse de sexe opposé de la Personne 1</p> <p><input type="radio"/> Partenaire en union libre de sexe opposé de la Personne 1</p> <p><input type="radio"/> Époux ou épouse de même sexe de la Personne 1</p> <p><input type="radio"/> Partenaire en union libre de même sexe de la Personne 1</p> <p><input type="radio"/> Fils ou fille de la Personne 1 seulement</p> <p><input type="radio"/> Gendre ou bru de la Personne 1</p> <p><input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1</p> <p><input type="radio"/> Père ou mère de la Personne 1</p> <p><input type="radio"/> Beau-père ou belle-mère de la Personne 1</p> <p><input type="radio"/> Frère ou sœur de la Personne 1</p> <p><input type="radio"/> Enfant en famille d'accueil</p> <p><input type="radio"/> Colocataire, chambreur ou chambreuse</p> <p>Autre — <i>Précisez</i></p> <p>_____</p> <p>_____</p>

Recensement de 2006	Enquête nationale auprès des ménages de 2011
<p>PERSONNE 3, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Fils ou fille de la Personne 1 <input type="radio"/> Gendre ou bru de la Personne 1 <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1 <input type="radio"/> Père ou mère de la Personne 1 <input type="radio"/> Beau-père ou belle-mère de la Personne 1 <input type="radio"/> Grand-père ou grand-mère de la Personne 1 <input type="radio"/> Frère ou sœur de la Personne 1 <input type="radio"/> Beau-frère ou belle-sœur de la Personne 1 <input type="radio"/> Chambreur ou chambreuse <input type="radio"/> Colocataire <p>Autre — <i>Précisez</i></p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>PERSONNE 3, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Fils ou fille des Personnes 1 et 2 <input type="radio"/> Fils ou fille de la Personne 1 seulement <input type="radio"/> Fils ou fille de la Personne 2 seulement <input type="radio"/> Gendre ou bru de la Personne 1 <input type="radio"/> Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1 <input type="radio"/> Père ou mère de la Personne 1 <input type="radio"/> Beau-père ou belle-mère de la Personne 1 <input type="radio"/> Frère ou sœur de la Personne 1 <input type="radio"/> Enfant en famille d'accueil <input type="radio"/> Colocataire, chambreur ou chambreuse <p>Autre — <i>Précisez</i></p> <p>_____</p> <p>_____</p>
<p>7 Cette personne a-t-elle de la difficulté à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à se pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables?</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Oui, parfois <input type="radio"/> Oui, souvent <input type="radio"/> Non 	<p>7 Cette personne a-t-elle une quelconque difficulté à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à se pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables?</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Oui, parfois <input type="radio"/> Oui, souvent <input type="radio"/> Non
<p><i>Depuis plus de 100 ans, on recueille des données du recensement sur les origines ancestrales afin de connaître la diversité de la population du Canada.</i></p> <p>17 Quelles étaient les origines ethniques ou culturelles des ancêtres de cette personne?</p> <p><i>Habituellement, un ancêtre est plus éloigné qu'un grand-parent.</i></p> <p><i>Par exemple, canadien, anglais, français, chinois, italien, allemand, écossais, indien de l'Inde, irlandais, cri, mi'kmaq (micmac), métis, inuit (esquimau), ukrainien, hollandais, philippin, polonais, portugais, juif, grec, jamaïquain, vietnamien, libanais, chilien, salvadorien, somalien, etc.</i></p> <p><i>Précisez toutes les origines qui s'appliquent en lettres majuscules.</i></p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p><i>Cette question recueille des données sur les origines ancestrales afin de connaître la diversité de la population du Canada.</i></p> <p>17 Quelles étaient les origines ethniques ou culturelles des ancêtres de cette personne?</p> <p><i>Habituellement, un ancêtre est plus éloigné que les grands-parents.</i></p> <p><i>Par exemple, canadien, anglais, français, chinois, indien de l'Inde, italien, allemand, écossais, irlandais, cri, mi'kmaq, salish, métis, inuit, philippin, hollandais, ukrainien, polonais, portugais, grec, coréen, vietnamien, jamaïquain, juif, libanais, salvadorien, somalien, colombien, etc.</i></p> <p><i>Précisez toutes les origines qui s'appliquent en lettres majuscules.</i></p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>

Recensement de 2006	Enquête nationale auprès des ménages de 2011
<p>18 Cette personne est-elle un Autochtone, c'est-à-dire un Indien de l'Amérique du Nord, un Métis ou un Inuit (Esquimau)?</p> <p><i>Si «Oui», cochez le ou les cercles qui décrivent le mieux cette personne maintenant.</i></p> <p><input type="radio"/> Non → Continuez à la question suivante</p> <p><input type="radio"/> Oui, Indien de l'Amérique du Nord</p> <p><input type="radio"/> Oui, Métis</p> <p><input type="radio"/> Oui, Inuit (Esquimau)</p> <p style="text-align: right;">▶ Passez à la question 20</p>	<p>18 Cette personne est-elle un Autochtone, c'est-à-dire Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuit)?</p> <p>Nota : Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord) comprend les Indiens avec statut et les Indiens sans statut.</p> <p><i>Si «Oui» cochez le ou les cercles qui décrivent le mieux cette personne maintenant.</i></p> <p><input type="radio"/> Non, pas un Autochtone ▶ Continuez à la question suivante</p> <p><input type="radio"/> Oui, Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord)</p> <p><input type="radio"/> Oui, Métis</p> <p><input type="radio"/> Oui, Inuk (Inuit)</p> <p style="text-align: right;">▶ Passez à la question 20</p>
<p>19 Cette personne est-elle un :</p> <p><i>Cochez plus d'un cercle ou précisez, s'il y a lieu.</i></p> <p><i>Ces renseignements servent de fondement à des programmes qui donnent à chacun une chance égale de participer à la vie sociale, culturelle et économique du Canada.</i></p> <p><input type="radio"/> Blanc</p> <p><input type="radio"/> Chinois</p> <p><input type="radio"/> Sud-Asiatique (p. ex., Indien de l'Inde, Pakistanais, Sri-Lankais, etc.)</p> <p><input type="radio"/> Noir</p> <p><input type="radio"/> Philippin</p> <p><input type="radio"/> Latino-Américain</p> <p><input type="radio"/> Asiatique du Sud-Est (p. ex., Vietnamien, Cambodgien, Malaisien, Laotien, etc.)</p> <p><input type="radio"/> Arabe</p> <p><input type="radio"/> Asiatique occidental (p. ex., Iranien, Afghan, etc.)</p> <p><input type="radio"/> Coréen</p> <p><input type="radio"/> Japonais</p> <p>Autre — Précisez</p> <p>_____</p>	<p>19 Cette personne est-elle un :</p> <p><i>Cochez plus d'un cercle ou précisez, s'il y a lieu.</i></p> <p><i>Ces renseignements sont recueillis conformément à la Loi sur l'équité en matière d'emploi, sa réglementation et ses directives, pour appuyer les programmes qui donnent à chacun une chance égale de participer à la vie sociale, culturelle et économique du Canada.</i></p> <p><input type="radio"/> Blanc</p> <p><input type="radio"/> Sud-Asiatique (p. ex., Indien de l'Inde, Pakistanais, Sri-Lankais, etc.)</p> <p><input type="radio"/> Chinois</p> <p><input type="radio"/> Noir</p> <p><input type="radio"/> Philippin</p> <p><input type="radio"/> Latino-Américain</p> <p><input type="radio"/> Arabe</p> <p><input type="radio"/> Asiatique du Sud-Est (p. ex., Vietnamien, Cambodgien, Malaisien, Laotien, etc.)</p> <p><input type="radio"/> Asiatique occidental (p. ex., Iranien, Afghan, etc.)</p> <p><input type="radio"/> Coréen</p> <p><input type="radio"/> Japonais</p> <p>Autre — Précisez</p> <p>_____</p>

Recensement de 2006	Enquête nationale auprès des ménages de 2011
<p>20 Cette personne appartient-elle à une bande indienne ou à une Première nation?</p> <p><input type="radio"/> Non</p> <p><input type="radio"/> Oui, appartient à une bande indienne ou à une Première nation</p> <p>↓</p> <p><i>Précisez la bande indienne ou la Première nation (p. ex., Musqueam)</i></p> <hr/>	<p>21 Cette personne est-elle membre d'une Première Nation/bande indienne?</p> <p><i>Si «Oui» de quelle Première Nation/bande indienne?</i></p> <p><i>Par exemple, Atikamekw de Manawan, Première Nation de Sturgeon Lake, bande indienne Musqueam.</i></p> <p><input type="radio"/> Non</p> <p><input type="radio"/> Oui, membre d'une Première Nation/bande indienne</p> <p>↓</p> <p><i>Précisez la Première Nation/bande indienne.</i></p> <hr/> <hr/>
<p>21 Cette personne est-elle un Indien des traités ou un Indien inscrit aux termes de la <i>Loi sur les Indiens</i> du Canada?</p> <p><input type="radio"/> Non</p> <p><input type="radio"/> Oui, Indien des traités ou Indien inscrit</p>	<p>20 Cette personne est-elle un Indien avec statut (Indien inscrit ou des traités aux termes de la <i>Loi sur les Indiens</i> du Canada)?</p> <p><input type="radio"/> Non</p> <p><input type="radio"/> Oui, Indien avec statut (Indien inscrit ou des traités)</p>
<p>Sans objet</p>	<p>22 Quelle est la religion de cette personne?</p> <p><i>Indiquez une confession ou une religion précise, même si cette personne n'est pas pratiquante.</i></p> <p><i>Par exemple, catholique romaine, église unie, anglicane, baptiste, luthérienne, musulmane, presbytérienne, pentecôtiste, juive, bouddhiste, hindoue, sikh, orthodoxe grecque, etc.</i></p> <p><i>Précisez une seule confession ou une seule religion.</i></p> <hr/> <hr/> <p><input type="radio"/> Aucune religion</p>

Recensement de 2006	Enquête nationale auprès des ménages de 2011
<p>23 Où cette personne habitait-elle il y a 1 an, c'est-à-dire le 16 mai 2005?</p> <p><i>Cochez un seul cercle.</i></p> <p>Nota : <i>Pour ceux qui cochent le troisième cercle :</i> <i>Veillez donner le nom de la ville plutôt que celui de la région métropolitaine à laquelle elle appartient.</i></p> <p><i>Par exemple :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Saanich plutôt que Victoria (région métropolitaine); • St. Albert plutôt qu'Edmonton (région métropolitaine); • Laval plutôt que Montréal (région métropolitaine). <p><input type="radio"/> Habitait à l'adresse actuelle</p> <p><input type="radio"/> Habitait à une autre adresse dans le ou la même ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne</p> <p><input type="radio"/> Habitait un ou une autre ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne du Canada</p> <p>↓ <i>Précisez le nom de :</i></p> <p>_____ _____</p> <p>Province/territoire _____</p> <p>Code postal _____</p> <p><input type="radio"/> Habitait à l'extérieur du Canada</p> <p>↓ <i>Précisez le nom du pays</i></p> <p>_____</p>	<p>23 Où cette personne habitait-elle il y a 1 an, c'est-à-dire le 10 mai 2010?</p> <p><i>Cochez un seul cercle.</i></p> <p>Nota : <i>Pour ceux qui cochent le quatrième cercle :</i> <i>Veillez donner le nom de la ville plutôt que celui de la région métropolitaine à laquelle elle appartient.</i></p> <p><i>Par exemple :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Saanich plutôt que Victoria (région métropolitaine); • St. Albert plutôt qu'Edmonton (région métropolitaine); • Laval plutôt que Montréal (région métropolitaine). <p><input type="radio"/> Est née après le 10 mai 2010</p> <p><input type="radio"/> Habitait à l'adresse actuelle</p> <p><input type="radio"/> Habitait à une autre adresse dans le ou la même ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne</p> <p><input type="radio"/> Habitait un ou une autre ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne du Canada</p> <p>↓ <i>Précisez le nom de :</i></p> <p>_____ _____</p> <p>Province/territoire _____</p> <p>Code postal _____</p> <p><input type="radio"/> Habitait à l'extérieur du Canada</p> <p>↓ <i>Précisez le pays</i></p> <p>_____</p>

Recensement de 2006	Enquête nationale auprès des ménages de 2011
<p>24 Où cette personne habitait-elle il y a 5 ans, c'est-à-dire le 16 mai 2001?</p> <p><i>Cochez un seul cercle.</i></p> <p>Nota : <i>Pour ceux qui cochent le troisième cercle :</i> <i>Veillez donner le nom de la ville plutôt que celui de la région métropolitaine à laquelle elle appartient.</i></p> <p><i>Par exemple :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Saanich plutôt que Victoria (région métropolitaine);</i> • <i>St. Albert plutôt qu'Edmonton (région métropolitaine);</i> • <i>Laval plutôt que Montréal (région métropolitaine).</i> <p><input type="radio"/> Habitait à l'adresse actuelle</p> <p><input type="radio"/> Habitait à une autre adresse dans le ou la même ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne</p> <p><input type="radio"/> Habitait un ou une autre ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne du Canada</p> <p>↓ <i>Précisez le nom de :</i> Ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Province/territoire</p> <p>_____</p> <p>Code postal</p> <p>_____</p> <p><input type="radio"/> Habitait à l'extérieur du Canada</p> <p>↓ <i>Précisez le nom du pays</i></p> <p>_____</p>	<p>24 Où cette personne habitait-elle il y a 5 ans, c'est-à-dire le 10 mai 2006?</p> <p><i>Cochez un seul cercle.</i></p> <p>Nota : <i>Pour ceux qui cochent le quatrième cercle :</i> <i>Veillez donner le nom de la ville plutôt que celui de la région métropolitaine à laquelle elle appartient.</i></p> <p><i>Par exemple :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Saanich plutôt que Victoria (région métropolitaine);</i> • <i>St. Albert plutôt qu'Edmonton (région métropolitaine);</i> • <i>Laval plutôt que Montréal (région métropolitaine).</i> <p><input type="radio"/> Est née après le 10 mai 2006</p> <p><input type="radio"/> Habitait à l'adresse actuelle</p> <p><input type="radio"/> Habitait à une autre adresse dans le ou la même ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne</p> <p><input type="radio"/> Habitait un ou une autre ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne du Canada</p> <p>↓ <i>Précisez le nom de :</i> Ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Province/territoire</p> <p>_____</p> <p>Code postal</p> <p>_____</p> <p><input type="radio"/> Habitait à l'extérieur du Canada</p> <p>↓ <i>Précisez le pays</i></p> <p>_____</p>

Recensement de 2006	Enquête nationale auprès des ménages de 2011
<p>27 Cette personne a-t-elle obtenu un certificat ou un diplôme d'apprenti inscrit, d'une école de métiers ou d'un centre de formation professionnelle?</p> <p><i>Cochez plus d'un cercle, s'il y a lieu.</i></p> <p><i>Par exemple :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>coiffure</i> • <i>opération de machine CNC</i> <p>Certificat ou diplôme d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat d'apprenti inscrit</p> <p><input type="radio"/> Oui, un autre certificat ou diplôme d'une école de métiers ou d'un centre de formation professionnelle</p> <p><input type="radio"/> Non</p>	<p>28 Cette personne a-t-elle obtenu un certificat ou un diplôme d'apprenti inscrit, d'une école de métiers ou d'un centre de formation professionnelle?</p> <p><i>Cochez plus d'un cercle, s'il y a lieu.</i></p> <p><i>Par exemple, coiffure, cuisine, électricien, charpenterie.</i></p> <p>Certificat ou diplôme d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat d'apprenti inscrit (y compris un certificat de qualification professionnelle, un titre de compagnon)</p> <p><input type="radio"/> Oui, un autre certificat ou diplôme d'une école de métiers ou d'un centre de formation professionnelle</p> <p><input type="radio"/> Non</p>
<p>28 Cette personne a-t-elle obtenu un certificat ou un diplôme d'études collégiales, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire?</p> <p><i>Cochez plus d'un cercle, s'il y a lieu.</i></p> <p><i>Par exemple :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>technique de comptabilité</i> • <i>agent d'immeuble</i> • <i>technique de génie industriel</i> <p>Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat ou diplôme d'un programme de moins de 3 mois</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat ou diplôme d'un programme de 3 mois à moins d'un an</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat ou diplôme d'un programme de 1 à 2 ans</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat ou diplôme d'un programme de plus de 2 ans</p> <p><input type="radio"/> Non</p>	<p>29 Cette personne a-t-elle obtenu un certificat ou un diplôme d'études collégiales, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire? (Autres que les certificats ou diplômes déclarés à la question 28.)</p> <p><i>Cochez plus d'un cercle, s'il y a lieu.</i></p> <p><i>Par exemple, technique de comptabilité, agent d'immeuble, technique de génie industriel, hygiène dentaire, adjoint juridique.</i></p> <p>Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat ou diplôme d'un programme de moins de 3 mois</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat ou diplôme d'un programme de 3 mois à moins de 1 an</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat ou diplôme d'un programme de 1 an à 2 ans</p> <p><input type="radio"/> Oui, un certificat ou diplôme d'un programme de plus de 2 ans</p> <p><input type="radio"/> Non</p>

Recensement de 2006	Enquête nationale auprès des ménages de 2011
<p>29 Cette personne a-t-elle obtenu un diplôme ou un certificat universitaire?</p> <p><i>Cochez plus d'un cercle, s'il y a lieu.</i></p> <p>Diplôme ou certificat universitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Oui, un diplôme ou un certificat inférieur au baccalauréat <input type="radio"/> Oui, un baccalauréat (y compris LL.B.) <input type="radio"/> Oui, un diplôme ou un certificat supérieur au baccalauréat <input type="radio"/> Oui, une maîtrise <input type="radio"/> Oui, un diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie <input type="radio"/> Oui, un doctorat (diplôme délivré) <input type="radio"/> Non 	<p>30 Cette personne a-t-elle obtenu un certificat, un diplôme ou un grade universitaire?</p> <p><i>Cochez plus d'un cercle, s'il y a lieu.</i></p> <p>Certificat, diplôme ou grade universitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Oui, un certificat ou un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat <input type="radio"/> Oui, un baccalauréat (y compris LL.B.) <input type="radio"/> Oui, un certificat ou un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat <input type="radio"/> Oui, une maîtrise <input type="radio"/> Oui, un diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie <input type="radio"/> Oui, un doctorat acquis <input type="radio"/> Non
<p>30 Quel était le principal domaine d'études du certificat ou diplôme le plus élevé obtenu par cette personne?</p> <p><i>Veillez être précis. Par exemple :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • mécanique automobile • génie civil • technique dentaire • mécanique d'aéronef • technique de laboratoire médical • technique de garderie • économie agricole <p>Principal domaine d'études du certificat ou du diplôme le plus élevé</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Aucun certificat ou diplôme (plus élevé qu'un diplôme d'études secondaires général) → Passez à la question 32 	<p>31 Quel était le principal domaine d'études du certificat, du diplôme ou du grade le plus élevé obtenu par cette personne?</p> <p><i>Veillez être précis. Par exemple, mécanique automobile, aide en soins de santé, technique de laboratoire médical, éducation de la petite enfance, génie civil, conservation des ressources naturelles, économie agricole.</i></p> <p>Principal domaine d'études du certificat, du diplôme ou du grade le plus élevé</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Aucun certificat, diplôme ou grade (plus élevé qu'un diplôme d'études secondaires général) → Passez à la question 33

Recensement de 2006	Enquête nationale auprès des ménages de 2011
<p>31 Dans quelle province, quel territoire ou quel pays cette personne a-t-elle obtenu son certificat ou diplôme le plus élevé?</p> <p>Au Canada <i>Précisez la province ou le territoire</i></p> <hr/> <p>OU</p> <p>À l'extérieur du Canada <i>Précisez le pays</i></p> <hr/>	<p>32 Dans quelle province, quel territoire ou quel pays cette personne a-t-elle obtenu son certificat, diplôme ou grade le plus élevé?</p> <p>Au Canada <i>Précisez la province ou le territoire</i></p> <hr/> <p>OU</p> <p>À l'extérieur du Canada <i>Précisez le pays</i></p> <hr/>
<p>32 Cette personne a-t-elle fréquenté une école, un collège, un cégep ou une université à un moment ou à un autre depuis septembre 2005?</p> <p><i>Cochez plus d'un cercle, s'il y a lieu.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Oui, a fréquenté une école primaire ou secondaire <input type="radio"/> Oui, a fréquenté une école de métiers, un collège, un cégep ou un autre établissement non universitaire <input type="radio"/> Oui, a fréquenté une université <input type="radio"/> Non, n'a fréquenté aucun de ces établissements depuis septembre 2005 	<p>33 Depuis septembre 2010, cette personne a-t-elle fréquenté une école, un collège, un cégep ou une université à un moment ou à un autre?</p> <p><i>Cochez plus d'un cercle, s'il y a lieu.</i></p> <p><i>Veillez inclure seulement la fréquentation pour les cours qui peuvent être utilisés comme crédits en vue de l'obtention d'un certificat, diplôme ou grade.</i></p> <p>Depuis septembre 2010, à un moment ou à un autre</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Oui, a fréquenté une école primaire, intermédiaire ou secondaire <input type="radio"/> Oui, a fréquenté une école de métiers, une école de commerce, un collège communautaire, un institut technique, un cégep ou un autre établissement non universitaire <input type="radio"/> Oui, a fréquenté une université <input type="radio"/> Non, n'a fréquenté aucune école depuis septembre 2010

Recensement de 2006	Enquête nationale auprès des ménages de 2011
<p>34 La semaine dernière, combien d'heures cette personne a-t-elle travaillé à un emploi salarié ou à son compte?</p> <p><i>Incluez le nombre total d'heures pour tous les emplois salariés ou à son compte la semaine dernière.</i></p> <p><i>Considérez comme travail :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • le travail pour lequel la personne a reçu une rémunération (salaire, traitement, pourboires, commissions); • le travail à son compte dans une entreprise, une ferme ou dans l'exercice d'une profession, seule ou en association; • le travail se rapportant directement à l'exploitation d'une ferme ou entreprise familiale sans paye ou sans salaire (p. ex., aider à ensemençer, à tenir les comptes). <p>Nombre d'heures (à l'heure près)</p> <p>_____ → Passez à la question 40</p> <p>OU</p> <p><input type="radio"/> Aucune → Continuez à la question suivante</p>	<p>34 Pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, combien d'heures cette personne a-t-elle travaillé à un emploi salarié ou à son compte?</p> <p><i>Incluez le nombre total d'heures pour tous les emplois salariés ou à son compte pendant la semaine du 1^{er} mai au 7 mai.</i></p> <p><i>Considérez comme travail :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • le travail pour lequel la personne a reçu une rémunération (salaire, traitement, pourboires, commissions); • le travail à son compte dans une entreprise, une ferme ou dans l'exercice d'une profession, seule ou en association; • le travail se rapportant directement à l'exploitation d'une ferme ou entreprise familiale sans paye ou sans salaire (p. ex., aider à ensemençer, à tenir les comptes). <p>Nombre d'heures (à l'heure près)</p> <p>_____ → Passez à la question 40</p> <p>OU</p> <p><input type="radio"/> Aucune → Continuez à la question suivante</p>
<p>35 La semaine dernière, cette personne était-elle mise à pied temporairement ou absente de son emploi ou de son entreprise?</p> <p><i>Cochez un seul cercle.</i></p> <p><input type="radio"/> Non</p> <p><input type="radio"/> Oui, mise à pied temporairement d'un emploi auquel elle compte retourner</p> <p><input type="radio"/> Oui, en vacances, malade, en grève ou lock-out, ou absente pour d'autres raisons</p>	<p>35 Pendant la semaine du 1^{er} mai au 7 mai, cette personne était-elle mise à pied temporairement ou absente de son emploi ou de son entreprise?</p> <p><i>Cochez un seul cercle.</i></p> <p><input type="radio"/> Non</p> <p><input type="radio"/> Oui, mise à pied temporairement d'un emploi auquel elle compte retourner</p> <p><input type="radio"/> Oui, en vacances, malade, en grève ou lock-out, ou absente pour d'autres raisons</p>
<p>36 La semaine dernière, existait-il des arrangements définis en vertu desquels cette personne devait se présenter à un nouvel emploi au cours des quatre prochaines semaines?</p> <p><input type="radio"/> Non</p> <p><input type="radio"/> Oui</p>	<p>36 Pendant la semaine du 1^{er} mai au 7 mai, existait-il des arrangements définis en vertu desquels cette personne devait se présenter à un nouvel emploi au cours des quatre prochaines semaines?</p> <p><input type="radio"/> Non</p> <p><input type="radio"/> Oui</p>

Recensement de 2006	Enquête nationale auprès des ménages de 2011
<p>37 Cette personne a-t-elle cherché un emploi salarié au cours des quatre dernières semaines?</p> <p><i>Par exemple, en s'adressant à un centre d'emploi ou à des employeurs, en plaçant une annonce dans un journal, en répondant à une annonce, etc.</i></p> <p><i>Cochez un seul cercle.</i></p> <p><input type="radio"/> Non → Passez à la question 39</p> <p><input type="radio"/> Oui, un emploi à plein temps</p> <p><input type="radio"/> Oui, un emploi à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)</p>	<p>37 Cette personne a-t-elle cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines du 10 avril au 7 mai 2011?</p> <p><i>Par exemple, en s'adressant à un centre d'emploi ou à des employeurs, en plaçant une annonce dans un journal, en répondant à une annonce, etc.</i></p> <p><i>Cochez un seul cercle.</i></p> <p><input type="radio"/> Non → Passez à la question 39</p> <p><input type="radio"/> Oui, un emploi à plein temps</p> <p><input type="radio"/> Oui, un emploi à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)</p>
<p>38 Cette personne aurait-elle pu commencer à travailler la semaine dernière si un emploi avait été disponible?</p> <p><i>Cochez un seul cercle.</i></p> <p><input type="radio"/> Oui, était prête à accepter du travail</p> <p><input type="radio"/> Non, avait déjà un emploi</p> <p><input type="radio"/> Non, pour des raisons de maladie temporaire ou d'invalidité</p> <p><input type="radio"/> Non, pour des raisons personnelles ou familiales</p> <p><input type="radio"/> Non, allait à l'école</p> <p><input type="radio"/> Non, pour d'autres raisons</p>	<p>38 Cette personne aurait-elle pu commencer à travailler pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011 si un emploi avait été disponible?</p> <p><i>Cochez un seul cercle.</i></p> <p><input type="radio"/> Oui, était prête à accepter du travail</p> <p><input type="radio"/> Non, avait déjà un emploi</p> <p><input type="radio"/> Non, pour des raisons de maladie temporaire ou d'invalidité</p> <p><input type="radio"/> Non, pour des raisons personnelles ou familiales</p> <p><input type="radio"/> Non, allait à l'école</p> <p><input type="radio"/> Non, pour d'autres raisons</p>
<p>41 Quelle était la nature de l'entreprise, de l'industrie ou du service?</p> <p><i>Veillez être précis. Par exemple :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>construction de maisons neuves</i> • <i>école primaire</i> • <i>police municipale</i> • <i>culture du blé</i> • <i>magasin de chaussures</i> • <i>grossiste en alimentation</i> • <i>manufacture de pièces automobiles</i> <p>Nature de l'entreprise, de l'industrie ou du service</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>41 Quelle était la nature de l'entreprise, de l'industrie ou du service?</p> <p><i>Veillez être précis. Par exemple :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>école primaire</i> • <i>police municipale</i> • <i>culture du blé</i> • <i>magasin de chaussures</i> <p>Nature de l'entreprise, de l'industrie ou du service</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>

Recensement de 2006	Enquête nationale auprès des ménages de 2011
<p>42 Quel était le travail ou l'occupation de cette personne?</p> <p>Veillez être précis. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>secrétaire juridique</i> • <i>plombier</i> • <i>guide d'expéditions de pêche</i> • <i>assembleur de meubles en bois</i> • <i>enseignant au secondaire</i> <p>(Si elle était dans les Forces armées, indiquez son grade.)</p> <p>Occupation</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>42 Quel était le travail ou l'occupation de cette personne?</p> <p>Veillez être précis. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>plombier</i> • <i>guide d'expéditions de pêche</i> • <i>assembleur de meubles en bois</i> • <i>enseignant au secondaire</i> <p>(Si elle était dans les Forces armées, indiquez son grade.)</p> <p>Occupation</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
<p>43 Dans ce travail, quelles étaient les activités principales de cette personne?</p> <p>Veillez être précis. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>préparer des documents juridiques</i> • <i>installer de la plomberie dans les résidences privées</i> • <i>guider des expéditions de pêche</i> • <i>fabriquer des meubles en bois</i> • <i>enseigner les mathématiques</i> <p>Activités principales</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>43 Dans ce travail, quelles étaient les activités principales de cette personne?</p> <p>Veillez être précis. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>installer de la plomberie dans les résidences privées</i> • <i>guider des expéditions de pêche</i> • <i>fabriquer des meubles en bois</i> • <i>enseigner les mathématiques</i> <p>Activités principales</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>

Recensement de 2006	Enquête nationale auprès des ménages de 2011
<p>47 Comment cette personne se rendait-elle habituellement au travail?</p> <p><i>Si cette personne utilisait plus d'un moyen de transport, cochez celui qui a servi à la plus grande partie du trajet.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Automobile, camion ou fourgonnette — en tant que conducteur <input type="radio"/> Automobile, camion ou fourgonnette — en tant que passager <input type="radio"/> Transport en commun (<i>p. ex., autobus, tramway, métro, train léger sur rail, train de banlieue, traversier</i>) <input type="radio"/> À pied <input type="radio"/> Bicyclette <input type="radio"/> Motocyclette <input type="radio"/> Taxi <input type="radio"/> Autre moyen 	<p>47 a) Comment cette personne se rendait-elle habituellement au travail?</p> <p><i>Si cette personne utilisait plus d'un mode de transport pour se rendre au travail, cochez celui qui a servi à la plus grande partie du trajet.</i></p> <p><i>Cochez «Métro ou métro aérien» pour :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>le SkyTrain de Vancouver</i> • <i>le métro/RT de Toronto</i> • <i>le métro de Montréal</i> <p><i>Cochez «Train léger sur rail, tramway ou train de banlieue» pour :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>le West Coast Express de Vancouver</i> • <i>le CTrain de Calgary</i> • <i>le LRT d'Edmonton</i> • <i>les tramways de Toronto</i> • <i>le GO Train de Toronto</i> • <i>le O-Train d'Ottawa</i> • <i>les trains de banlieue de Montréal</i> <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Automobile, camion ou fourgonnette — conducteur <input type="radio"/> Automobile, camion ou fourgonnette — passager <p style="text-align: right;">Continuez à la question 47 b)</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Autobus <input type="radio"/> Métro ou métro aérien <input type="radio"/> Train léger sur rail, tramway ou train de banlieue <input type="radio"/> Traversier pour passagers <input type="radio"/> À pied <input type="radio"/> Bicyclette <input type="radio"/> Motocyclette, scooter ou mobylette <input type="radio"/> Autre moyen <p style="text-align: right;">Passez à la question 48 a)</p> <hr/> <p>b) Combien d'individus, incluant cette personne, se déplaçaient habituellement vers le travail dans cette automobile, ce camion ou cette fourgonnette?</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Voyageait seul <input type="radio"/> 2 personnes <input type="radio"/> 3 personnes ou plus

Recensement de 2006	Enquête nationale auprès des ménages de 2011
Sans objet	<p>48 a) À quelle heure cette personne quittait-elle habituellement la maison pour se rendre au travail?</p> <p style="text-align: center;"> <input type="text"/> <input type="text"/> h <input type="text"/> <input type="text"/> min <input type="radio"/> avant-midi <input type="radio"/> après-midi </p> <hr/> <p>b) Combien de minutes durait habituellement le déplacement de la maison au travail?</p> <p style="text-align: center;">_____ ← Nombre de minutes</p>
Sans objet	<p>52 En 2010, cette personne a-t-elle payé pour des services de garde d'enfants afin de lui permettre d'occuper son ou ses emploi(s) rémunéré(s)?</p> <p><i>Lorsque le service de garde ou les camps de jour permettent à plusieurs personnes de travailler, n'inscrivez le montant qu'une seule fois.</i></p> <p>Répondez «Oui» ou «Non». Si «Oui», inscrivez aussi le montant total pour 2010.</p> <p><input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p> <p style="margin-left: 100px;">_____ ,00\$</p>
Sans objet	<p>53 En 2010, cette personne a-t-elle payé une pension alimentaire à un(e) ancien(ne) conjoint(e), partenaire ou pour ses enfants?</p> <p><i>La pension alimentaire est couverte par un accord pour payer un montant fixe sur une base régulière. Exclure tout autre cadeau ou transfert monétaire additionnel. Toutefois, inclure seulement les paiements de pension alimentaire effectivement payés.</i></p> <p>Répondez «Oui» ou «Non». Si «Oui», inscrivez aussi le montant total pour 2010.</p> <p><input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p> <p style="margin-left: 100px;">_____ ,00\$</p>

Recensement de 2006	Enquête nationale auprès des ménages de 2011
<p>51 Pour gagner du temps, chaque personne peut permettre à Statistique Canada d'utiliser les renseignements déjà disponibles dans ses dossiers de déclaration de revenus au lieu de répondre à la question 52.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette option n'est disponible que pour les personnes ayant rempli une déclaration de revenus pour l'année se terminant le 31 décembre 2005. • Veuillez prendre note que les renseignements sur votre revenu ne seront utilisés qu'à des fins statistiques. <p>Cette personne permet-elle à Statistique Canada d'utiliser les renseignements déjà disponibles dans ses dossiers de déclaration de revenus pour l'année se terminant le 31 décembre 2005?</p> <p><input type="radio"/> Oui → La Personne 1 accepte. Passez à la question 53</p> <p><input type="radio"/> Non → Continuez à la question 52</p>	<p>54 Pour gagner du temps, chaque personne peut permettre à Statistique Canada d'utiliser les renseignements déjà disponibles dans ses dossiers de déclaration de revenus au lieu de répondre à la question 55.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette option n'est disponible que pour les personnes ayant rempli une déclaration de revenus pour l'année se terminant le 31 décembre 2010. • Veuillez prendre note que les renseignements sur votre revenu ne seront utilisés qu'à des fins statistiques. <p>Cette personne permet-elle à Statistique Canada d'utiliser les renseignements disponibles dans ses dossiers de déclaration de revenus pour l'année se terminant le 31 décembre 2010?</p> <p><input type="radio"/> Oui → La Personne 1 accepte. Passez à l'étape E à la page 38</p> <p><input type="radio"/> Non → Continuez à la question suivante</p>
<p>52 b) Revenu net dans une entreprise agricole (recettes brutes moins dépenses), y compris les subventions des programmes de soutien aux entreprises agricoles, les paiements reçus d'offices de mise en marché, le produit brut d'une assurance</p> <p><input type="radio"/> Oui _____ ,00\$</p> <p><input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Perte</p>	<p>55 b) Revenu net dans une entreprise agricole (recettes brutes moins dépenses et la déduction pour amortissement), y compris les subventions, les paiements reçus d'offices de mise en marché, le produit brut d'une assurance</p> <p><input type="radio"/> Oui _____ ,00\$</p> <p><input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Perte</p>
<p>d) Prestations pour enfants, telles que les prestations fiscales pour enfants et les allocations familiales (fédérales, provinciales et territoriales)</p> <p><input type="radio"/> Oui _____ ,00\$</p> <p><input type="radio"/> Non</p>	<p>d) Prestations pour enfants, telles que les prestations fiscales pour enfants, les prestations universelles pour la garde d'enfants et les allocations familiales (fédérales, provinciales et territoriales)</p> <p><input type="radio"/> Oui _____ ,00\$</p> <p><input type="radio"/> Non</p>

Recensement de 2006	Enquête nationale auprès des ménages de 2011
<p>g) Prestations d'assurance-emploi (prestations totales avant la déduction d'impôt)</p> <p><input type="radio"/> Oui  _____ ,00\$</p> <p><input type="radio"/> Non</p>	<p>g) Prestations d'assurance-emploi, y compris les prestations de maternité et parentales versées par le régime fédéral d'assurance-emploi et le Régime québécois d'assurance parentale (prestations totales avant la déduction d'impôt)</p> <p><input type="radio"/> Oui  _____ ,00\$</p> <p><input type="radio"/> Non</p>
<p>Sans objet</p>	<p>j) Gains ou pertes en capital, y compris ceux découlant de fonds mutuels. Exclure les gains en capital non imposables résultant de la vente d'une résidence principale. Rapportez le plein montant et non pas seulement la partie imposable.</p> <p><input type="radio"/> Oui  _____ ,00\$</p> <p><input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Perte</p>
<p>La question 53 figure à la fin du présent tableau.</p>	<p>Voir la question F1 à la fin du présent tableau.</p>
ÉTAPE F	ÉTAPE E
<p>H8. e) Ce logement fait-il partie d'un condominium enregistré?</p> <p><input type="radio"/> Oui → Continuez à la partie f) <input type="radio"/> Non → Passez à l'étape G à la page suivante</p>	<p>E3 Ce logement fait-il partie d'un ensemble de logements en condominium?</p> <p><input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p>

Recensement de 2006	Enquête nationale auprès des ménages de 2011
<p>H3. a) Combien y a-t-il de pièces dans ce logement?</p> <p>Comptez la cuisine, les chambres à coucher, les pièces finies au grenier ou au sous-sol, etc.</p> <p>Ne comptez pas les salles de bain, les corridors, les vestibules et les pièces utilisées uniquement comme locaux d'affaires.</p> <p>_____ ← Nombre de pièces</p> <hr/> <p>b) De ce nombre, combien sont des chambres à coucher?</p> <p>_____ ← Nombre de chambres à coucher</p>	<p>E4 a) Combien y a-t-il de pièces dans ce logement?</p> <p>Comptez la cuisine, les chambres à coucher, les pièces finies au grenier ou au sous-sol, etc.</p> <p>Ne comptez pas les salles de bain, les corridors, les vestibules et les pièces utilisées uniquement comme locaux d'affaires.</p> <p>_____ ← Nombre de pièces</p> <hr/> <p>b) De ce nombre, combien sont des chambres à coucher?</p> <p>Comptez toutes les pièces conçues pour servir de chambres à coucher, même si elles sont utilisées à d'autres fins. Comptez aussi les chambres à coucher au sous-sol.</p> <p>_____ ← Nombre de chambres à coucher</p>
<p>Vos réponses aux questions H6 à H8 s'appliquent uniquement au logement que vous occupez maintenant, même si vous louez ou possédez plus d'un logement. Si vous ne connaissez pas le montant exact, donnez la meilleure estimation possible.</p> <p>Nota : Si vous ou une autre personne de ce logement êtes un exploitant agricole et demeurez dans la ferme que vous ou cette autre personne exploitez, cochez ici → <input type="radio"/> et passez à l'étape G à la page suivante.</p>	<p>E7 Est-ce que ce logement est situé sur une exploitation agricole exploitée par un membre de ce ménage?</p> <p><input type="radio"/> Oui → Passez à l'étape F à la page suivante</p> <p><input type="radio"/> Non → Continuez cette section</p> <hr/> <p>Répondez aux questions E8 à E10 pour ce logement même si vous louez ou possédez plus d'un logement.</p> <p>Si vous ne connaissez pas le montant exact, donnez la meilleure estimation possible.</p>

Recensement de 2006	Enquête nationale auprès des ménages de 2011
<p>H7. Pour les LOCATAIRES seulement :</p> <p>Quel est le loyer mensuel payé pour ce logement?</p> <p><input type="radio"/> Aucun loyer en argent</p> <p>OU ___ _____,00\$ par mois</p>	<p>E9 Pour les LOCATAIRES seulement, répondez aux parties a) et b) :</p> <p>a) Quel est le loyer mensuel payé pour ce logement?</p> <p><input type="radio"/> Aucun loyer en argent</p> <p>OU ___ _____,00\$ par mois</p> <hr/> <p>b) Est-ce que ce logement est subventionné?</p> <p><i>Les logements subventionnés (ou à loyer indexé) incluent les logements dont le loyer est déterminé en fonction du revenu, les logements sociaux, les logements sans but lucratif, les habitations à loyer modique, les programmes gouvernementaux d'aide au logement, les suppléments au loyer et les allocations au logement.</i></p> <p><input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p>
<p>La question suivante s'adresse à toutes les personnes qui vivent habituellement ici, y compris celles qui sont âgées de moins de 15 ans. Si vous répondez pour d'autres personnes, veuillez consulter chacune de ces personnes.</p> <p>53 La <i>Loi sur la statistique</i> garantit la confidentialité des renseignements que vous fournissez au recensement. Si vous répondez «OUI» à cette question, vos renseignements personnels deviendront accessibles au public 92 ans après le Recensement de 2006. Si vous répondez «NON» ou laissez cette question sans réponse, vos renseignements ne seront jamais rendus publics.</p> <p>Cette personne est-elle d'accord pour que les renseignements qu'elle fournit au Recensement de 2006 deviennent accessibles au public en 2098 (92 ans après le recensement)?</p> <p><input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p>	<p>Si vous répondez pour d'autres personnes, veuillez consulter chaque personne.</p> <p>F1 Cette question s'adresse à toutes les personnes, y compris les enfants âgés de moins de 15 ans.</p> <p>Seulement si vous répondez «OUI» à cette question, vos réponses aux questions de l'Enquête nationale auprès des ménages, ainsi que l'histoire de votre famille, feront partie du registre historique du Canada. Un «OUI» signifie que vos réponses aux questions seront accessibles aux membres de votre famille, ainsi qu'aux chercheurs, 92 ans après l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, soit en 2103.</p> <p>Si vous inscrivez «NON» ou ne répondez pas, vos réponses aux questions ne seront jamais accessibles aux futures générations.</p> <p>Cette personne accepte-t-elle que les renseignements issus de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 soient accessibles en 2103 (92 ans après l'Enquête nationale auprès des ménages)?</p> <p><input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p>